

Avis public



CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

Projet de résolution CA20 170265 approuvant le projet particulier PP-123 visant à autoriser la construction d'un nouvel édicule pour la gare Montréal-Ouest au 7480, rue Sherbrooke Ouest en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).- dossier 12035580352

AVIS est par les présentes donné, par la soussignée, que le projet de résolution CA20 170265 approuvant le projet particulier PP-123 décrit ci-dessus a été adopté par le conseil d'arrondissement lors de la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2020 et fera l'objet d'une consultation écrite de 15 jours, en conformité des arrêtés ministériels 2020-008 et 2020-033 et de la résolution CA20 170265.

QUE l'objet de ce projet de résolution vise à :

- autoriser l'usage « Gare » de la catégorie d'usages E.7(2);
- autoriser la construction d'un bâtiment de 1 étage;
- permettre un alignement et des marges différentes de celles prescrites;
- soustraire l'émission du permis de construire au processus habituel de révision architecturale.

QUE ce projet particulier vise les zones 0154 et 0158 ci-après illustrées :



QUE ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de résolution du mercredi 21 octobre jusqu'au mercredi 4 novembre 2020 à 16 h 30 de la manière suivante :

- par la poste, à la Division du greffe de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, 5160, boulevard Décarie, bureau 600, Montréal (Québec) H3X 2H9
- en complétant le formulaire en ligne disponible sur la page internet de l'arrondissement, à la section « Conseil d'arrondissement et consultations publiques » ou en cliquant sur le lien suivant : [Formulaire en ligne](#)

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement. L'adresse du projet ou le numéro de résolution concerné (CA20 170265) doit également être mentionné.

Une séance de consultation en visioconférence se tiendra le 28 octobre 2020 à 18h30, au cours de laquelle l'arrondissement entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. L'accès à la séance de consultation se fera par le biais de la page internet de l'arrondissement dont l'adresse est montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace, en cliquant sur l'événement à la section « Conseil d'arrondissement et consultations publiques ».

Le projet de résolution, le sommaire décisionnel qui s'y rapporte ainsi qu'une présentation qui explique le projet de résolution et les conséquences de son adoption sont accessibles sur le site internet de l'arrondissement dont l'adresse est : montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace, en cliquant sur « Conseil d'arrondissement et consultations publiques ». Toute personne qui en fait la demande peut obtenir une copie du projet de résolution sans frais. Pour toute information additionnelle vous pouvez communiquer avec nous par courriel au consultation.cdn-ndg@montreal.ca.

Le présent avis ainsi que ce projet de résolution et le sommaire décisionnel qui s'y rapporte sont également disponibles sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace, en cliquant sur « Avis publics ».

FAIT à Montréal, ce 13 octobre 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 5 octobre 2020

Résolution: CA20 170265

PROJET DE RÉSOLUTION - PROJET PARTICULIER PP-123 - CONSULTATION ÉCRITE

ATTENDU QUE lors de sa séance du 29 juillet 2020, le comité consultatif d'urbanisme a émis une recommandation favorable au projet.

ATTENDU QUE le projet rencontre l'objectif 3 du Plan d'urbanisme visant à consolider et mettre en valeur le territoire en relation avec les réseaux de transport existants et projetés.

Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Sue Montgomery

D'adopter, tel que soumis, le projet de résolution approuvant le projet particulier PP-123 visant à autoriser la construction d'un nouvel édicule pour la gare Montréal-Ouest au 7480, rue Sherbrooke Ouest en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017);.

De mandater la secrétaire d'arrondissement, conformément aux règles de l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, pour remplacer l'assemblée publique de consultation prescrite par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) par une consultation écrite d'une durée de 15 jours et en fixer les modalités.

CHAPITRE I

SECTION I

TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique au territoire formé des lots 3 324 689 et 3 320 970 du cadastre du Québec, tel qu'il est illustré sur le plan intitulé « Territoire d'application » joint en annexe A à la présente résolution.

CHAPITRE II

SECTION I

ARTICLES VISÉS

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au territoire décrit à l'article 1, la construction d'un bâtiment de 1 étage est autorisée aux conditions prévues à la présente résolution.

3. Aux fins de l'article 2, il est notamment permis de déroger aux articles suivants du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276) :

- à l'article 9 afin d'autoriser un bâtiment de 1 étage ;
- aux sections I et II du chapitre VI du titre II afin de permettre un alignement de construction et des marges telles que représentées au plan de l'annexe B;
- à l'article 123 afin d'autoriser l'usage « gare »;
- aux articles 49.1, 66, 88.1, 337.1, et 433.1 afin de ne pas souscrire la délivrance d'un permis émis en vertu de la présente résolution au processus de révision architecturale prévu selon le Titre VIII du règlement d'urbanisme 01-276;

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles prévues à la présente résolution continue de s'appliquer.

CHAPITRE III

SECTION I

USAGES

7. L'usage de la catégorie E.7(2), gare, est autorisé.

SECTION II

CADRE BÂTI

8. Le nombre d'étage est de 1 étage.

9. L'alignement de construction et les marges minimales du bâtiment doivent essentiellement correspondre à ceux identifiés sur le plan intitulé « Plan d'implantation », joint en annexe B de la présente résolution.

SECTION III

ARCHITECTURE DU BÂTIMENT

10. Aux fins de la délivrance d'un permis de construction ou de transformation impliquant un agrandissement ou une modification de l'apparence extérieure ou de l'implantation relatifs à un bâtiment autorisé par la présente résolution, les travaux doivent essentiellement respecter les principes, le caractère architectural et les descriptions illustrées sur les plans intitulés « Plans architecturaux et perspectives », joints en annexe C à la présente résolution.

SECTION IV

PLANTATION, ESPACES EXTÉRIEURS ET ÉQUIPEMENTS

11. L'aménagement des espaces extérieurs, la plantation d'arbres, arbustes et autres aménagements paysagers ainsi que le nombre, l'emplacement et les détails de construction des équipements et installations extérieurs relatifs à un bâtiment autorisé par la présente résolution doivent essentiellement respecter les descriptions et le caractère général des éléments illustrés sur les plans intitulés « Aménagement paysager et équipements », joints en annexe D à la présente résolution.

SECTION V
AFFICHAGE

12. Aucune enseigne sur socle n'est autorisée.

CHAPITRE IV
SECTION I
DÉLAIS DE RÉALISATION

17. Les travaux de construction du bâtiment doivent débuter dans les 60 mois suivants l'entrée en vigueur de la présente résolution.

En cas de non-respect du délai prévu au premier alinéa, l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution devient nulle et sans effet.

18. Les travaux d'aménagement paysager doivent être réalisés dans les 12 mois suivant la fin des travaux de construction du bâtiment.

ANNEXE A
PLAN INTITULÉ « TERRITOIRE D'APPLICATION »

ANNEXE B
PLAN INTITULÉ « PLAN D'IMPLANTATION »

ANNEXE C
PLAN INTITULÉ « PLANS ARCHITECTURAUX ET PERSPECTIVES »

ANNEXE D
PLAN INTITULÉ « AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ÉQUIPEMENTS »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.12 1203558052

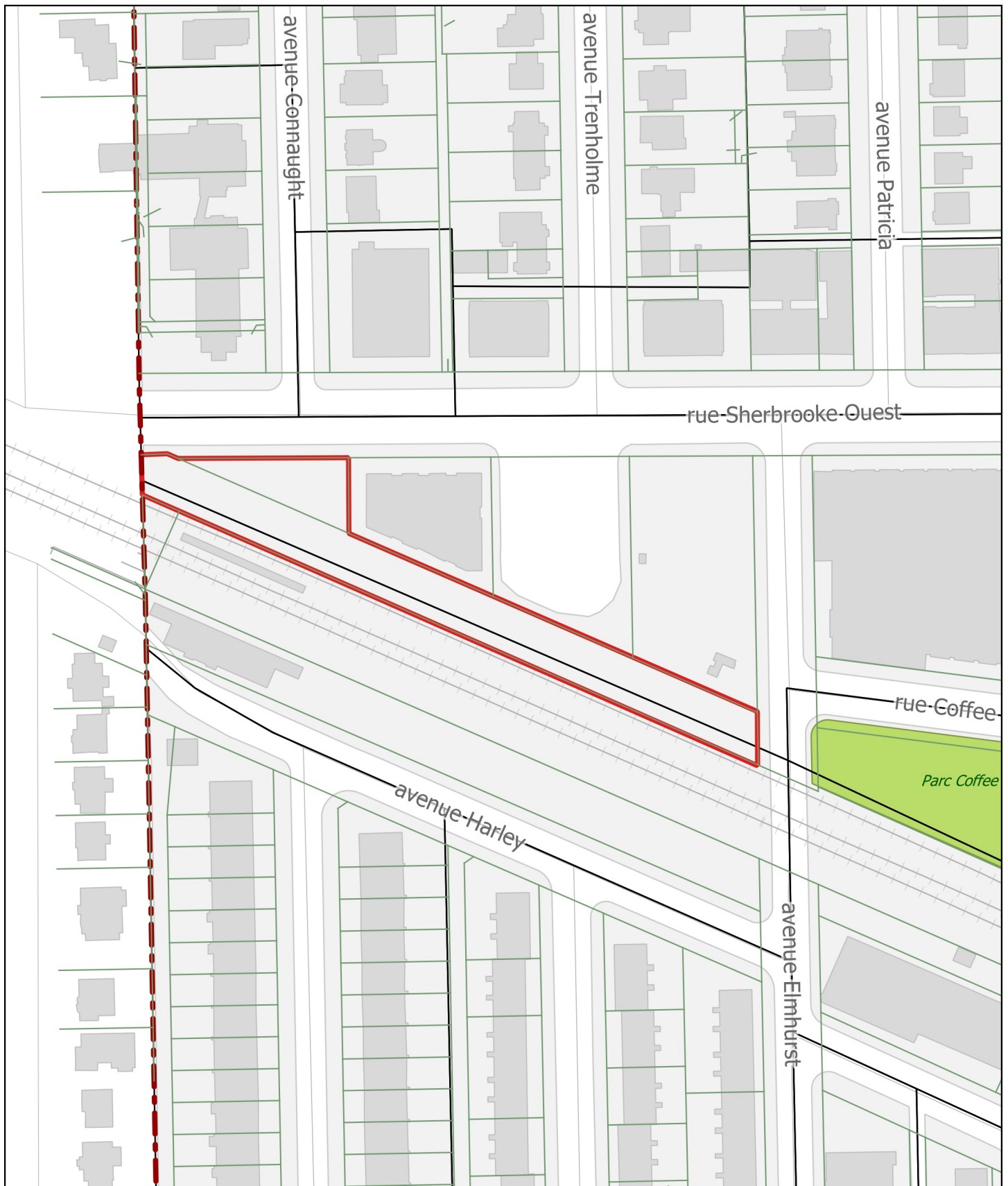
Geneviève REEVES

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 8 octobre 2020

ANNEXE A - TERRITOIRE D'APPLICATION

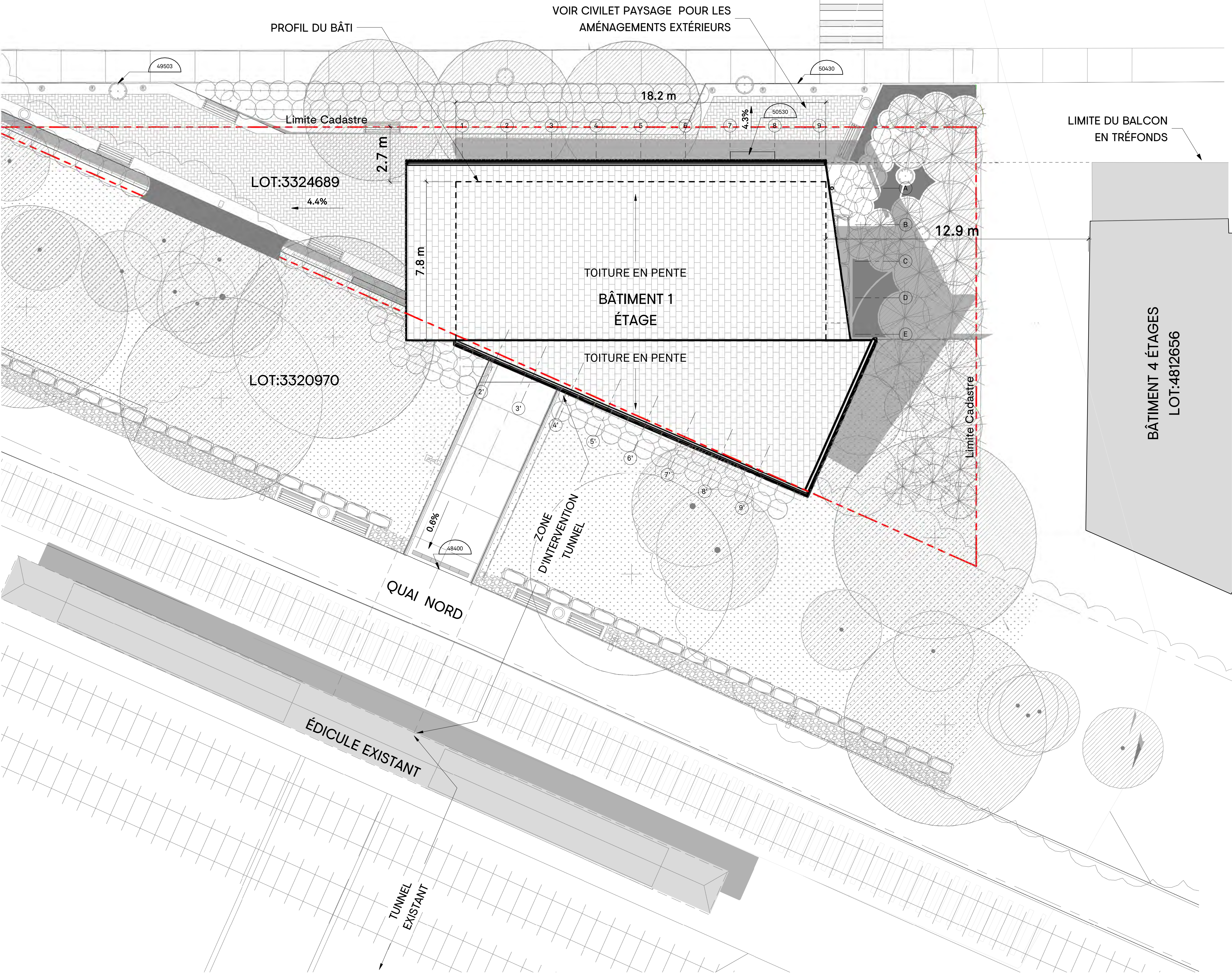
Dossier 1203558052



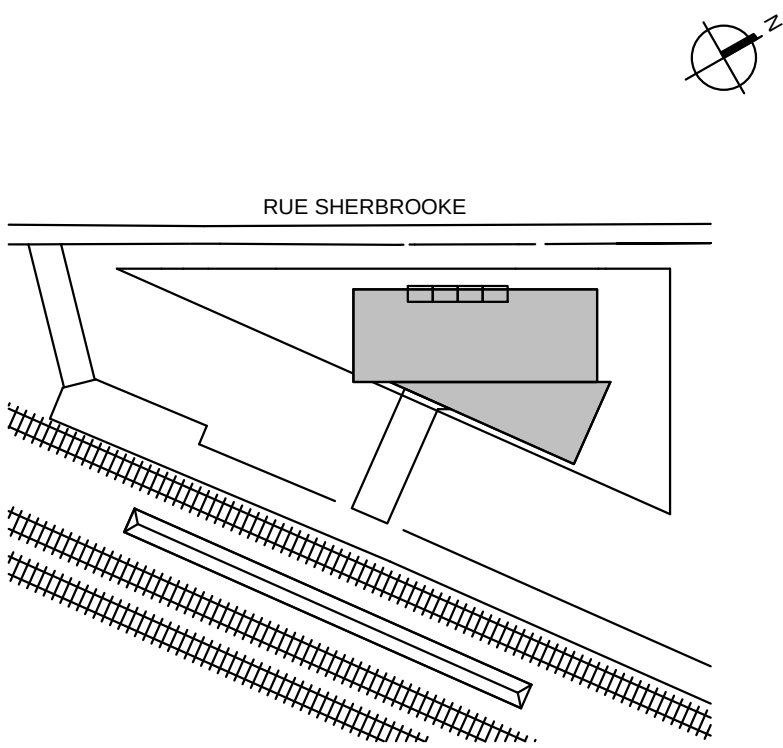
ANNEXE B - PLAN D'IMPLANTATION

RUE SHERBROOKE

Division de l'urbanisme
2020-07-16
1203558052



PLAN D'IMPLANTATION



Note:

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES
FINS DE CONSTRUCTION

A. Vérifier toutes les dimensions apparaissant au dessin de même que les conditions sur l'emplacement
B. Faire rapport immédiatement à l'architecte ou à l'ingénieur de toute inexactitude.
C. Ne pas prendre de mesure à l'échelle sur les dessins.

[illegible]

0	2020-07-15	ÉMIS POUR CCU - 70%		
No. AAAA-MM-JJ Émission/Révision				

Client:

exo

Contrat No.

sidlee architecture

PELLAND LEBLANC ARCHITECTES SENC
2050-1 PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QC H3B 2C4
T 514 282 6834 f 514 284 5593
SID LEE ARCHITECTURE.com

Sceau:

Conçu par: _____ Vérifier par: _____
Dessiné par: _____ Approuvé par: _____

Projet: **GARE MONTRÉAL OUEST**

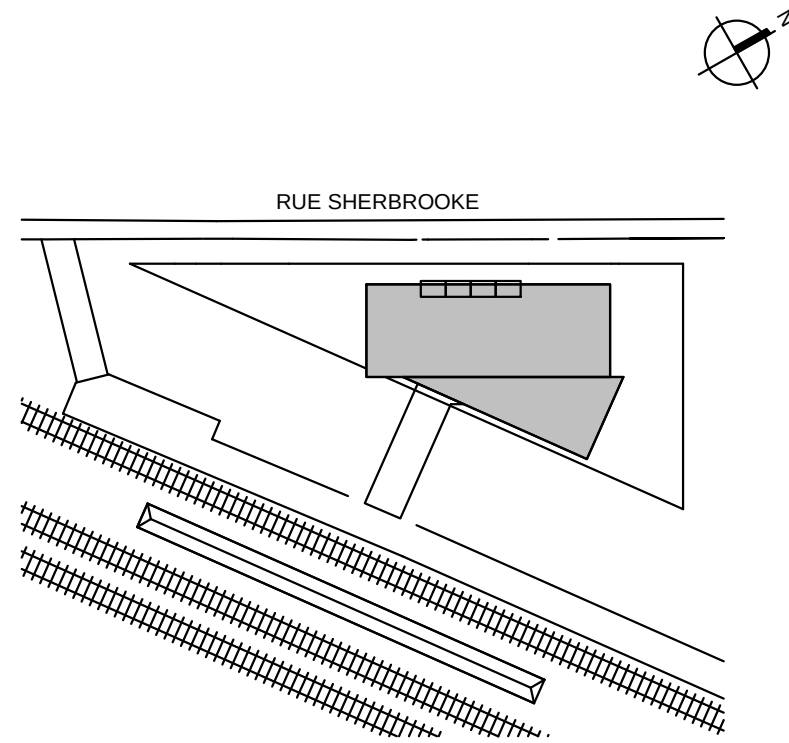
PLAN D'IMPLANTATION

Format	ÉCHELLE:		
A1	1 : 100		
Discipline			
Architecture			
No. Project	Discip	AO10	Révision No.
20-150203887	A		O
Codification RTM xxxx			

ANNEXE C - PLANS ARCHITECTURAUX ET PERSPECTIVES



Listes des Plans			
# DE LA FEUILLE	TITRE DE LA FEUILLE	TITRE DE LA RÉVISION	DATE DE LA RÉVISION
A000	PAGE TITRE	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15
A002	COMPOSITIONS TYPIQUES	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15
A003	3D ET AXO	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15
A010	PLAN D'IMPLANTATION	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15
A101	PLAN SOUS-SOL TUNNEL	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15
A102	PLAN NIVEAU RDC	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15
A103	PLAN TOITURE	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15
A201	PLAN PLAFOND SOUS-SOL	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15
A202	PLAN PLAFOND RDC	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15
A301	ÉLÉVATION EXTÉRIEUR	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15
A401	COUPE GÉNÉRALE	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15
A501	COUPE DE MUR TYPIQUE	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15
A550	DETAILS EN COUPE	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15
A580	DETAILS EN PLAN	ÉMIS POUR CCU - 70%	2020-07-15



CDN-ND

Note:

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES
FINS DE CONSTRUCTION

A. Vérifier toutes les dimensions apparaissant au dessin de même que les conditions sur l'emplacement
B. Faire rapport immédiatement à l'architecte ou à l'ingénieur de toute inexactitude.
C. Ne pas prendre de mesure à l'échelle sur les dessins.

[illegible]

0	2020-07-15	ÉMIS POUR CCU - 70%
---	------------	---------------------

No. AAAA-MM-JJ	Émission/Révision
----------------	-------------------

Client:

exo

Contrat No.

sidlee architecture

PELLAND LEBLANC ARCHITECTES SENC
2050-1 PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QC H3B 2C4
T 514 282 6834 f 514 284 5593
SID LEE ARCHITECTURE.com

Sceau:

Conçu par: _____ Vérifier par: _____
Dessiné par: _____ Approuvé par: _____

Projet: **GARE MONTRÉAL OUEST**

Titre:
PAGE TITRE

Format A1	ÉCHELLE: INDIQUÉE
---------------------	----------------------

Discipline
Architecture

No. Projet
20-15020388
Codification RTM
XXXX

Disci

A000

Révisão
No.

Q

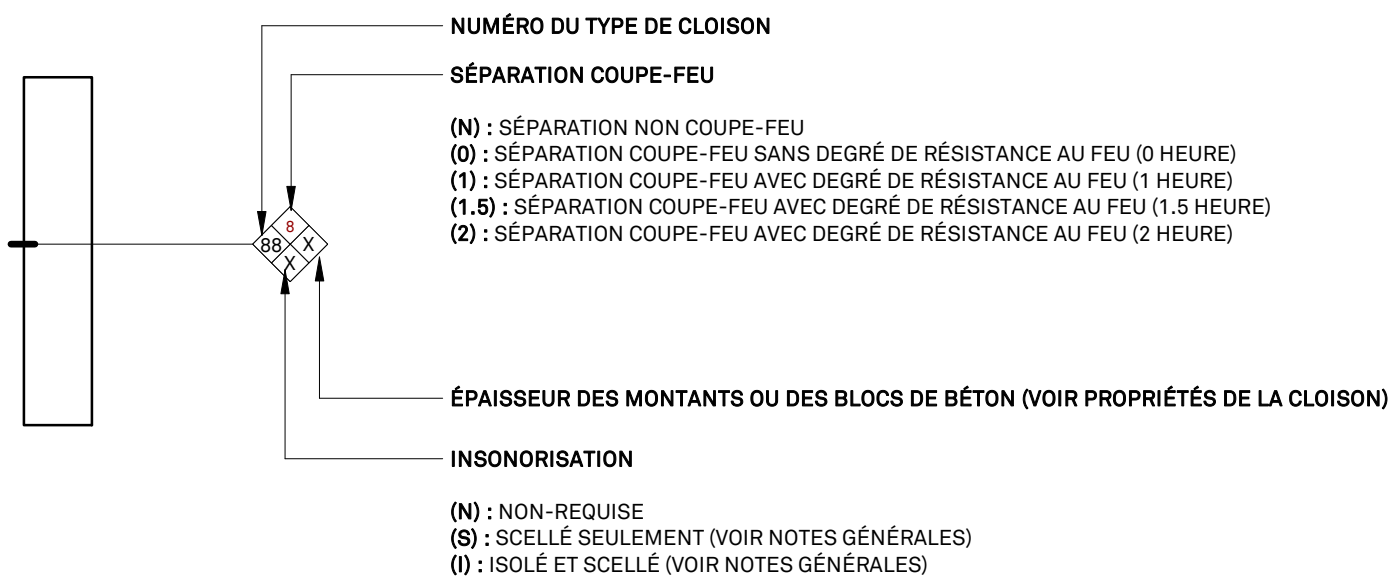
ANNEXE C - PLANS ARCHITECTURAUX ET PERSPECTIVES

- CLOISONS EN BLOCS DE BÉTON

TYPE		ASSEMBLAGES DE CLOISONS				RÉS. AU FEU (F)	REMARQUES
		CONSTRUCTION	DESCRIPTION	ÉPAISSEUR			
				BLOC	MUR		
	30		(A,B,C) • BLOC DE BÉTON	A 90mm	90mm	0 h	74% PLEIN
				B 140mm	140mm		57% PLEIN
				C 190mm	190mm		56% PLEIN
	31		(A,B,C) • BLOC DE BÉTON	A 90mm	90mm	1 h	100% PLEIN
				B 140mm	140mm		57% PLEIN
				C 190mm	190mm		56% PLEIN
	32		(B,C) • BLOC DE BÉTON	B 140mm	140mm	1.5 h	80% PLEIN
				C 190mm	190mm		56% PLEIN
	33		(B,C) • BLOC DE BÉTON	B 140mm	140mm	2 h	80% PLEIN
				C 190mm	190mm		56% ou 62% PLEIN
	34		(C) • BLOC DE BÉTON	C 190mm	190mm	4 h	75% PLEIN

NOTES GÉNÉRALES

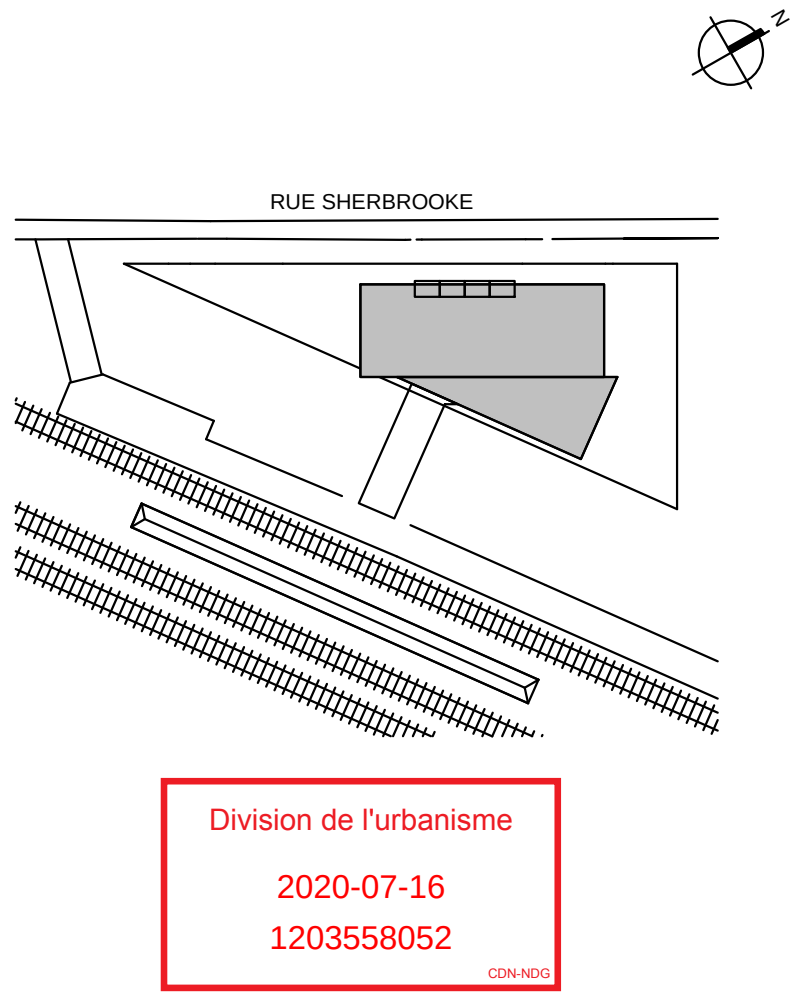
- 3- LORSQUE LA RÉSISTANCE AU FEU EST REQUISE (SÉPARATION COUPE-FEU AVEC OU SANS DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU), EXÉCUTER LE SCÉLLEMENT DES CLOISONS TEL QUE MONTRÉ AUX DÉTAILS TIPIQUES, EN UTILISANT UN SCÉLLANT HOMOLOGUÉ COUPE-FEU/PARE-FUMÉE (ENSEMBLE COUPE-FEU/PARE-FUMÉE). SE RÉFÉRER AU DEVIS POUR LES TYPES DE SCÉLLANTS.
- 2- LORSQUE SEULEMENT L'INSONORISATION EST REQUISE (CLOISON AVEC ISOLANT), EXÉCUTER LE SCÉLLEMENT DES CLOISONS TEL QUE MONTRÉ AUX DÉTAILS TIPIQUES EN UTILISANT UN MASTIC D'ÉTANCHÉITÉ ACOUSTIQUE. SE RÉFÉRER AU DEVIS POUR LES TYPES DE SCÉLLANT (MASTIC D'ÉTANCHÉITÉ ACOUSTIQUE). SE RÉFÉRER AU DEVIS POUR LES TYPES DE SCÉLLANTS.
- 3- LORSQUE L'ISOLATION ACOUSTIQUE EST REQUISE DANS LES CLOISONS, L'ISOLANT DOIT AVOIR UNE ÉPAISSEUR MINIMALE DE 90% DE LA PROFONDEUR DES MONTANTS MÉTALLIQUES (COLOMBAGES MÉTALLIQUES).
- 4- LES DÉTAILS DE JONCTION TIPIQUES DEVRONT ÊTRE SUIVIS POUR LES CLOISONS DONT L'INSONORISATION ET LA RÉSISTANCE AU FEU NE SONT PAS REQUISES. DANS CES CAS, LE SCÉLLANT EST NON-REQUIS.
- 5- SE RÉFÉRER AU DEVIS POUR LE CALIBRE DES MONTANTS MÉTALLIQUES ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS DU MANUFACTURIER POUR LA LIMITE DE HAUTEUR DES MONTANTS.
- 6- DANS LES ASSEMBLAGES DES CLOISONS PRÉSCRITS, REMPLACER LE PANNEAU DE GYPSE DE SURFACE (13mm ou 16mm) PAR UN PANNEAU DE GYPSE HYDROFUGE DANS LES SALLES D'EAU, LOCAUX DE CONGÉRIE, VESTIAIRES, CUISINES ET AUTRES ENDOITS HUMIDES, SAUF DANS LES ASSEMBLAGES AVEC RÉSISTANCE AU FEU (EXCLUANT LES ASSEMBLAGES 0 HRE) OÙ CE PANNEAU EST AJOUTÉ À L'ASSEMBLAGE.
- 7- DANS LES ASSEMBLAGES DES CLOISONS PRÉSCRITS, REMPLACER LE PANNEAU DE GYPSE DE SURFACE (13mm ou 16mm) PAR UN PANNEAU EN BÉTON LÉGER (DE MÊME ÉPAISSEUR) AUTOUR DES BAINS, DOUCHES ET AUX ENDOITS OÙ LE MUR EST RECOURVÉ DE CÉRAMIQUE, SAUF DANS LES ASSEMBLAGES AVEC RÉSISTANCE AU FEU (EXCLUANT LES ASSEMBLAGES 0 HRE) OÙ CE PANNEAU EST AJOUTÉ À L'ASSEMBLAGE. VOIR DÉTAILS 16/A004 ET 11/A005.
- 8- SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, LES DONNÉES DE RÉSISTANCE AU FEU ET L'INDICE DE TRANSMISSION SONORE (I.T.S.), SUR CES TABLEAUX, ONT ÉTÉ TIRÉS DU CNB 2005 AVEC DES MONTANTS MÉTALLIQUES DE CALIBRE 25 ET DE L'ISOLANT INSONORISANT IGNI-FUGE.
- 9- TOUTES LES CLOISONS AYANT UNE RÉSISTANCE AU FEU ET/OU UNE INSONORISATION REQUISES SONT CONSTRUITES DE LA DALLE DE PLANCHER À LA DALLE DE PLAFOND.
- 10- LORSQUE LES CLOISONS AUX PLANS SONT COTÉES EN LEUR CENTRE, IL S'AGIT DU CENTRE DE LEUR ÉPAISSEUR TOTALE ET NON LE CENTRE DU MONTANT MÉTALLIQUE. L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER LEUR EMPACEMENT EXACT AU CHANTIER PAR RAPPORT À LEUR ÉPAISSEUR TOTALE ET NON PAR RAPPORT AUX MONTANTS MÉTALLIQUES.
- 11- SAUF INDICATION CONTRAIRE AUX PLANS, L'ESPACE ENTRE L'OUVRETURE BRUTE DE LA PORTE ET LA CLOISON PERPENDICULAIRE ADJACENTE EST DE 100MM MIN.
- 12- INSTALLER UN PANNEAU DE CONTREPLAQUÉ IGNI-FUGÉ 1200x1200x19mm, FIN D'UN CÔTÉ, SUR LES MURS DES LOCAUX ÉLECTRIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DONT LES LOISIRS, 007, 008, 125, 241, 242, 333, 341, 431 ET 441. L'EMPLACEMENT DU PANNEAU IGNI-FUGÉ EST À COORDONNER AVEC LES ÉQUIPEMENTS. VOIR MEP – TÉLÉCOM. CERTAINS PANNEAUX DEVRONT ÊTRE INSTALLÉS SUR DES MONTANTS AFIN DE DÉGAGER LES CONDUITS AU BESOIN.
- 13- INSTALLER LES SCÉLLANTS IGNI-FUGES AU PÉRIMÈTRE DE TOUTES LES CLOISONS COUPE-FEU ET AU PÉRIMÈTRE DE TOUTES OUVERTURES PERMETTANT LE PASSAGE DE CONDUITS QUI TRAVERSENT UNE SÉPARATION COUPE-FEU.
- 14- DANS LES LOISIRS COMMERCIAUX 01, 02 ET 03, L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER LES TRAVAUX SUIVANTS: MURS: PEINDRE LE GYPSE EN BLANC.
- 15- TOUTES BOITES ÉLECTRIQUES, TUYAUTES OU ÉLÉMENTS DE PLOMBERIE (EX : DRAIN) ENCASTRÉS DANS LA DALLE CONTRÉVENANT AU MINIMUM D'ÉPAISSEUR DE BÉTON À RESPECTER POUR ASSURER LA RÉSISTANCE AU FEU 2H, DOIVENT ÊTRE SCÉLLÉS. LE DESSOUS DE LA DALLE DEVRA ÊTRE CICLÉ POUR ASSURER L'INTÉGRITÉ DE LA SÉPARATION COUPE-FEU.



CLOISONS EN PANNEAU DE GYPSE 16mm SUR MONTANTS METALLIQUES

TYPE	ASSEMBLAGES DE CLOISONS			RÉS. AU FEU (F)	REMARQUES
	CONSTRUCTION	DESCRIPTION	MONTANT		
01		• GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C • GYPSE TYPE X 16mm (5/8")	A 41mm		
			B 64mm		
			C 92mm		
			D 152mm		
02		• GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C • 2x GYPSE TYPE X 16mm (5/8")	A 41mm		
			B 64mm		
			C 92mm		
			D 152mm		
03		• 2x GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C • 2x GYPSE TYPE X 16mm (5/8")	A 41mm		
			B 64mm	2h (CNBC)	VOIR NOTES GÉNÉRALES
			C 92mm	2h (CNBC)	VOIR NOTES GÉNÉRALES
			D 152mm		
04		• 2x GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C • 3x GYPSE TYPE X 16mm (5/8")	A 41mm		
			B 64mm		
			C 92mm		
			D 152mm		
05		• GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C • BARRE RÉSILIENTE @ 610mm (24") c/c • GYPSE TYPE X 16mm (5/8")	A 41mm		(*)
			B 64mm		(*)
			C 92mm		(*)
			D 152mm		(*)
06		• GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C • BARRE RÉSILIENTE @ 610mm (24") c/c • 2x GYPSE TYPE X 16mm (5/8")	A 41mm		(*)
			B 64mm		(*)
			C 92mm		(*)
			D 152mm		(*)
07		• 2x GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C • BARRE RÉSILIENTE @ 610mm (24") c/c • 2x GYPSE TYPE X 16mm (5/8")	A 41mm		(*)
			B 64mm		(*)
			C 92mm		(*)
			D 152mm		(*)
08		• GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C • ESPACE D'AIR VARIABLE • MONTANTS MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C • GYPSE TYPE X 16mm (5/8")	A 41mm		
			B 64mm		
			C 92mm		
			D 152mm		
09		• 2x GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C • ESPACE D'AIR VARIABLE • MONTANTS MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C • 2x GYPSE TYPE X 16mm (5/8")	A 41mm		
			B 64mm		
			C 92mm		
			D 152mm		
10		• GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS OU FOURRURES MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C	A 41mm		
			B 64mm		
			C 92mm		
			D 152mm		
			E 22mm		
11		• 2x GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS OU FOURRURES MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C	A 41mm	-	
			B 64mm	-	
			C 92mm	-	
			D 152mm	-	
			E 22mm	-	
12		• GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • BARRE RÉSILIENTE @ 610mm (24") c/c • MONTANTS OU FOURRURES MÉTALLIQUES @ 406mm (16") C/C	A 41mm	-	
			B 64mm	-	
			C 92mm	-	
			D 152mm	-	
			E 22mm	-	
20		• GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS "CH" @ 610mm (24") c/c • GYPSE TYPE X 25mm (1")	A 64mm		
			B 102mm		
			C 152mm		
21		• 2x GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS "CH" @ 610mm (24") c/c • GYPSE TYPE X 25mm (1")	A 64mm		
			B 102mm		
			C 152mm		
22		• 3x GYPSE TYPE X 16mm (5/8") • MONTANTS "CH" @ 610mm (24") c/c • GYPSE TYPE X 25mm (1")	A 64mm		
			B 102mm		
			C 152mm		

ITS : INDICE DE TRANSMISSION SONORE
CNB : CODE NATIONAL DU BÂTIMENT
CNRC : CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
EST. : ESTIMÉE
(*) EN UTILISANT LES MONTANTS MÉTALLIQUES DE CALIBRE 20
MINIMUM.



Note:

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES
FINS DE CONSTRUCTION

- A. Vérifier toutes les dimensions apparaissant au dessin de même que les conditions sur l'emplacement
B. Faire rapport immédiatement à l'architecte ou à l'ingénieur de toute inexactitude.
C. Ne pas prendre de mesure à l'échelle sur les dessins.

[illegible]

0	2020-07-15	ÉMIS POUR CCU - 70%
---	------------	---------------------

No. AAAA-MM-JJ	Émission/Révision
----------------	-------------------

Client:

exo

Contrat No.

PELLAND LEBLANC ARCHITECTES SENC
2050-1 PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QC H3B 2C4
T 514 282 6834 f 514 284 5593
SID LEE ARCHITECTURE.com

Sceau:

Conçu par:	Designer	Vérifier par:	Checker
Dessiné par	Author	Approuvé par:	Approver

Projet: **GARE MONTRÉAL OUEST**

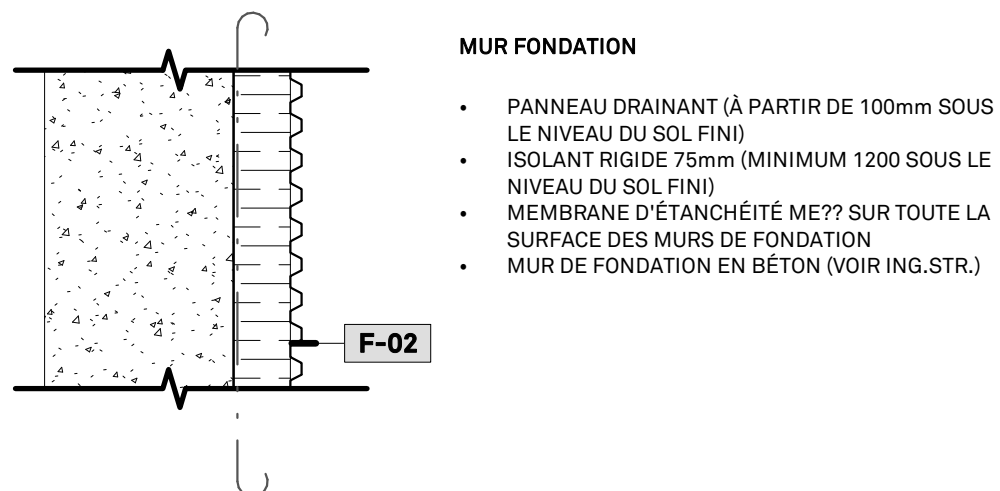
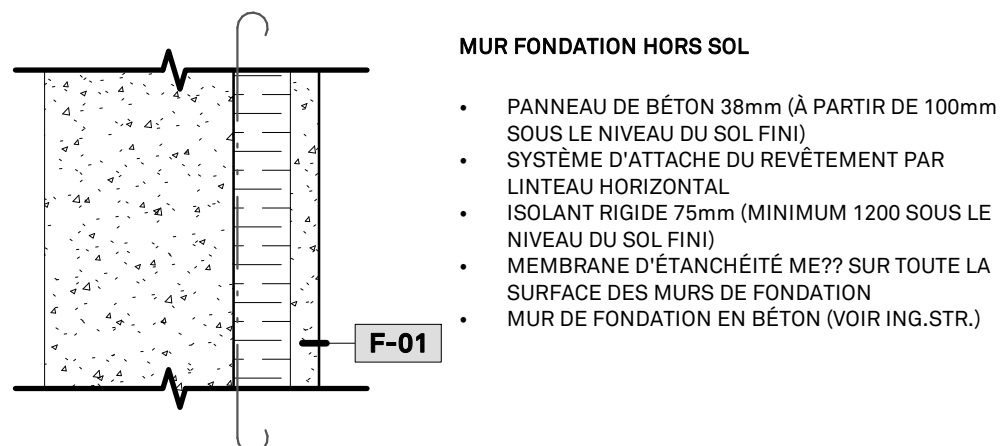
Titre:
COMPOSITIONS TYPIQUES

Format A1	ÉCHELLE: INDIQUÉE
---------------------	----------------------

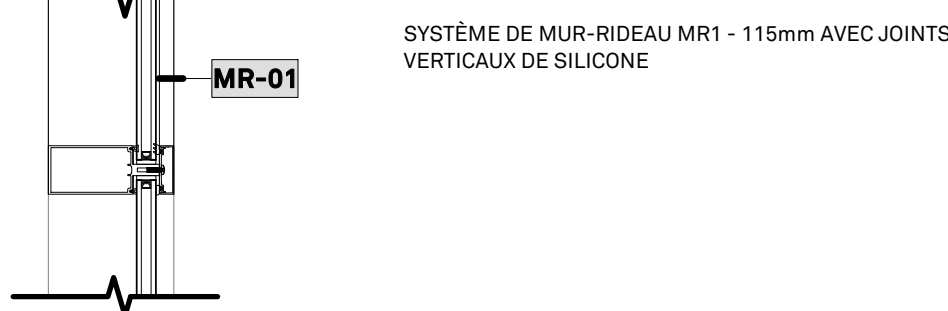
Discipline
Architecture

Discip	A002	Révision
A		No.
		0

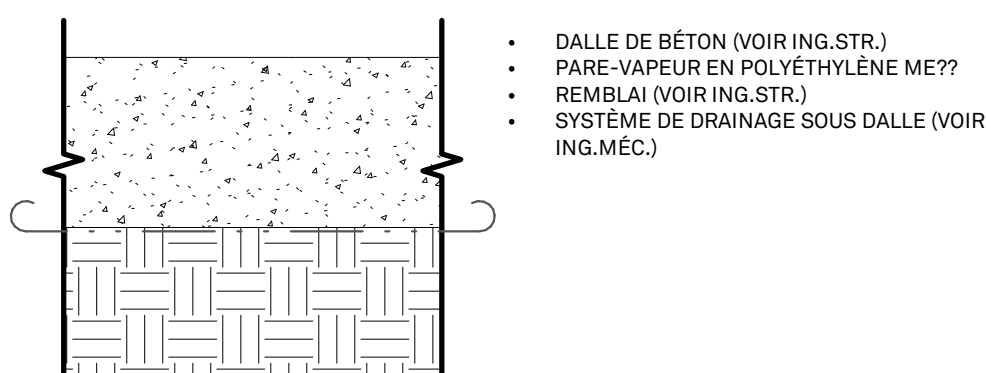
COMPOSITIONS TYPES - MURS EXTÉRIEUR



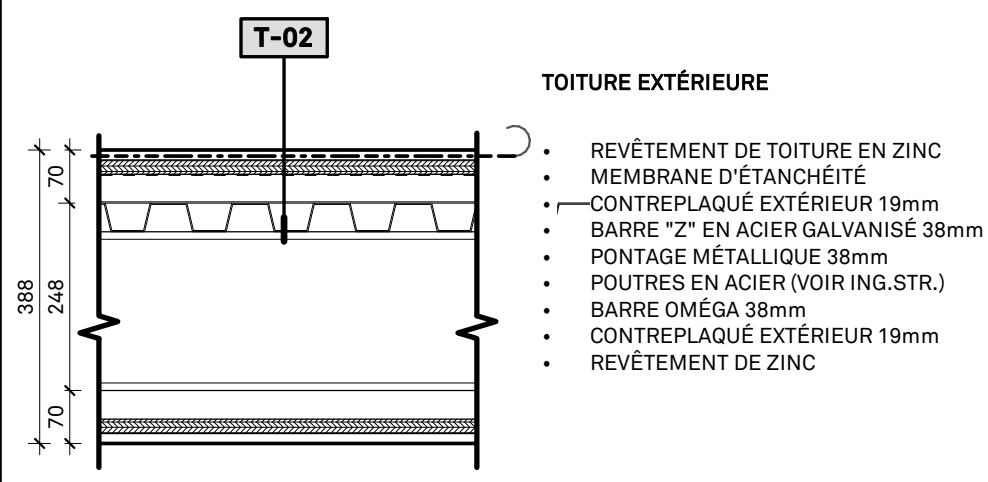
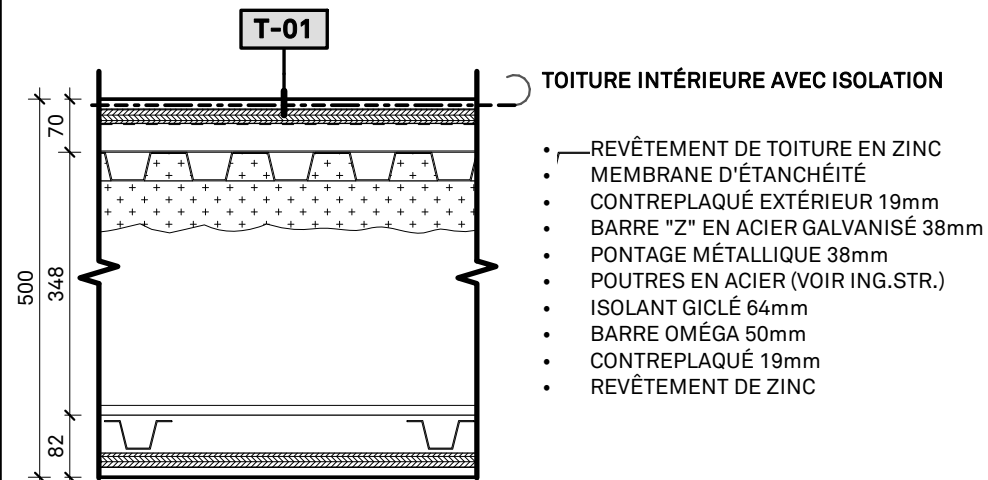
MUR-RIDEAU MR1 AVEC JOINTS SILICONE



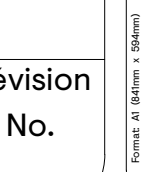
COMPOSITIONS TYPES - DALLES



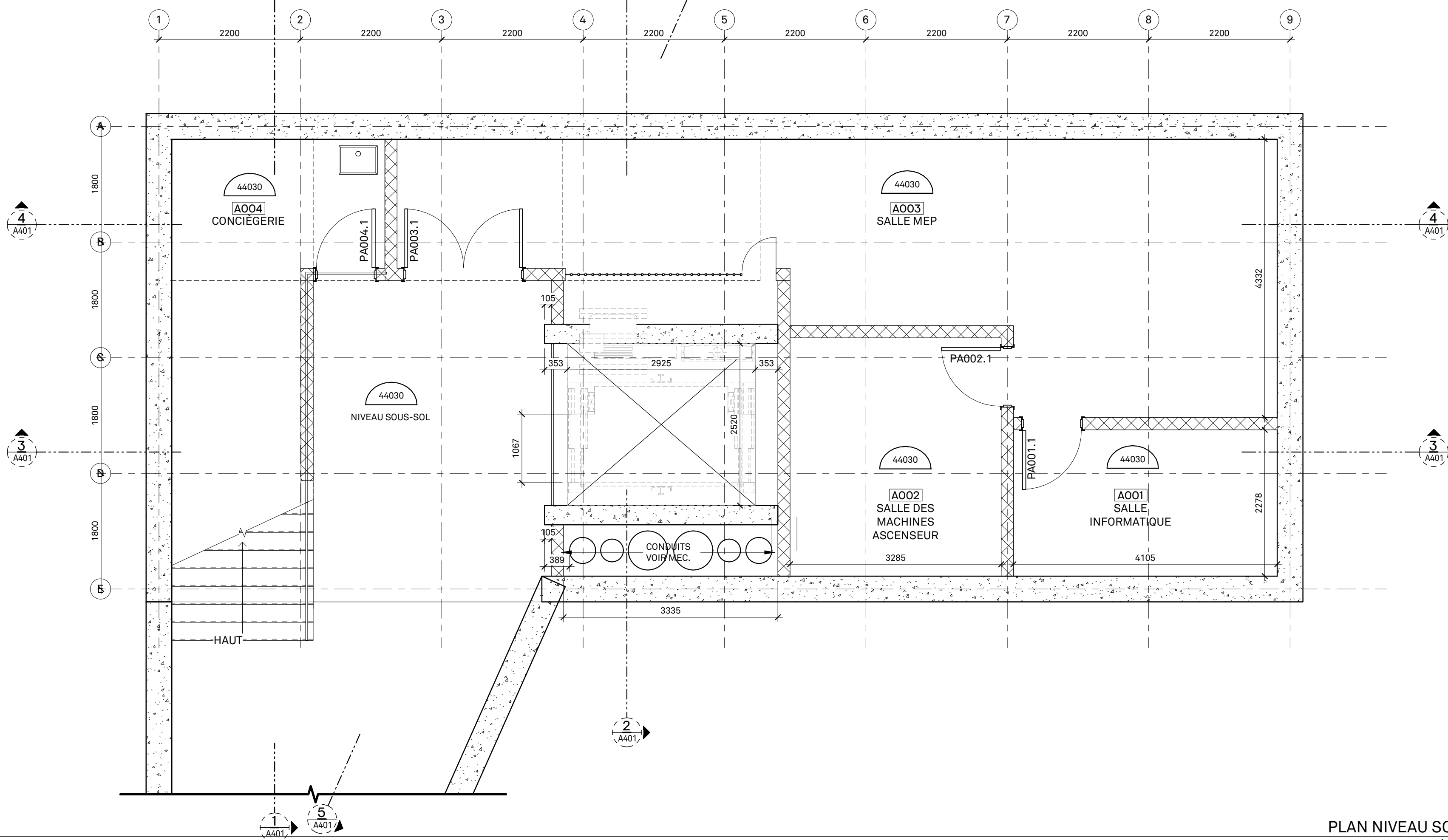
COMPOSITIONS TYPES - TOITURES



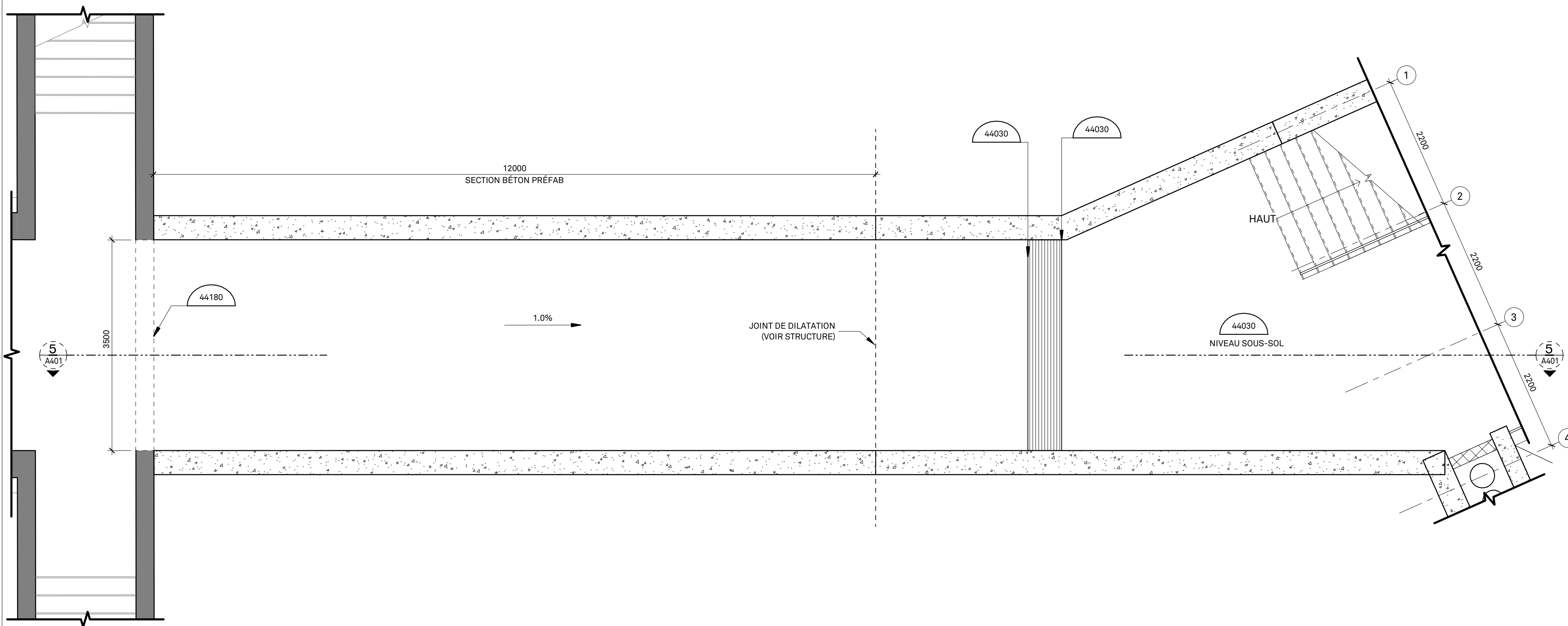
Codification consultant:	Discip	A003	Révision No. 0
Codification RTM: xxxx	A		



ANNEXE C - PLANS ARCHITECTURAUX ET PERSPECTIVES



PLAN NIVEAU SOUS-SOL 2
ÉCHELLE : 1 : 50 + A101



PLAN NIVEAU SOUS-SOL_TUNNEL + 1
ÉCHELLE : 1 : 50 A101

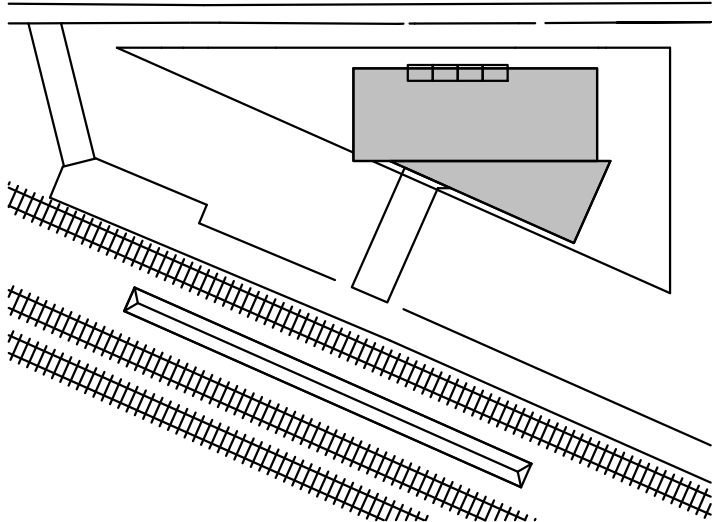
NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

N/A

N/A



RUE SHERBROOKE



Division de l'urbanisme

2020-07-16

1203558052

CDN-NDG

Note:

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES
FINS DE CONSTRUCTION

3. Faire rapport immédiatement à l'architecte ou à l'ingénieur de toute inexactitude.

[illegible]

0	2020-07-15	ÉMIS POUR CCU - 70%
---	------------	---------------------

No. AAAA-MM-JJ Émission/Révision

Client:

exo

Contrat No.

sidlee architecture

PELLAND LEBLANC ARCHITECTES SENC
2050-1 PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QC H3B 2C4
T 514 282 6834 f 514 284 5593
SID LEE ARCHITECTURE.com

Sceau:

Conçu par: _____ Vérifier par: _____
Dessiné par **Author** Approuvé par: _____

Projet: **GARE MONTRÉAL OUEST**

Titre: **PLAN SOUS-SOL TUNNEL**

Format	ÉCHELLE:
A1	INDIQUÉE

Discipline
Architecture

No. Projet
20-150203887

Codification RTM
XXXX

Discip

A

A101

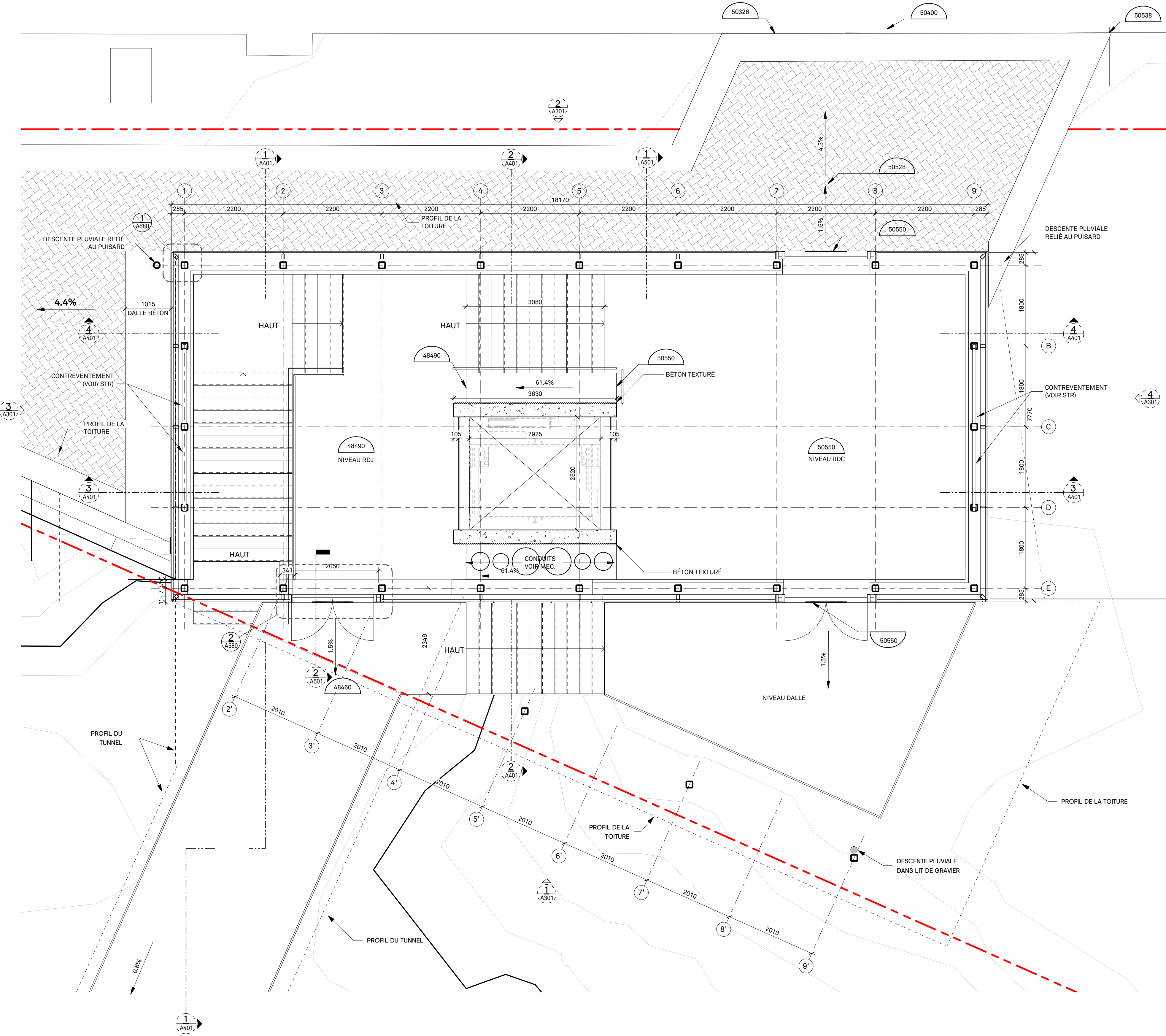
Révisio
No.

Révision No.	
-----------------	--

ANNEXE C - PLANS ARCHITECTURAUX ET PERSPECTIVES

RUE SHERBROOKE

TROITTOIR

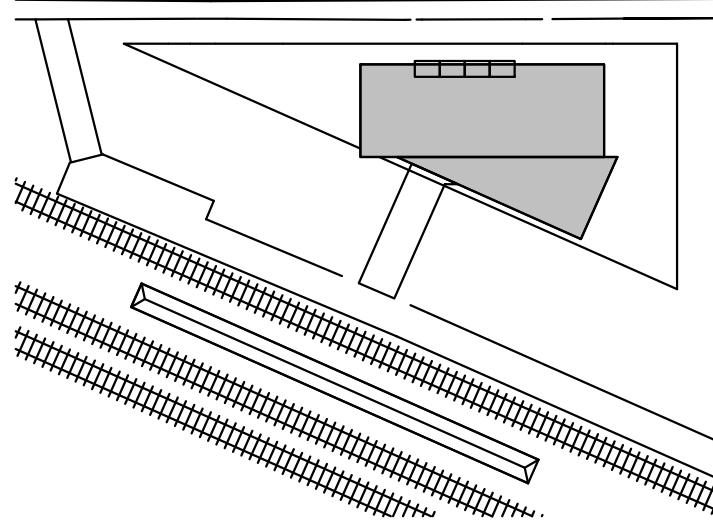


NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

C01

N/A

RUE SHERBROOKE



Division de l'urbanisme

2020-07-16

1203558052

CONADOS

Note:

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES
FINS DE CONSTRUCTION

A. Vérifier toutes les dimensions apparaissant au dessin de même que les conditions sur l'emplacement.
B. Faire rapport immédiatement à l'architecte ou à l'ingénieur de toute inexactitude.
C. Ne pas prendre de mesure à l'échelle sur les dessins.

0 2020-07-15 ÉMIS POUR CCU - 70%

No. AAAA-MM-JJ Émission/Révision

Client:

exo

Contrat No.

sidlee architecture

PELLAND LEBLANC ARCHITECTES SENC
2050-1 PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QC H3B 2C4
T 514 282 6834 f 514 284 5593
SID LEE ARCHITECTURE.com

Sceau:

Conçu par: Vérifier par:
Dessiné par: Author Approuvé par:

Projet: GARE MONTRÉAL OUEST

Titre: PLAN NIVEAU RDC

Format: ÉCHELLE:
A1 INDIQUÉE

Discipline: Architecture

No. Projet: 20-150203887
Codification RTM: xxxx

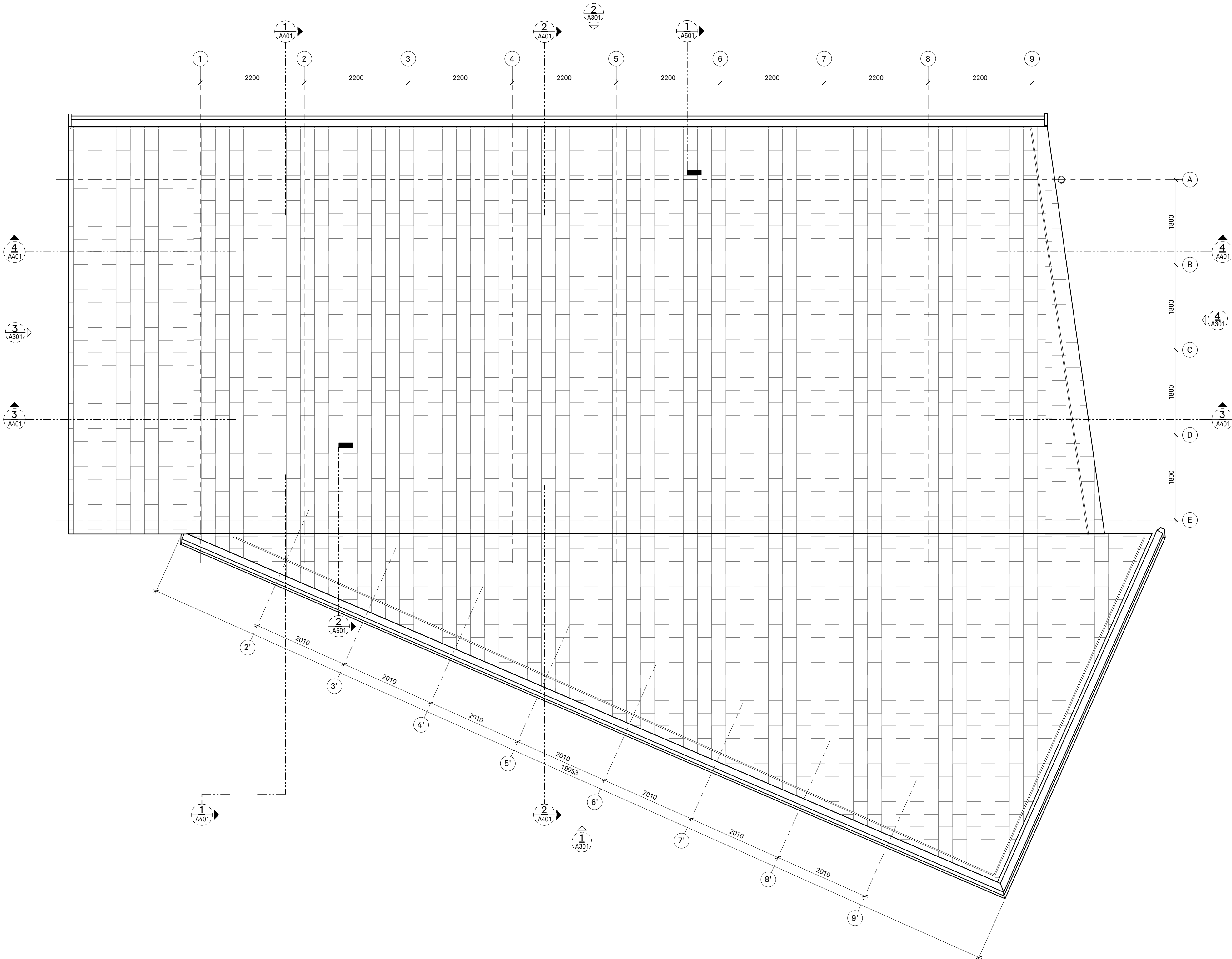
Discip: A

A102

Révision No. 0

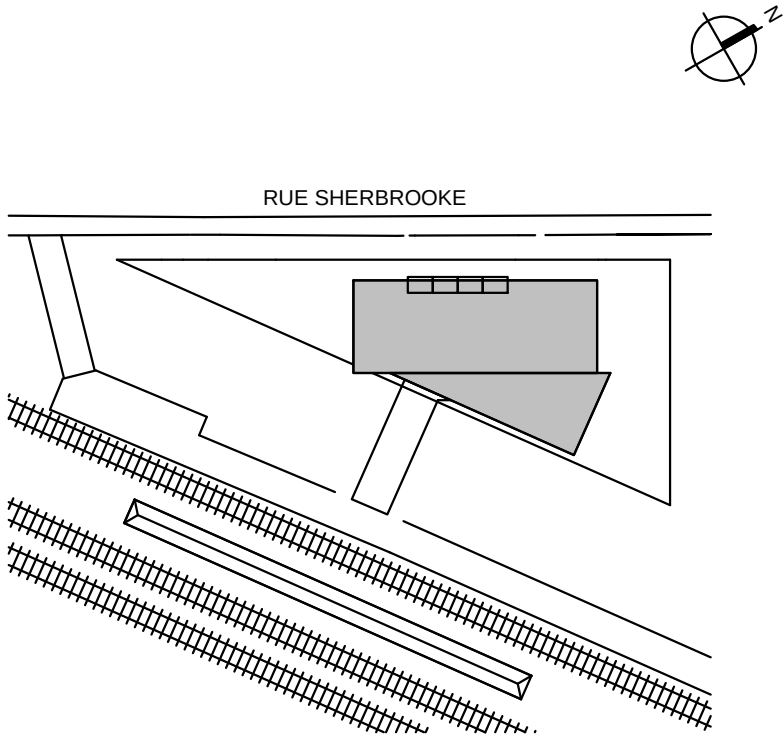
PLAN NIVEAU RDC 1
ÉCHELLE : 1 : 50 A102

ANNEXE C - PLANS ARCHITECTURAUX ET PERSPECTIVES



PLAN NIVEAU TOIT
ÉCHELLE : 1 : 50

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION	
C01	N/A



Division de l'urbanisme
2020-07-16
1203558052
CON-NDG

Note:

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES
FINS DE CONSTRUCTION

- A. Vérifier toutes les dimensions apparaissant au dessin de même que les coditions sur l'emplacement
B. Faire rapport immédiatement à l'architecte ou à l'ingénieur de toute inexacttude.
C. Ne pas prendre de mesure à l'échelle sure les dessins.

0	2020-07-15	ÉMIS POUR CCU - 70%
No.	AAAA-MM-JJ	Émission/Révision

Client:

exo

Contrat No.

sidlee architecture

PELLAND LEBLANC ARCHITECTES SENC
2050-1 PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QC H3B 2C4
T 514 282 6834 f 514 284 5593
SID LEE ARCHITECTURE.com

Sceau:

Conçu par:	Designer	Vérifier par:	Checker
Dessiné par:	Author	Approuvé par:	Approver

Projet: GARE MONTRÉAL OUEST

Titre: PLAN TOITURE

Format	ÉCHELLE:
A1	INDIQUÉE

Discipline
Architecture

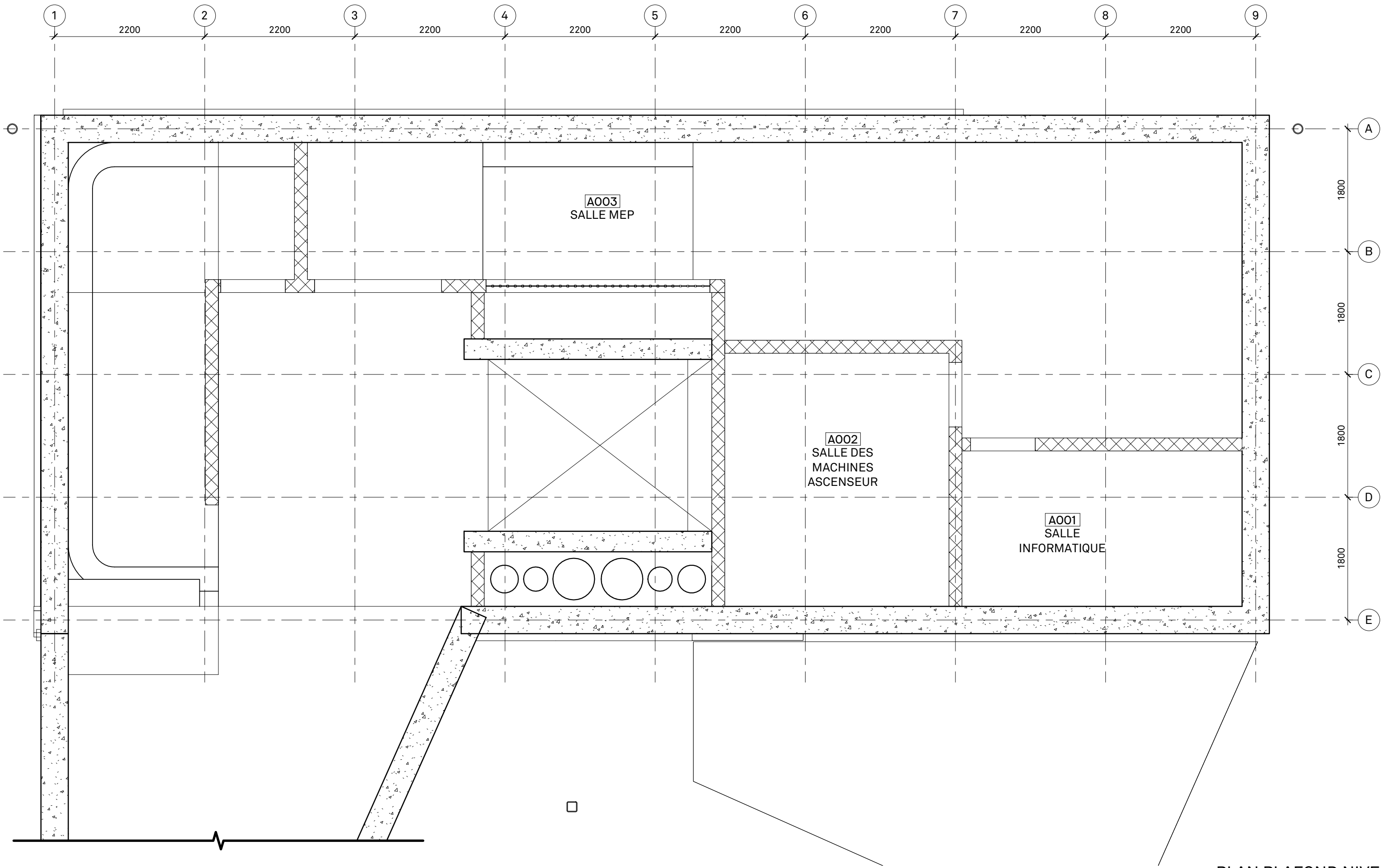
No. Projet
20-150203887
Codification RTM
xxxx

Discip
A

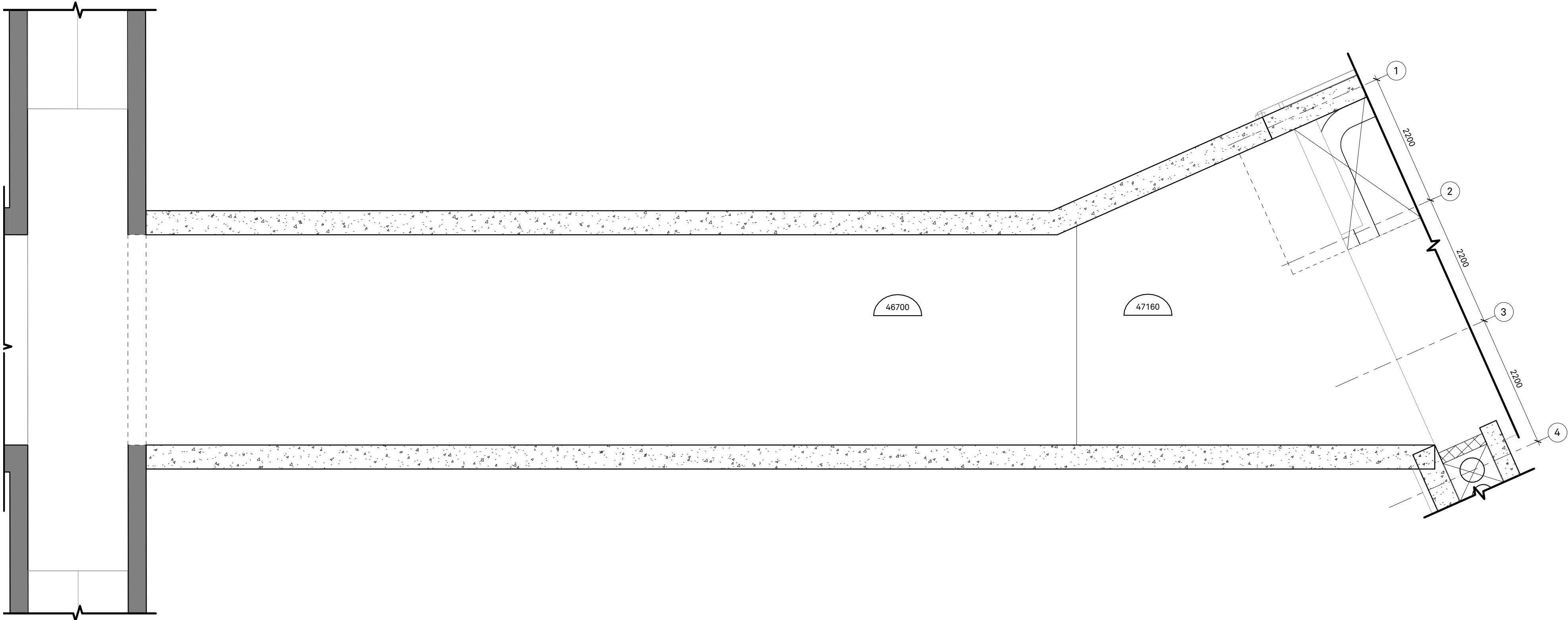
A103

Révision
No.
0

ANNEXE C - PLANS ARCHITECTURAUX ET PERSPECTIVES



PLAN PLAFOND NIVEAU SOUS-SOL 2
ÉCHELLE : 1 : 50 A201

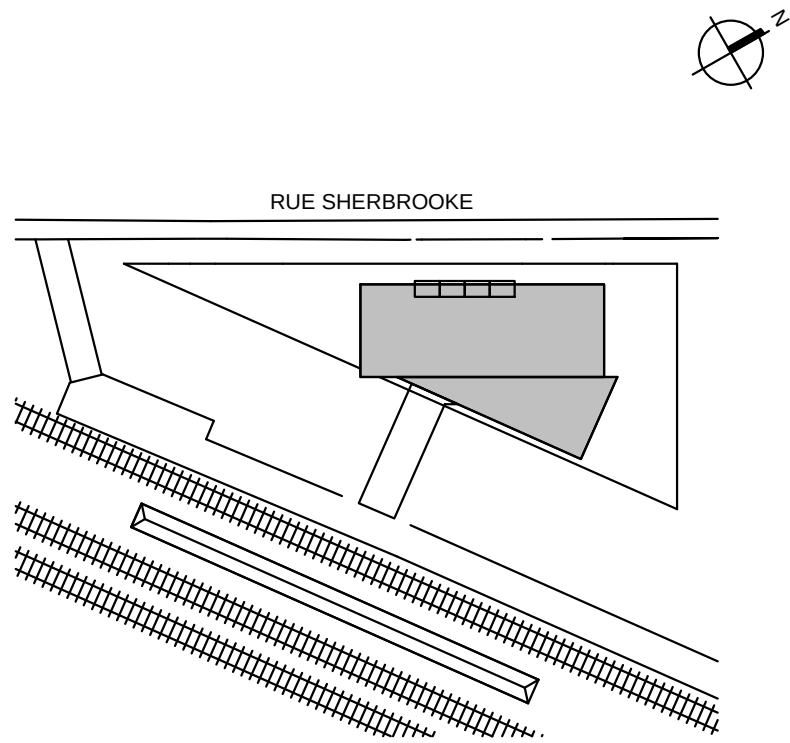


PLAN PLAFOND NIVEAU SOUS-SOL_TUNNEL 1
ÉCHELLE : 1 : 50 A201

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION PLAFOND

CP01

N/A



Division de l'urbanisme
2020-07-16
1203558052

Note:

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES
FINS DE CONSTRUCTION

A. Vérifier toutes les dimensions apparaissant au dessin de même que les coditions sur l'emplacement
B. Faire rapport immédiatement à l'architecte ou à l'ingénieur de toute inexactitude.
C. Ne pas prendre de mesure à l'échelle sure les dessins.

0 2020-07-15 ÉMIS POUR CCU - 70%

No. AAAA-MM-JJ Émission/Révision

Client:

exo

Contrat No.

sidlee architecture

PELLAND LEBLANC ARCHITECTES SENC
2050-1 PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QC H3B 2C4
T 514 282 6834 f 514 284 5593
SID LEE ARCHITECTURE.com

Sceau:

Conçu par: Designer Vérifier par: Checker
Dessiné par: Author Approuvé par: Approver

Projet: GARE MONTRÉAL OUEST

Titre: PLAN PLAFOND SOUS-SOL

Format: A1
ÉCHELLE: INDIQUÉE

Discipline: Architecture

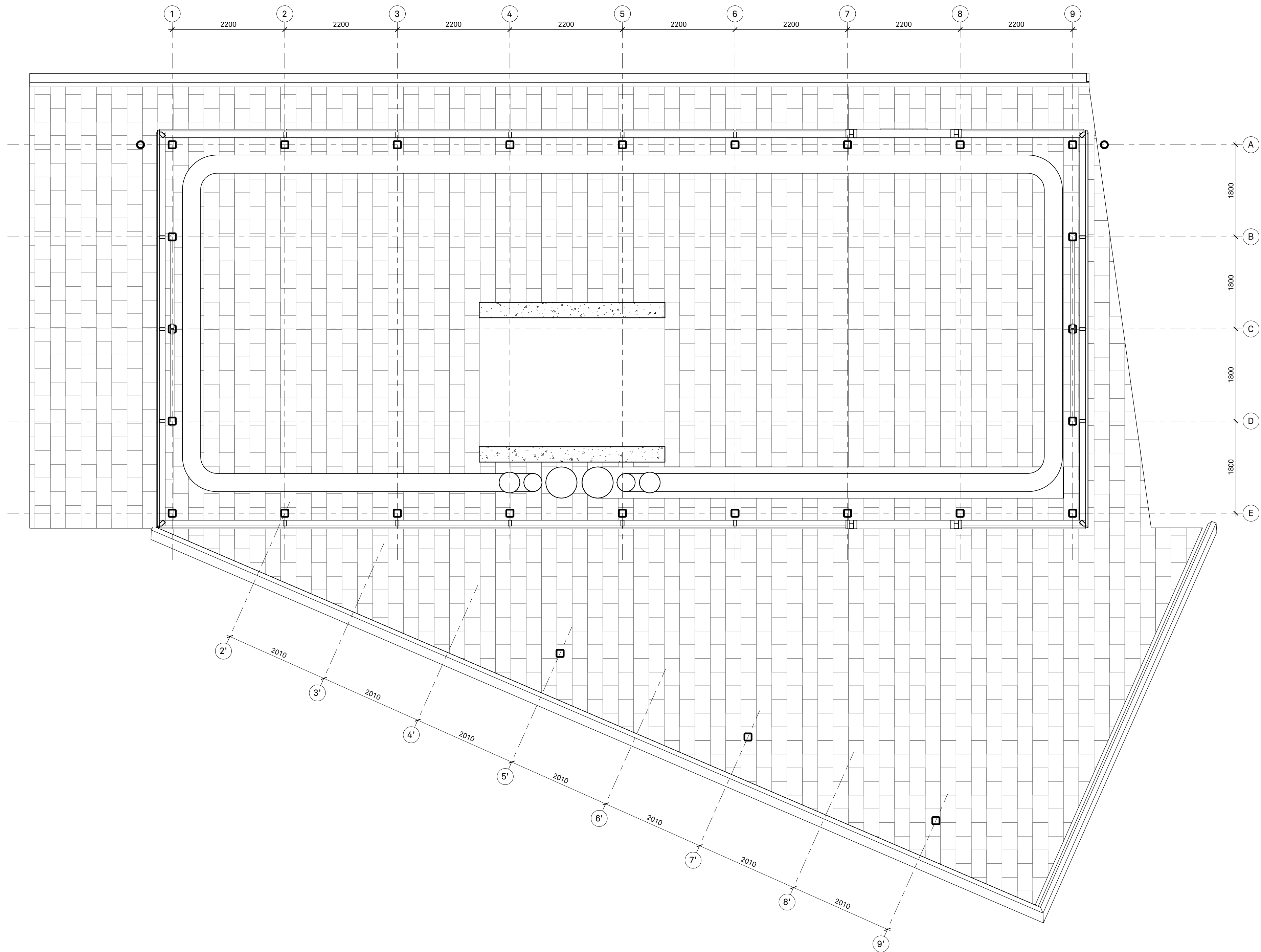
No. Projet: 20-150203887
Codification RTM: xxx

Discip: A

A201

Révision No.: 0

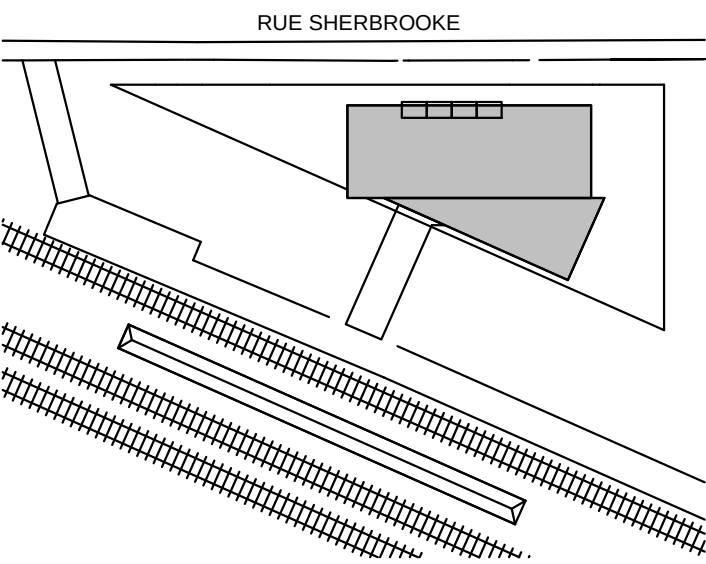
ANNEXE C - PLANS ARCHITECTURAUX ET PERSPECTIVES



PLAN PLAFOND NIVEAU RDC + 1
ÉCHELLE : 1 : 50 A202

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION PLAFOND

CP01	N/A
------	-----



Division de l'urbanisme

2020-07-16
1203558052

Note:

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES
FINS DE CONSTRUCTION

3. Faire rapport immédiatement à l'architecte ou à l'ingénieur de toute inexactitude.

[illegible]

0	2020-07-15	ÉMIS POUR CCU - 70%
---	------------	---------------------

No. AAAA-MM-JJ Émission/Révision

Client:

exo

Contrat No.

sidlee architecture

PELLAND LEBLANC ARCHITECTES SENC
2050-1 PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QC H3B 2C4
t 514 282 6834 f 514 284 5593
SID LEE ARCHITECTURE.com

ceau:

Conçu par:	Designer	Vérifier par:	Checker
Dessiné par	Author	Approuvé par:	Approved

projet: **GARE MONTRÉAL OUEST**

PLAN PLAFOND RDC

Format A1	ÉCHELLE: INDIQUÉE
---------------------	----------------------

discipline
Architecture

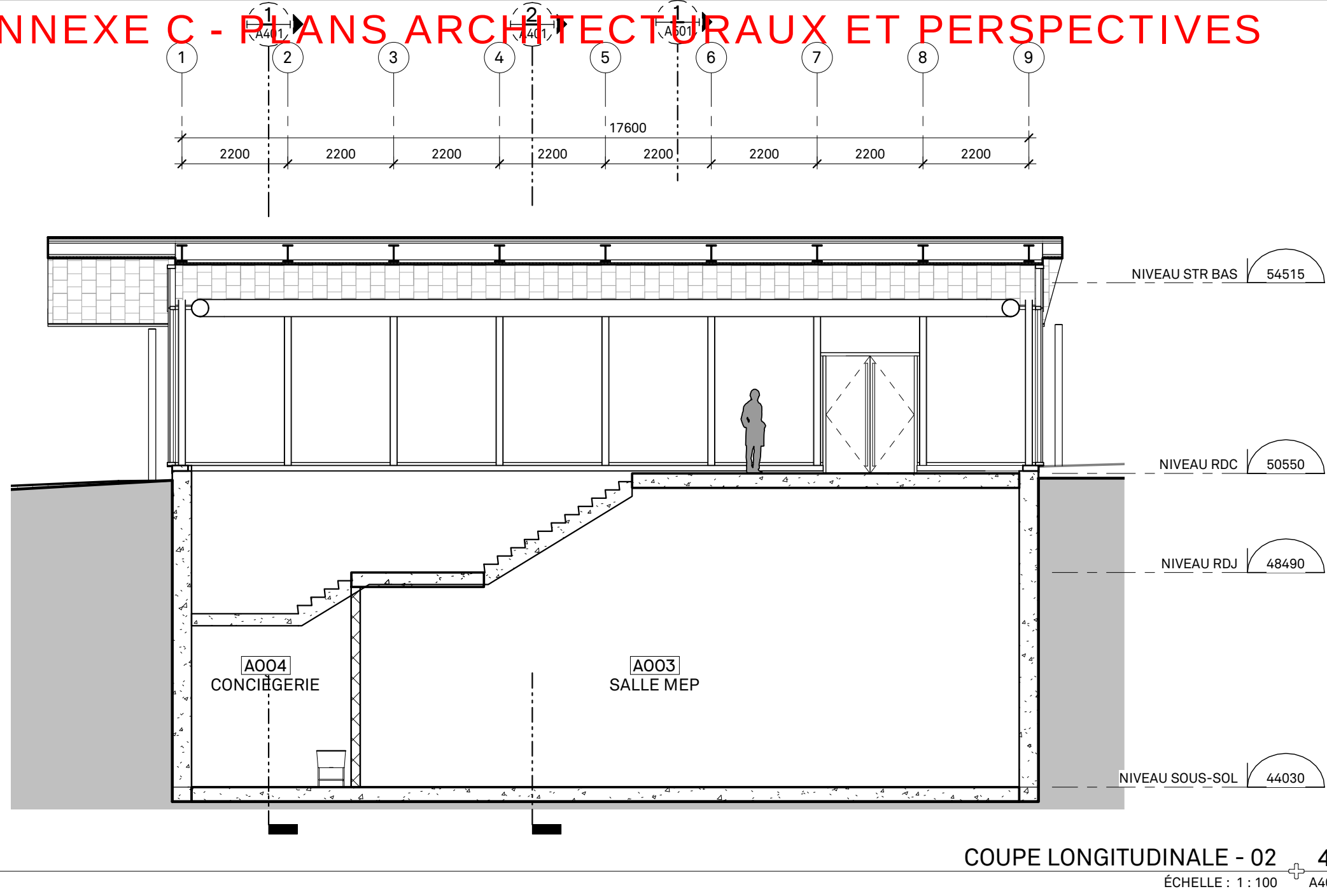
o. Projet
20-15020388
Codification RTM
XXXX

Disci
A

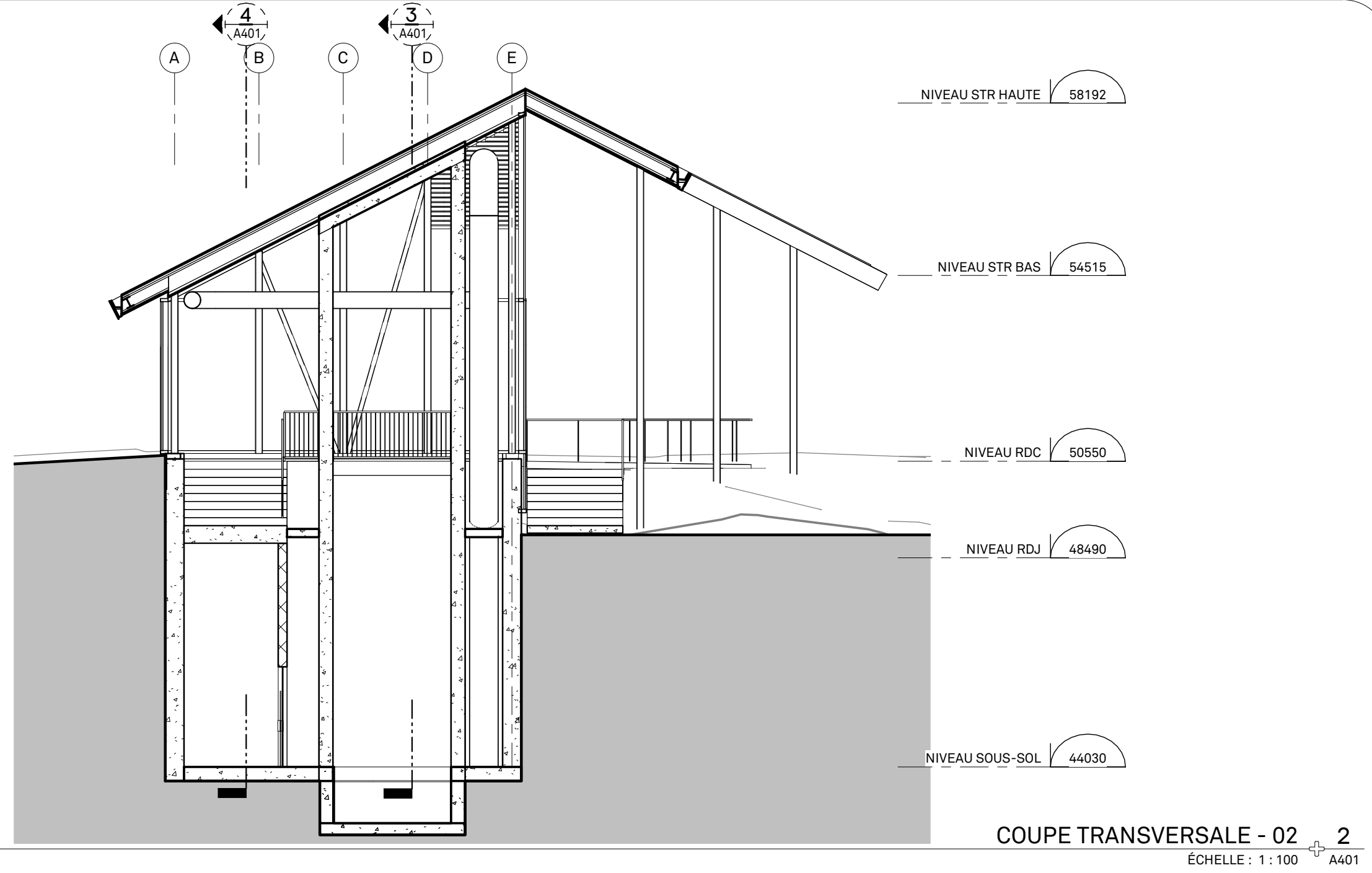
A202

Révision
No.
0

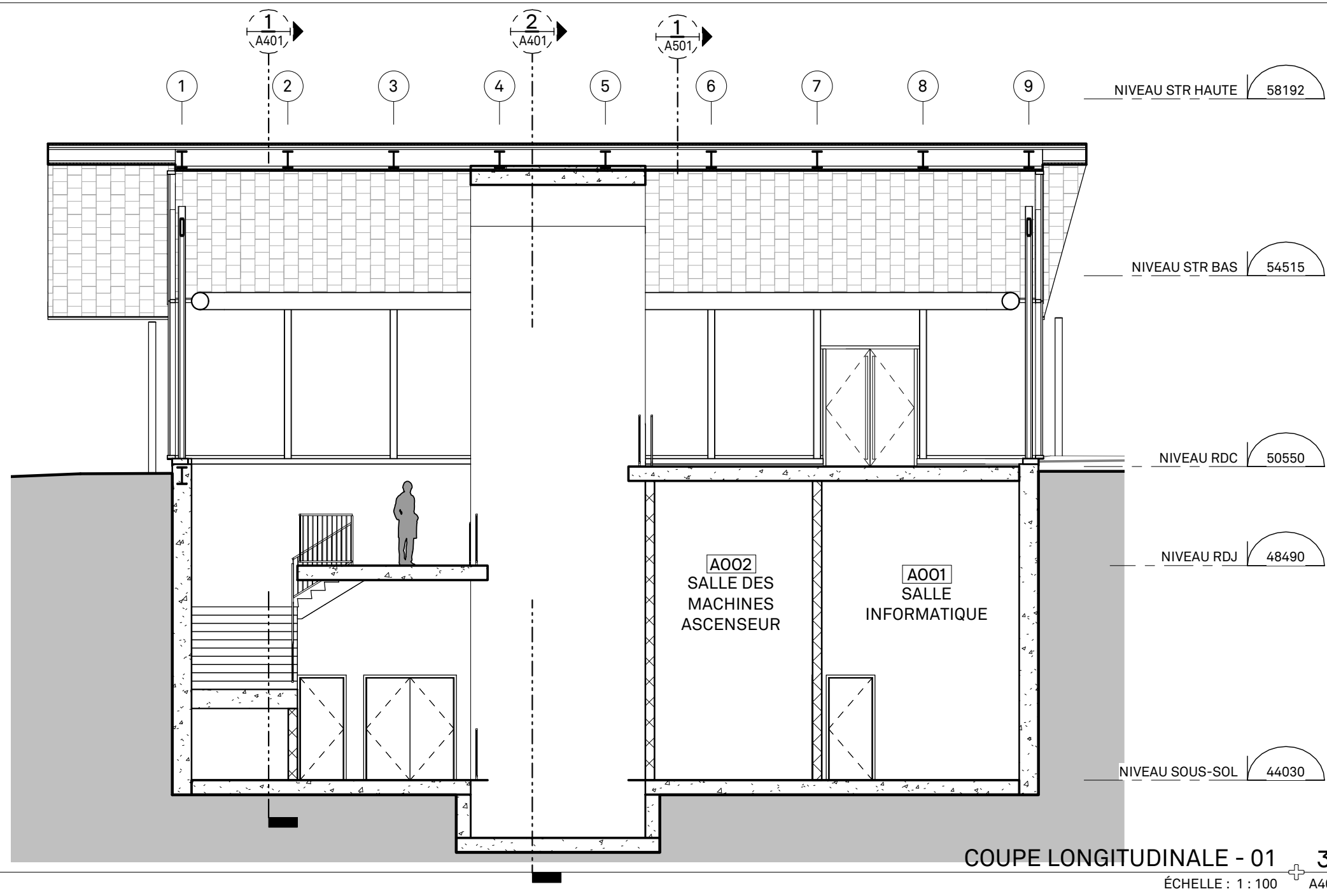
ANNEXE C - PLANS ARCHITECTURAUX ET PERSPECTIVES



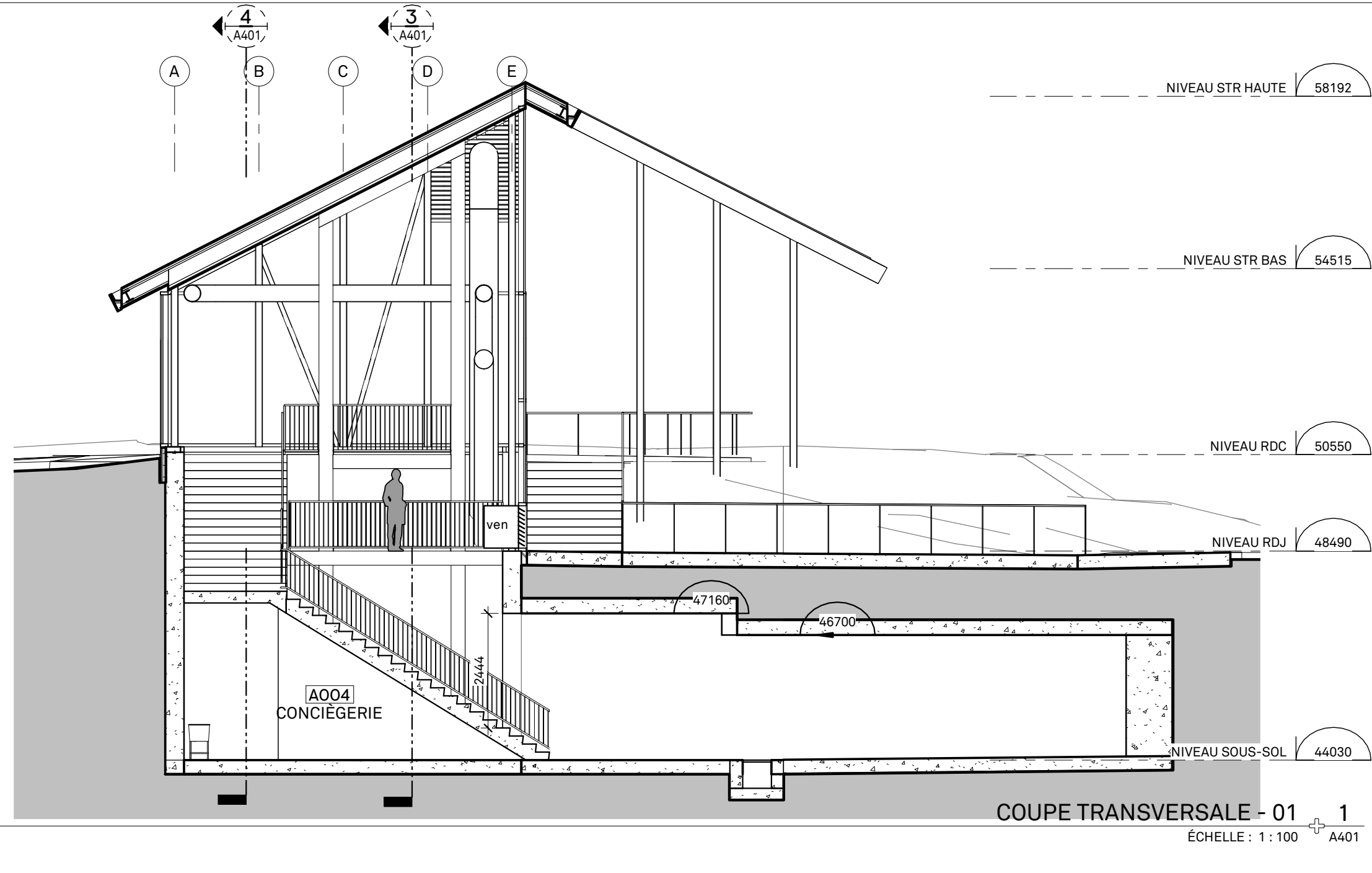
COUPE LONGITUDINALE - 02 + 4
ÉCHELLE : 1 : 100 A401



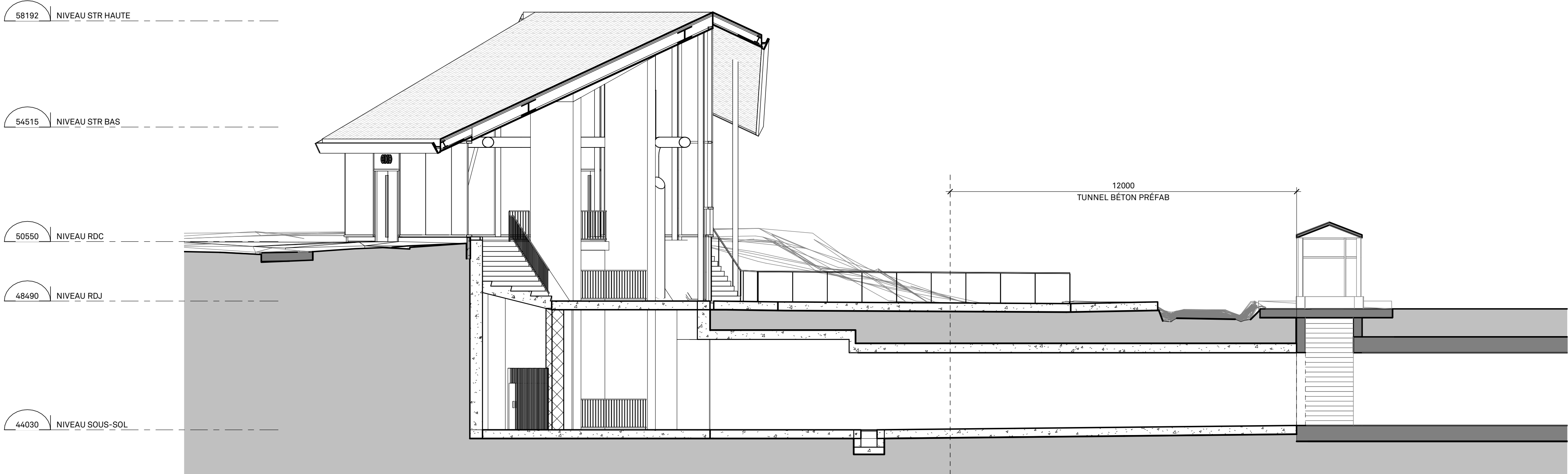
COUPE TRANSVERSALE - 02 2
ÉCHELLE : 1 : 100 + A401



COUPE LONGITUDINALE - 01 + 3
ÉCHELLE : 1 : 100 A401

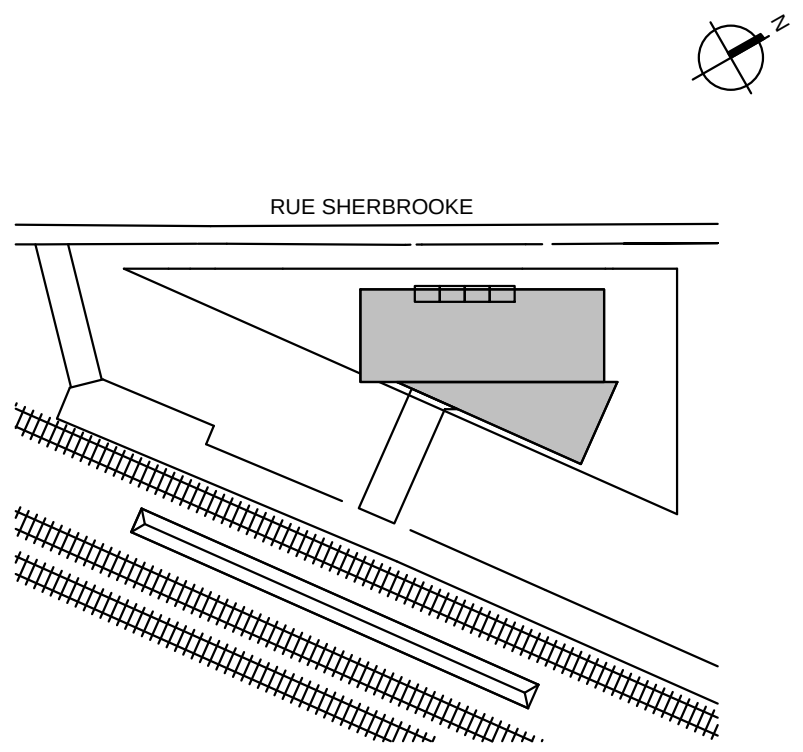


COUPE TRANSVERSALE - 01 1
ÉCHELLE : 1 : 100 A401



COUPE SUR TUNNEL

ÉCHELLE : 1 : 100



Division de l'urbanisme
2020-07-16
1203558052

Note:

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES
FINS DE CONSTRUCTION

- A. Vérifier toutes les dimensions apparaissant au dessin de même que les conditions sur l'emplacement
- B. Faire rapport immédiatement à l'architecte ou à l'ingénieur de toute inexactitude.
- C. Ne pas prendre de mesure à l'échelle sur les dessins.

O	2020-07-15	ÉMIS POUR CCU - 70%		

0	2020-07-15	ÉMIS POUR CCU - 70%
No.	AAAA-MM-JJ	Émission/Révisi

Client:

exo

Contrat No.

sidlee architecture

PELLAND LEBLANC ARCHITECTES SENC
2050-1 PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QC H3B 2C4
T 514 282 6834 f 514 284 5593
SID LEE ARCHITECTURE.com

Sceau:

Conçu par:	Vérifier par:
Dessiné par Author	Approuvé par:

Projet: **GARE MONTRÉAL OUEST**

Titre:
COUPE GÉNÉRALE

Format	ÉCHELLE:
A1	INDIQUÉE

Discipline
Architecture

No. Projet
20-150203887

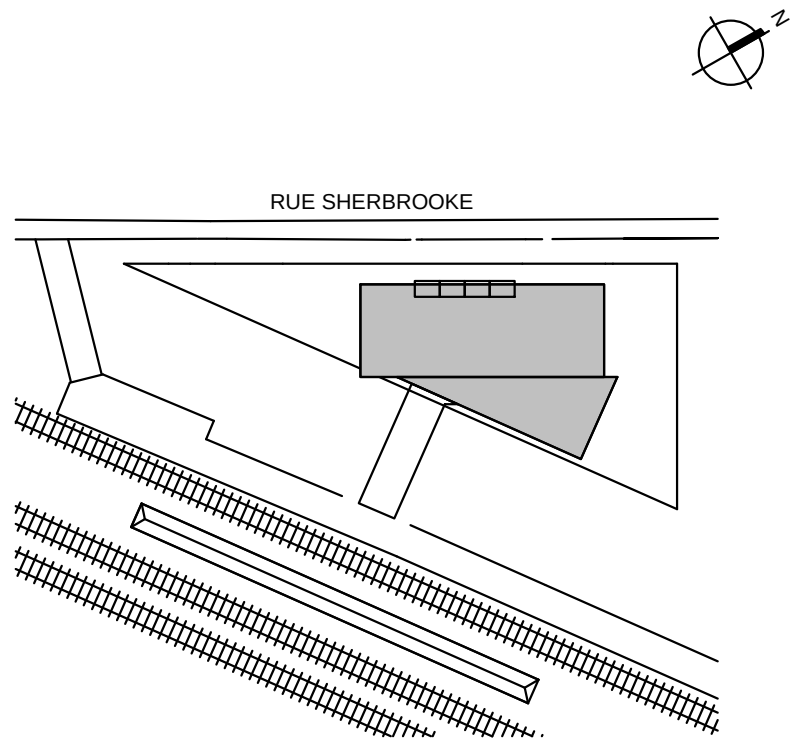
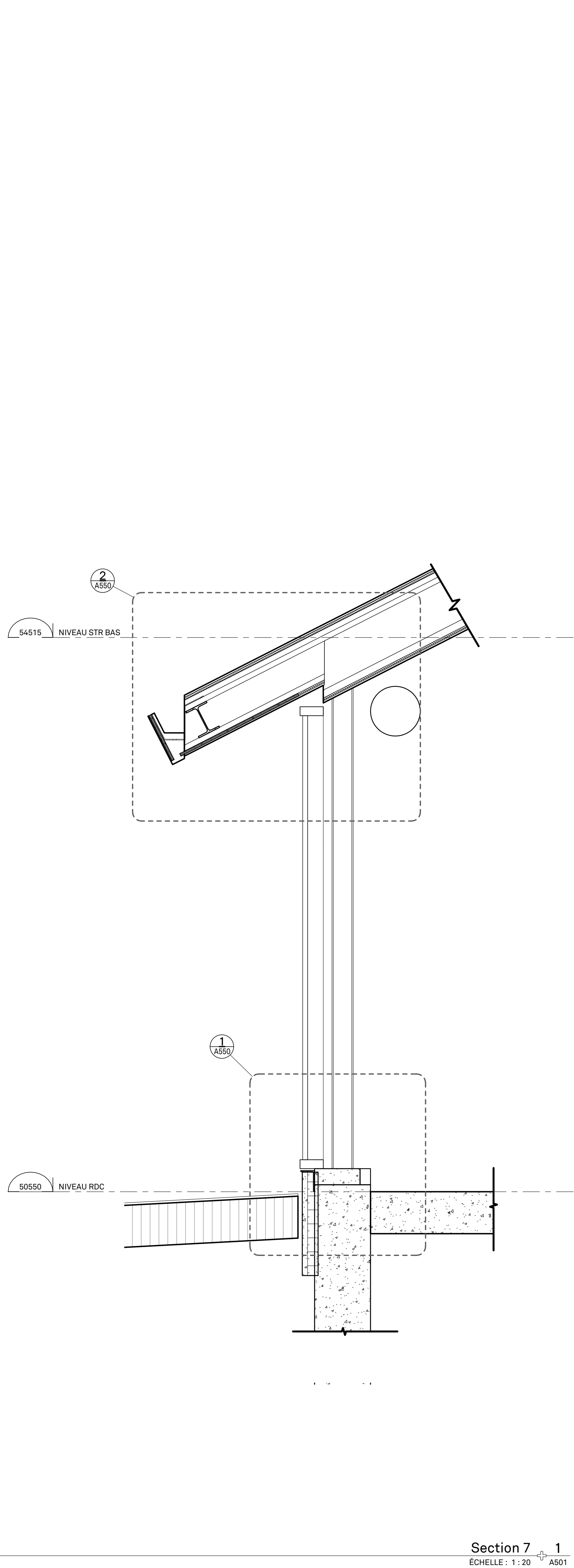
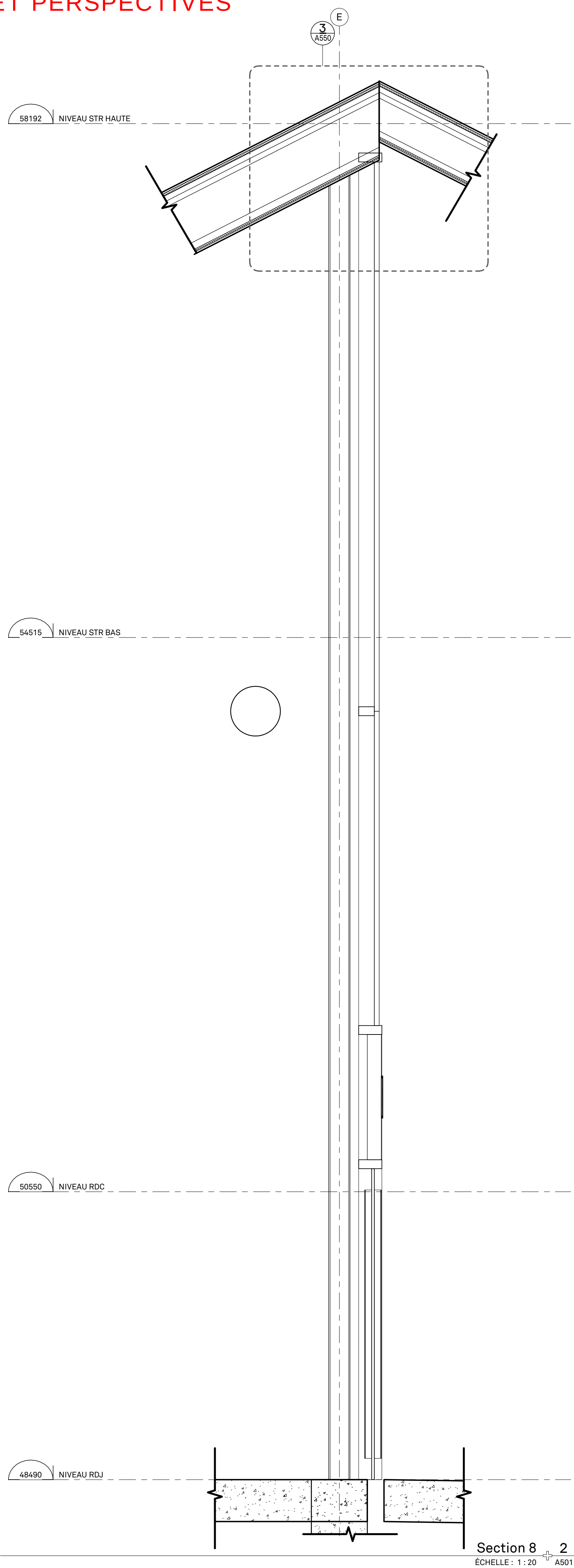
Codification RTM
XXXX

Discip

A401

Révision
No.

ANNEXE C - PLANS ARCHITECTURAUX ET PERSPECTIVES



Division de l'urbanisme
2020-07-16
1203558052

Note:

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES
FINS DE CONSTRUCTION

3. Faire rapport immédiatement à l'architecte ou à l'ingénieur de toute inexactitude.
C. Ne pas prendre de mesure à l'échelle sur les dessins.

[illegible]

0	2020-07-15	ÉMIS POUR CCU - 70%
---	------------	---------------------

No. AAAA-MM-JJ Émission/Révision

Client:

exo

Contrat No.

sidlee architecture

PELLAND LEBLANC ARCHITECTES SENC
2050-1 PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QC H3B 2C4
t 514 282 6834 f 514 284 5593
SID LEE ARCHITECTURE.com

Sceau:

Conçu par: _____ Vérifier par: _____
Dessiné par **Author** Approuvé par: _____

Projet: **GARE MONTRÉAL OUEST**

Titre: **COUPE DE MUR TYPIQUE**

Format	ÉCHELLE:
A1	INDIQUÉE

Discipline
Architecture

No. Projet
20-15020388
Codification RTM
XXXX

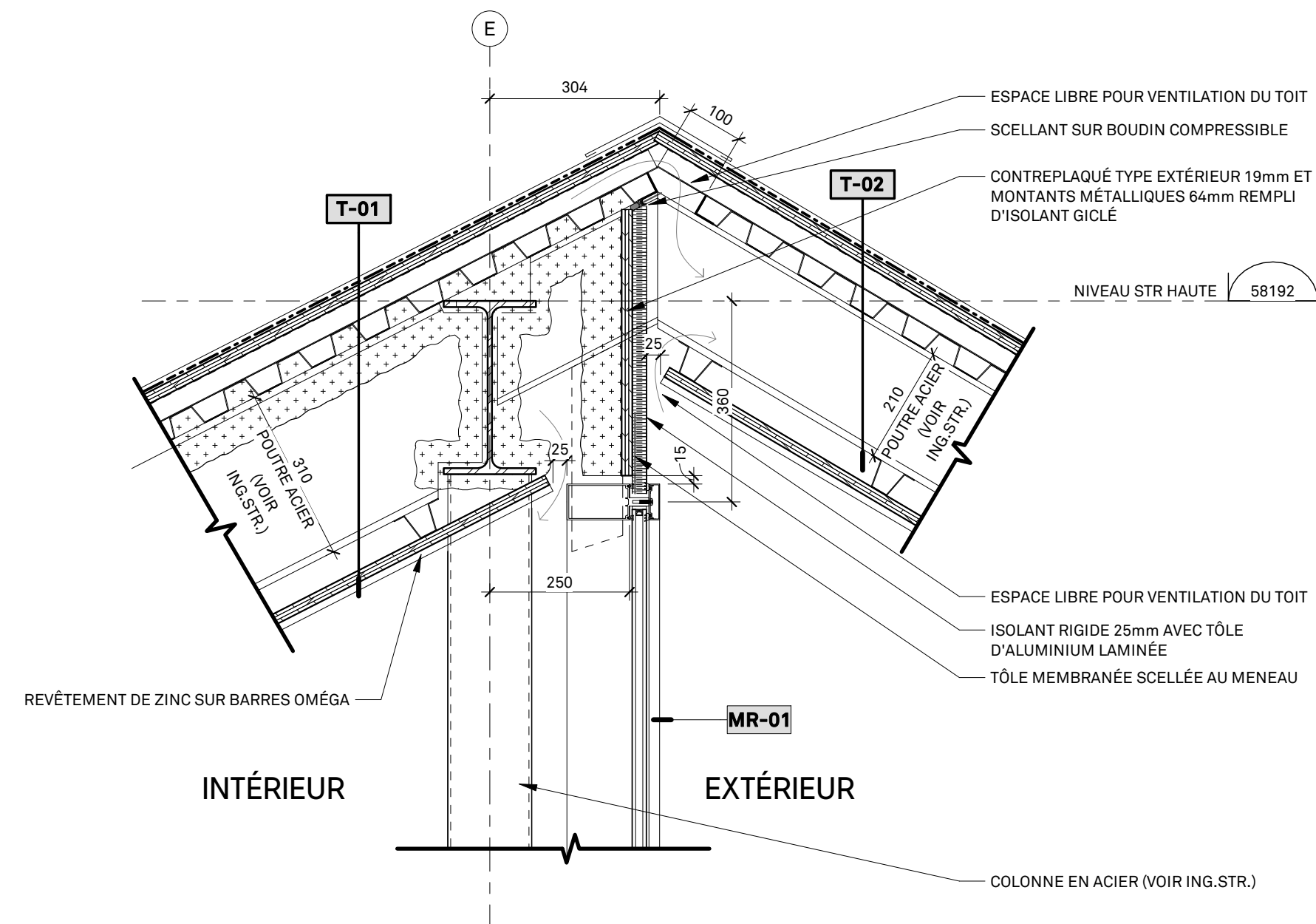
Discip

A

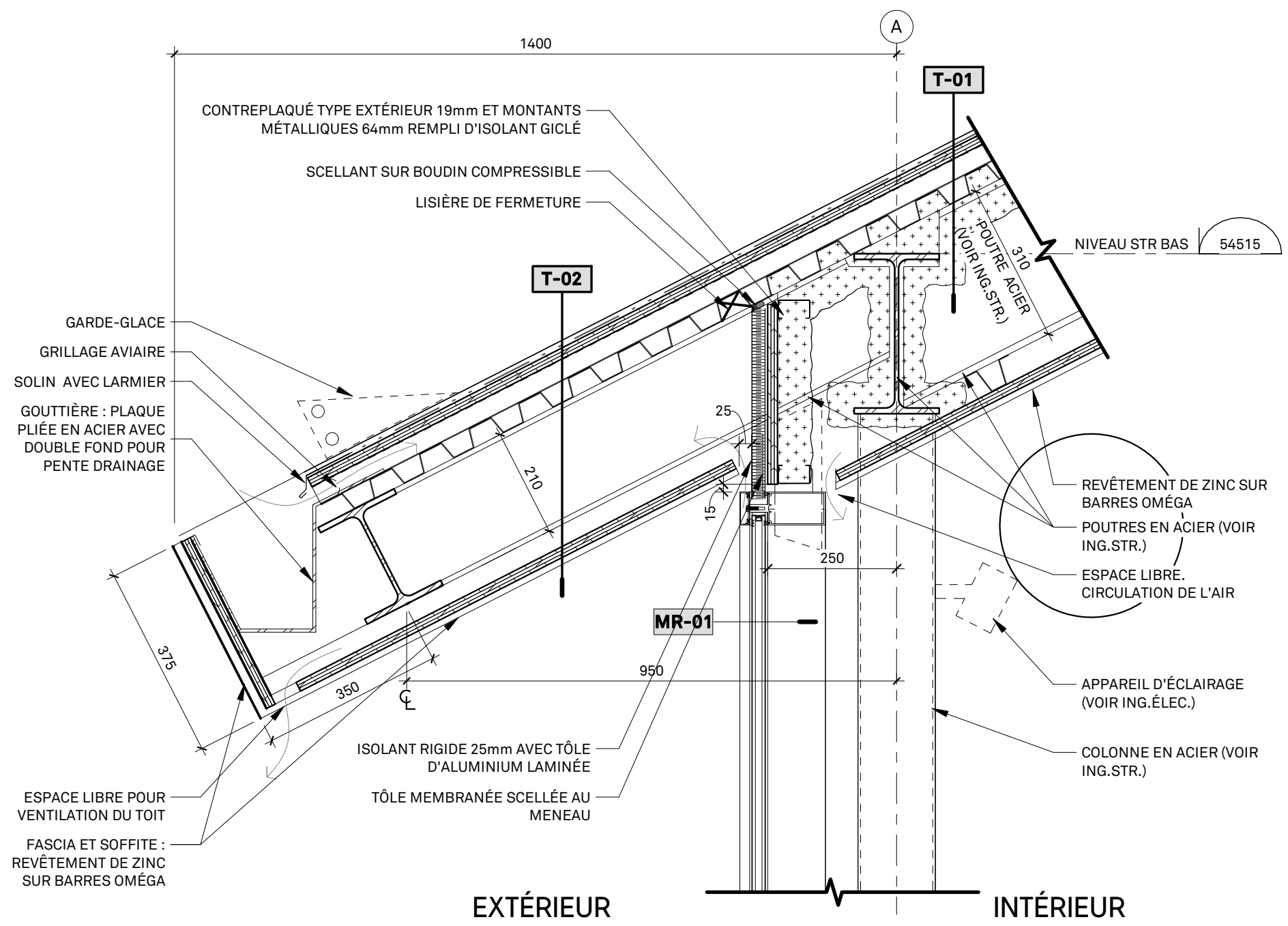
A501

Révision
No.
0

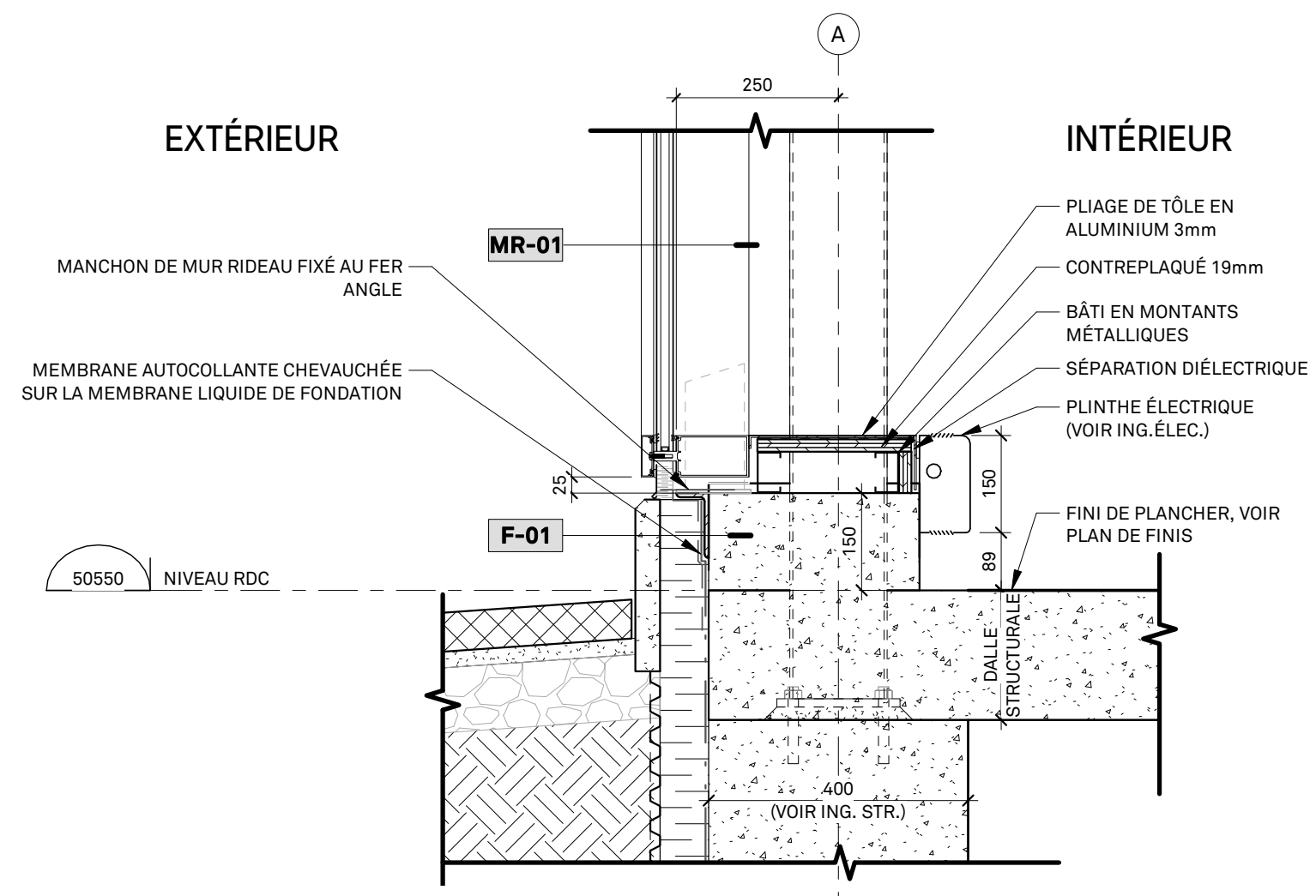
ANNEXE C - PLANS ARCHITECTURAUX ET PERSPECTIVES



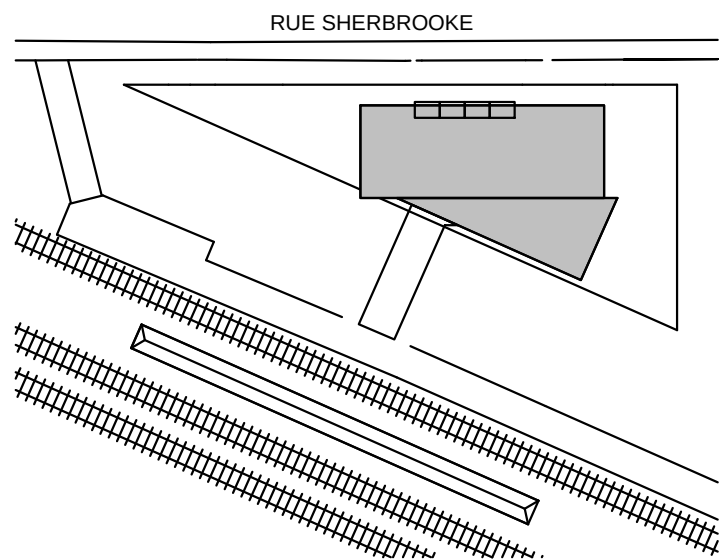
DÉTAIL EN COUPE FAÎTE DU TOIT 3
ÉCHELLE : 1 : 10 A550



DÉTAIL EN COUPE TOITURE + 2
ÉCHELLE : 1 : 10 A550



DÉTAIL EN COUPE BASE MUR-RIDEAU 1
ÉCHELLE : 1 : 10 A550



Division de l'urbanisme
2020-07-16
1203558052

Note:

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES
FINS DE CONSTRUCTION

A. Vérifier toutes les dimensions apparaissant au dessin de même que les conditions sur l'emplacement
B. Faire rapport immédiatement à l'architecte ou à l'ingénieur de toute inexactitude.
C. Ne pas prendre de mesure à l'échelle sur les dessins.

[illegible]

0	2020-07-15	ÉMIS POUR CCU - 70%
---	------------	---------------------

No. AAAA-MM-JJ Émission/Révision

Client:

exo

Contrat No.

sidlee architecture

PELLAND LEBLANC ARCHITECTES SENC
2050-1 PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QC H3B 2C4
T 514 282 6834 f 514 284 5593
SID LEE ARCHITECTURE.com

Sceau:

Conçu par: _____ Vérifier par: _____
Dessiné par **Author** Approuvé par: _____

Projet: **GARE MONTRÉAL OUEST**

Titre: DETAILS EN COUPE

Format A1	ÉCHELLE: INDIQUÉE
---------------------	----------------------

Discipline
Architecture

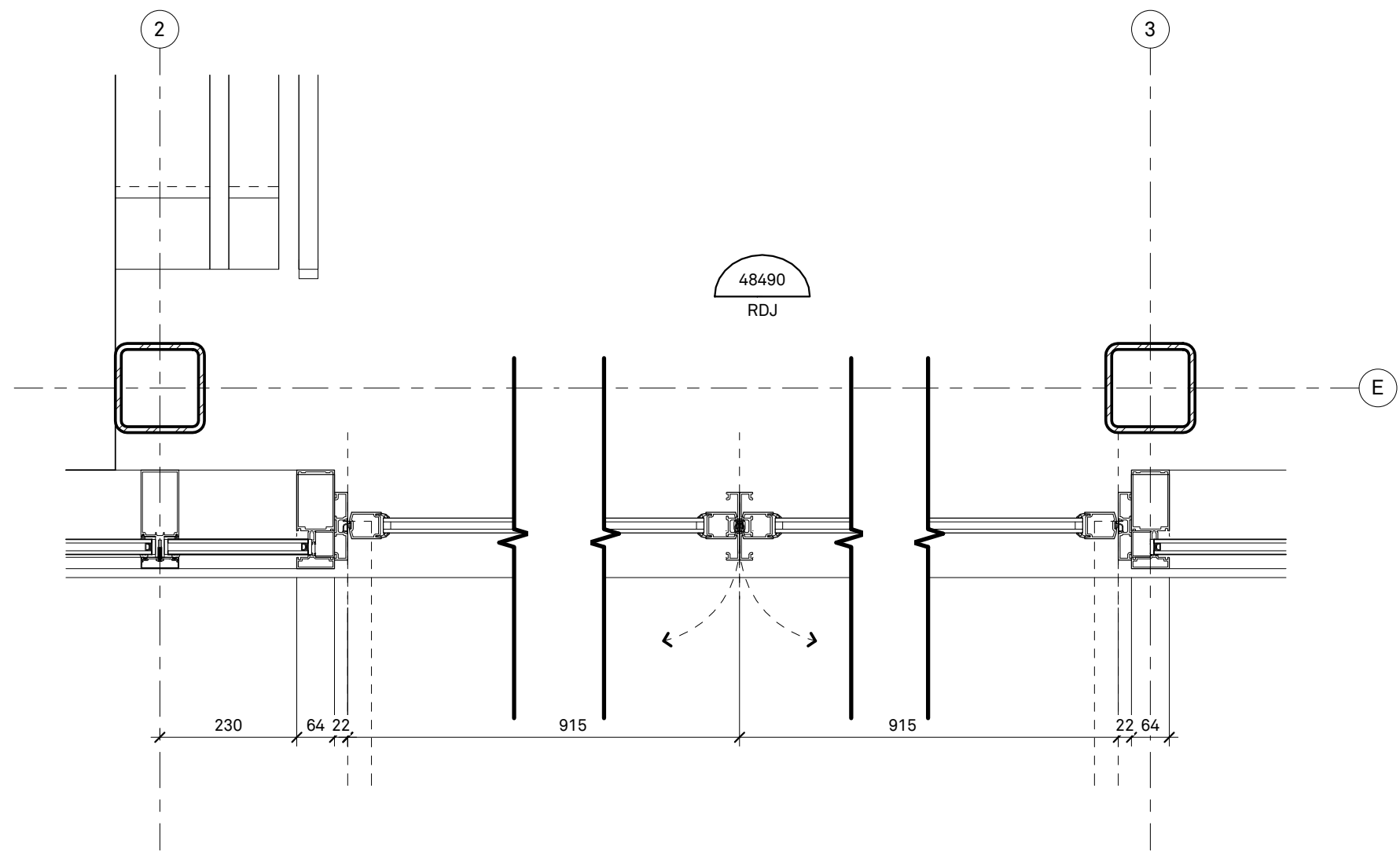
No. Projet
20-150203887
Codification RTM
XXXX

Discip

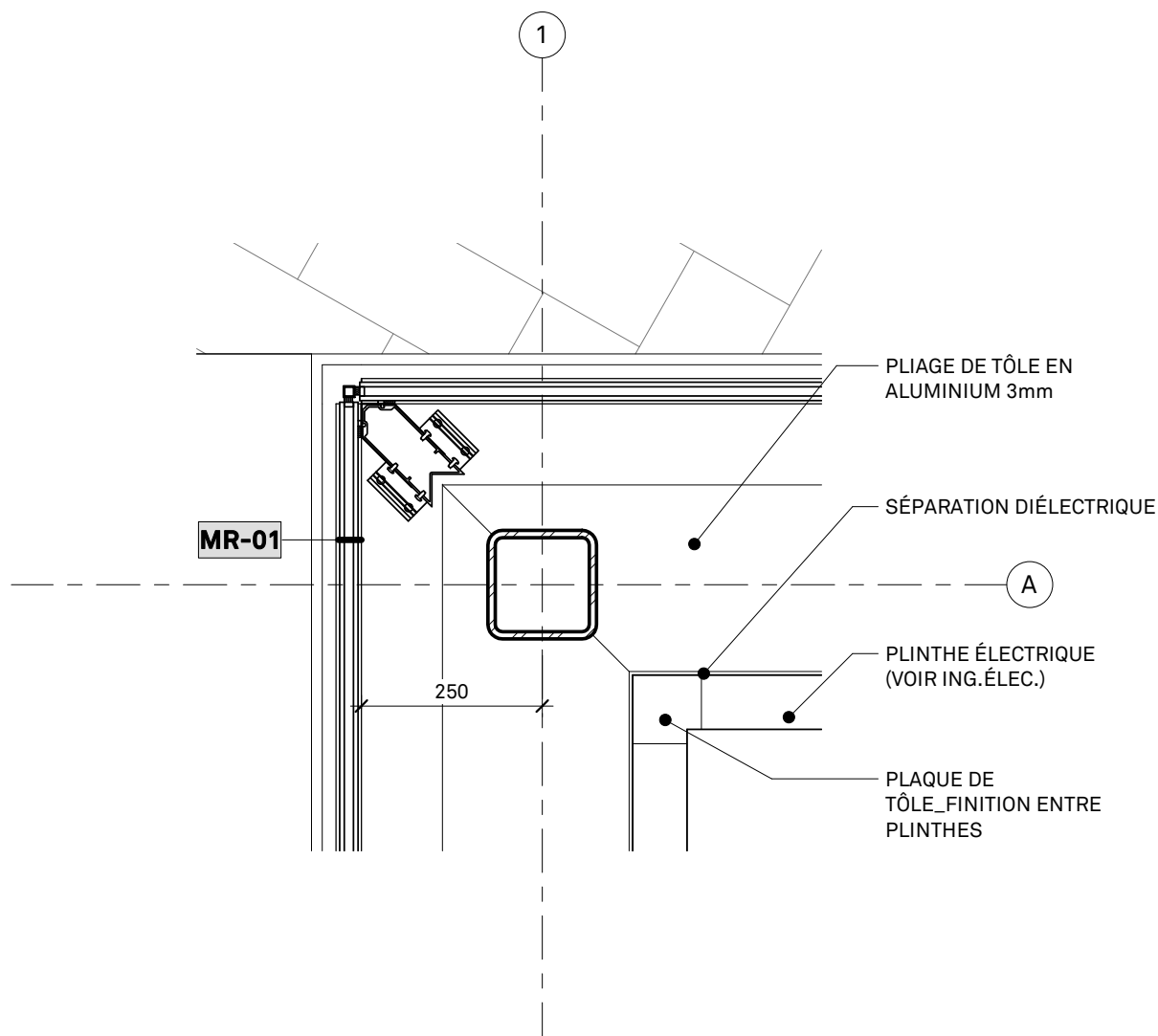
A550

Révision
No.
0

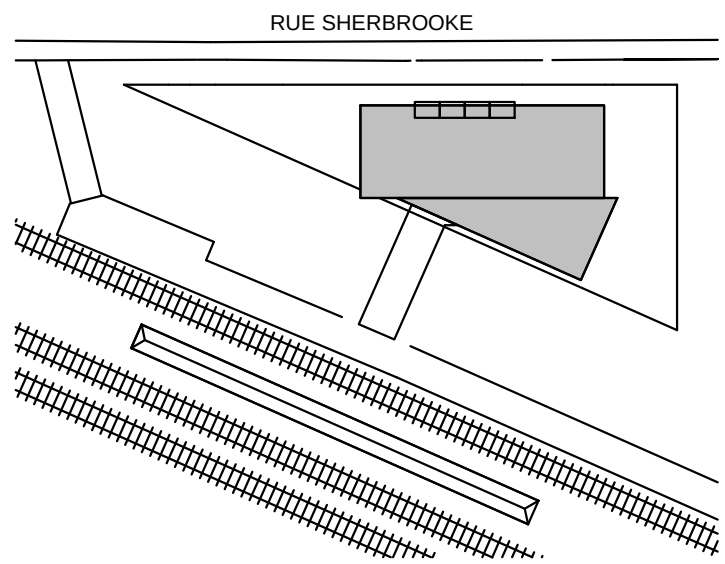
ANNEXE C - PLANS ARCHITECTURAUX ET PERSPECTIVES



DÉTAIL EN PLAN_PORTE D'ENTRÉE-RDJ



DÉTAIL EN PLAN_MUR RIDEAU-COIN 1
ÉCHELLE : 1 : 10 A580



Division de l'urbanisme

2020-07-16

1203558052

CON-ND

Note:

CE DOCUMENT NE DOIT
PAS ÊTRE UTILISÉ À DES
FINS DE CONSTRUCTION

A. Vérifier toutes les dimensions apparaissant au dessin de même que les conditions sur l'emplacement
B. Faire rapport immédiatement à l'architecte ou à l'ingénieur de toute inexactitude.
C. Ne pas prendre de mesure à l'échelle sur les dessins.

[illegible]

0	2020-07-15	ÉMIS POUR CCU - 70%
---	------------	---------------------

No. AAAA-MM-JJ Émission/Révision

Client:

exo

Contrat No.

sidlee architecture

PELLAND LEBLANC ARCHITECTES SENC
2050-1 PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QC H3B 2C4
T 514 282 6834 f 514 284 5593
SID LEE ARCHITECTURE.com

Sceau:

Conçu par: _____ Vérifier par: _____
Dessiné par **Author** Approuvé par _____

Projet: **GARE MONTRÉAL OUEST**

DETAILS EN PLAN

Format A1	ÉCHELLE: INDIQUÉE
---------------------	----------------------

Discipline
Architecture

No. Projet
20-150203887
Codification RTM
XXXX

Disci
A

A590

Révision
No.
0

2.01

A.Édicule dans son contexte de la rue Sherbrooke

Perspectives



2.02

A. Vue de l'édicule vers l'ouest dans son contexte de la rue Sherbrooke



Perspectives

2.03

A. Vue de l'édicule vers l'est dans son contexte de la rue Sherbrooke



Perspectives

2.04

- A. Façade sur la rue Sherbrooke
- B. Positionnement privilégié pour oeuvre d'art suspendue.

L'oeuvre d'art sera sélectionnée dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Perspectives



2.05

- A. Façade sur le quai
- B. Positionnement privilégié pour oeuvre d'art suspendue

Perspectives



* Cette vue omet intentionnellement la présence de certains arbres afin de mieux voir l'édicule.

2.06

- A. Façade sur le quai (Nuit)
- B. Positionnement privilégié pour oeuvre d'art suspendue

Perspectives



* Cette vue omet intentionnellement la présence de certains arbres afin de mieux voir l'édicule.

2.07

A. Vue sur la rue Sherbrooke,
à partir de l'Est

Perspectives



2.08

A. Vue sur la rue Sherbrooke,
à partir de l'Ouest

Perspectives



2.09

- A. Façade côté Ouest
- B. Positionnement privilégié pour oeuvre d'art suspendue

Perspectives



2.10

- A. Vue à partir du Quai Nord
- B. Positionnement privilégié pour oeuvre d'art suspendue

Perspectives



* Cette vue omet intentionnellement la présence de certains arbres afin de mieux voir l'édicule.

Matérialité

Matérialité

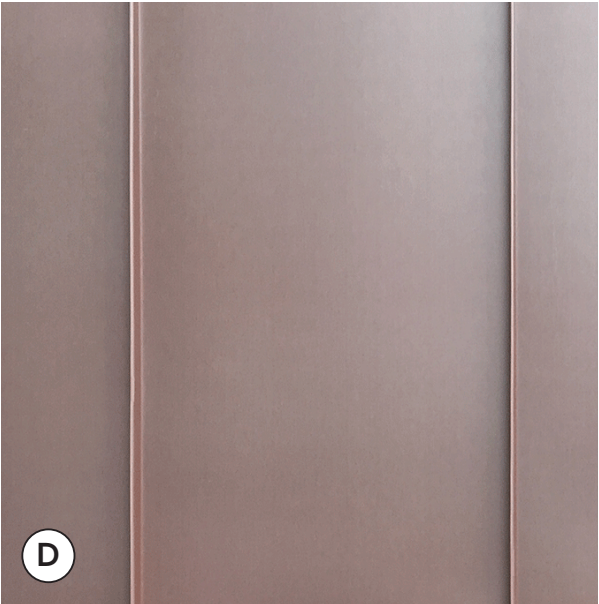
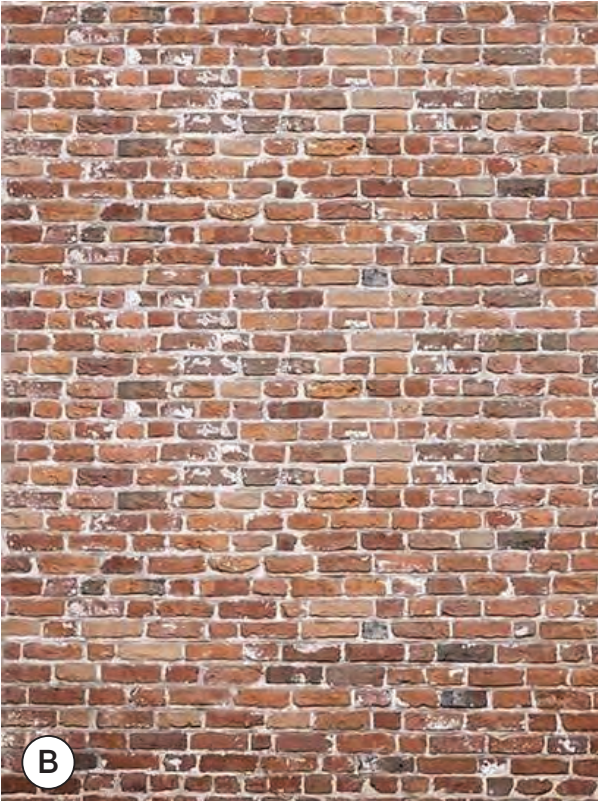
Matériaux et détails

3.01

Une toiture métallique en zinc couleur “Pigmento red” qui s’agence avec les teintes chaudes de la brique.

Revêtement de toiture

- A. Pose “à la canadienne”
- B. Brique aux teintes chaudes typique
- C. Édicule quai sud
- D. Matériau de toiture agrandi



3.02

Projets faits avec le zinc de VMzinc

- A. Projet québécois fait avec zinc VMZINC pigmento red
- B. Premier projet Nord-Américain fait avec le zinc VMZINC pigmento red (installé il y a presque 15 ans)

Durabilité



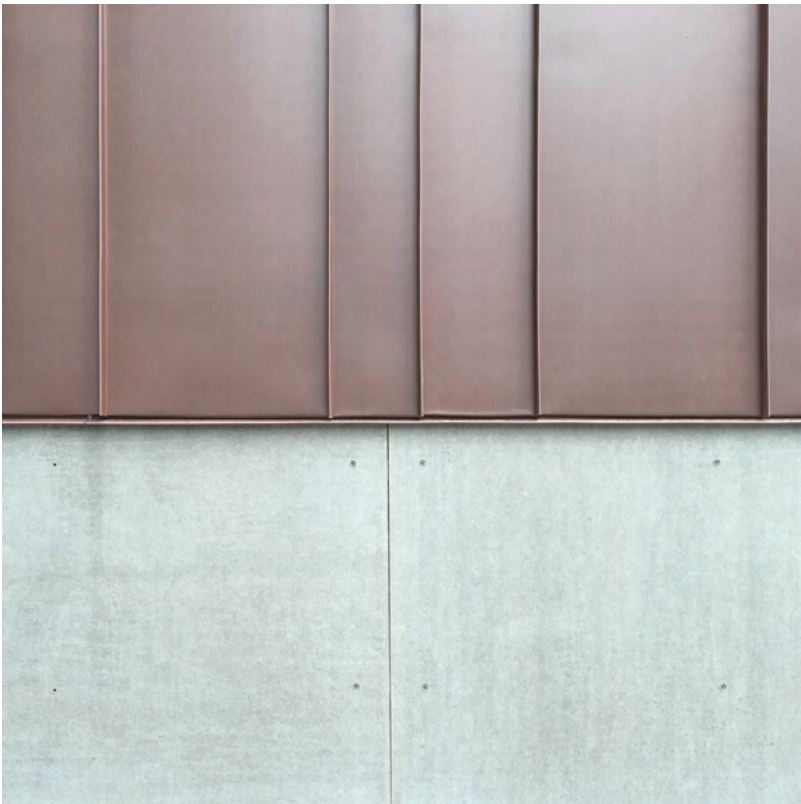
Alberta Pipe Trades College, Edmonton

Année de réalisation: +/- 2005



Projet résidentiel, Outremont, Québec (Pose joints pincés)

Année de réalisation: 2014 - 2015



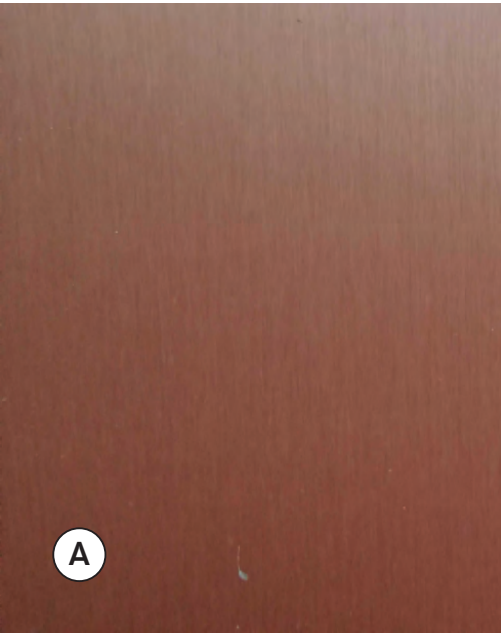
3.03

Zinc de VMzinc

Esthétisme

A. Photo de l'échantillon

Le matériel choisi présentera une certaine patine offrant un caractère authentique et d'une beauté naturelle. La pose se fera selon une méthode traditionnelle telle que "à la canadienne".



Un matériel durable

Le produit offert par VMzinc PIGMENTO® est un QUARTZ-ZINC® coloré.¹

La surface de QUARTZ-ZINC est émaillée de pigments de couleur minérale pour produire PIGMENTO. La texture visible et naturelle de QUARTZ-ZINC perdurera. Le résultat offre un éclat distinctif et une texture profonde d'un matériau naturel. L'identité des couleurs entre les lots n'est que légèrement gérée, ce qui permet des variations.¹

Fidèle à ses origines, PIGMENTO maintient l'hétérogénéité aléatoire que seul un matériau naturel peut offrir tandis que ses pigments durables peuvent prolonger la durée de vie de QUARTZ-ZINC. Au fil du temps, les pigments de PIGMENTO s'estomperont pour révéler la beauté naturelle de QUARTZ-ZINC.¹

Tous les matériaux PIGMENTO sont livrés avec un film protecteur amovible pour minimiser les empreintes digitales, les rayures et la contamination.¹

Le fabricant

VMzinc est un fabricant européen. VMZINC est la marque internationale de produits en zinc laminé fabriqués et vendus par VM BUILDING SOLUTIONS, spécialisée dans la technologie des matériaux. Les produits sont fabriqués exclusivement en France, à l'exception de certains accessoires qui sont fabriqués en Allemagne, en Slovaquie et en Suisse.

VMZINC est un pionnier des techniques de fabrication modernes et un expert en processus, et a été la première entreprise à diversifier sa gamme d'aspects de surface, répondant à tous les types d'exigences et inspirant de nouvelles applications du matériau. En plus du zinc naturel, la marque propose aujourd'hui cinq teintes différentes de zinc pré-patiné.¹

Plusieurs compagnies Montréalaise distribuent ce produit.



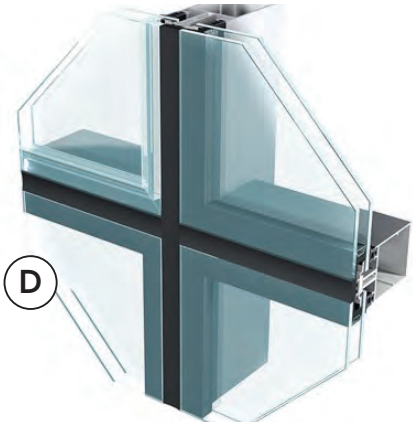
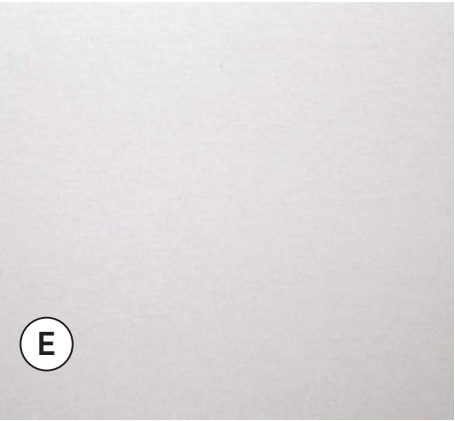
Matérialité

3.04

Mur rideau en verre isolant

- A. Verre trempé (résistance accrue)
- B. Vitrage à faible réflectivité (moins de 20%)
- C. Vitrage à basse émissivité (Low-E)
- D. Joints en silicone, meneaux intérieurs
- E. Meneaux en aluminium anodisé couleur gris chaud

Vitrage

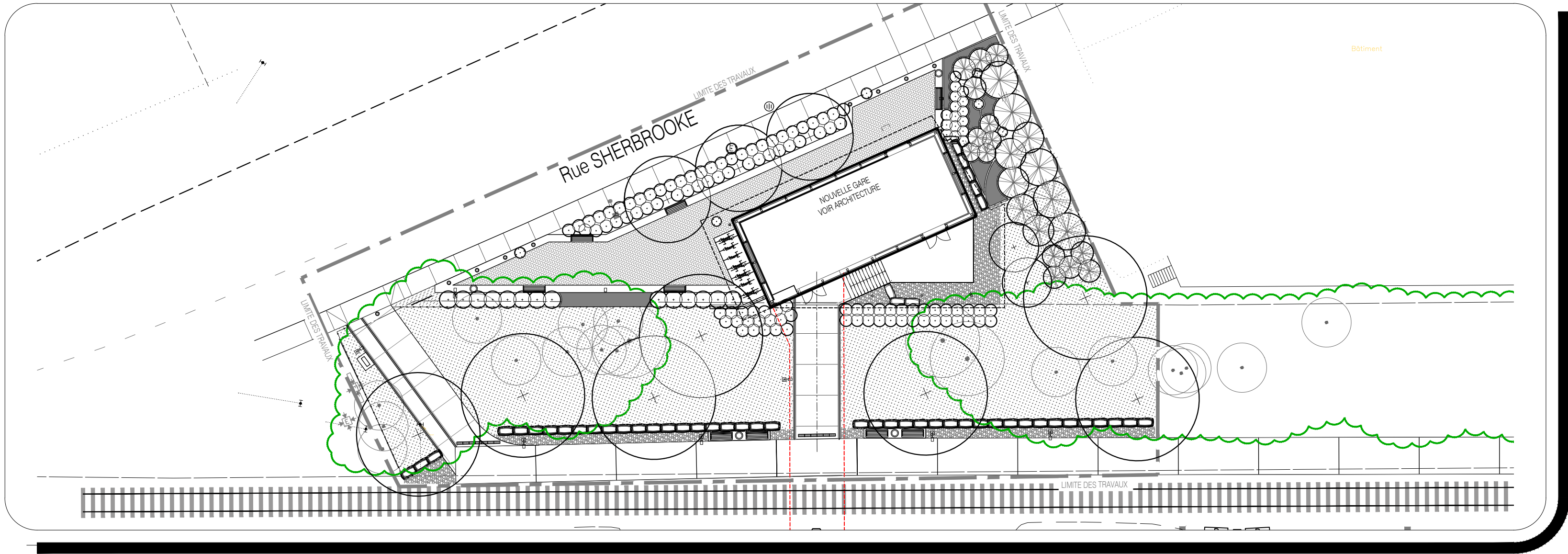


exo

RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR NORD DE LA GARE DE MONTRÉAL-OUEST - PHASE II

No. PROJET: IFR-0252

PLAN POUR CCU - 70%



Norda Stelo inc.
630, boul. René-Lévesque O., Bur. 1500
Montréal (Québec)
Canada, H3B 1S6
Téléphone: (514) 393-9110
norda.com

sidlee
architecture

agence
RELIEFDESIGN

LISTE DES PLANS

DATE DE CREATION DE LA LISTE: aaaa-mm-jj

FEUILLET	TITRE	DERNIERE RÉVISION	DATE DE RÉVISION
P-00	Arch.Paysage – P. Titre	CCU 70%	2020-07-15
P-01	PLAN DESCR. ET NIVELLEMENT	CCU 70%	2020-07-15
P-02	PLAN DE PLANTATION	CCU 70%	2020-07-15
P-03	DÉTAILS DE PLANTATION	CCU 70%	2020-07-15
P-04	DÉTAILS DE CONSTRUCTION	CCU 70%	2020-07-15
P-05	DÉTAILS DE CONSTRUCTION	CCU 70%	2020-07-15
P-06	DÉTAILS DE CONSTRUCTION	CCU 70%	2020-07-15

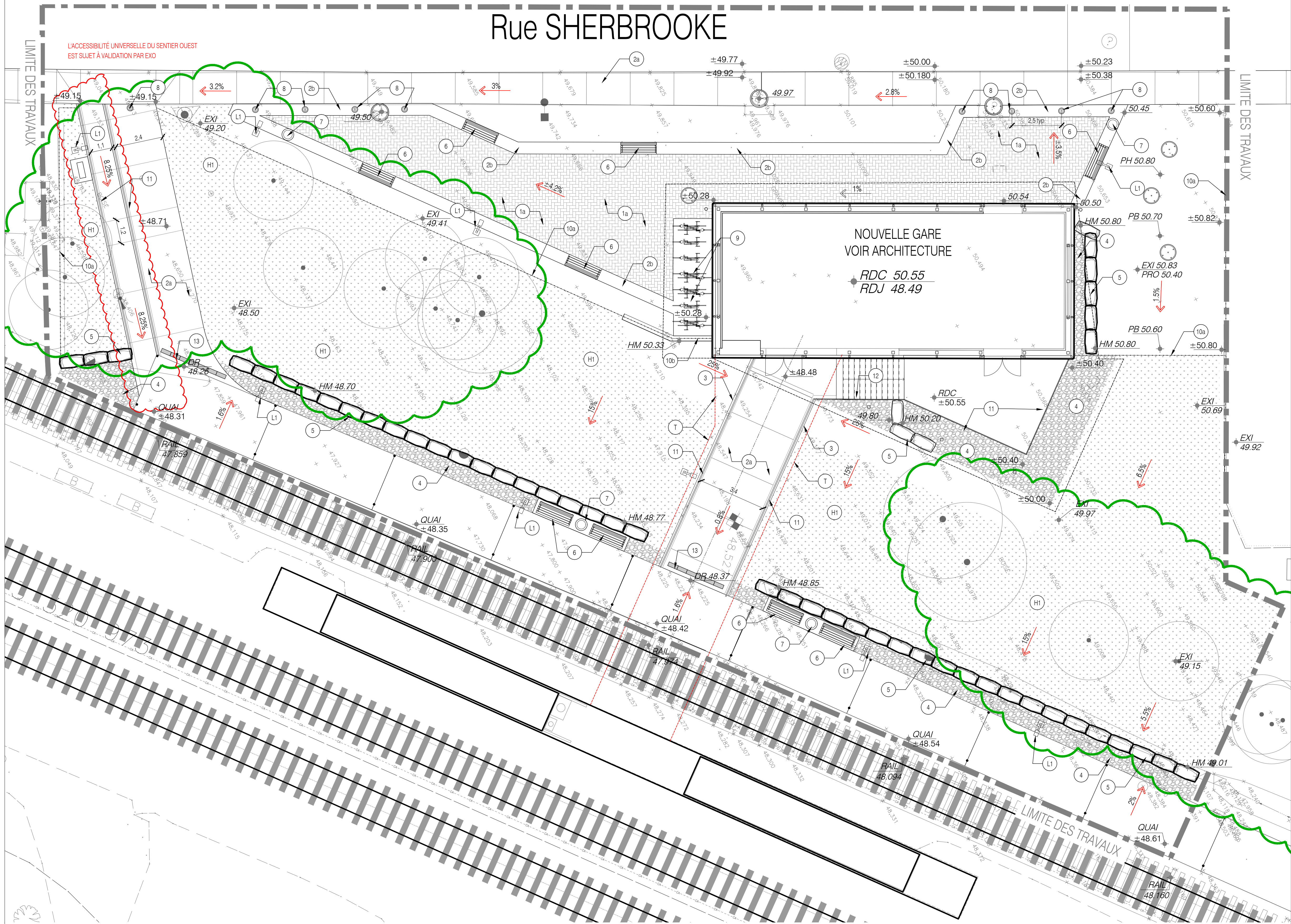
LISTE DES PLANS

DATE DE CREATION DE LA LISTE: aaaa-mm-jj

FEUILLET	TITRE	DERNIERE RÉVISION	DATE DE RÉVISION

ANNEXE D - AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ÉQUIPEMENTS

LÉGENDE DES OUVRAGES			
1a	Pavé de béton drainant 150mm X 300mm Épaisseur 100mm, sur fondation drainante VOIR DÉTAIL, P-0X	3	Bordure de béton arrasée, largeur 200mm VOIR CIVIL
1b	Pavé de béton régulier 150mm X 300mm Épaisseur 100mm, sur dalle de béton VOIR DÉTAIL, P-0X	4	Bande de propreté en pierre concassée nette VOIR DÉTAIL, P-0X
2a	Trottoir de béton monolith, largeur 600mm VOIR DÉTAIL, P-0X	5	Bloc de pierre naturelle (Boulder) rectangulaire provenant de carrière VOIR DÉTAIL, P-0X
2b	Trottoir de béton monolith, largeur 600mm VOIR DÉTAIL, P-0X	6	Banc type "EXO" VOIR DEVIS ET DÉTAIL, P-0X
7	Contenant à rebuts et recyclage, type "EXO" VOIR DEVIS ET DÉTAIL, P-0X	8	Bollard amovible type "EXO" VOIR DEVIS ET DÉTAIL, P-0X
9	Support à vélos VOIR DÉTAIL, P-0X	10a	Clôture ornementale en métal peint Hauteur 1830mm - SUR SONOTUBE VOIR DEVIS ET DÉTAIL, P-0X
10b	Clôture ornementale en métal peint Hauteur 1830mm - SUR MUR DE BÉTON VOIR DEVIS ET DÉTAIL, P-0X	11	Main-courante ornementale en métal peint Hauteur 450mm et 900mm VOIR DEVIS ET DÉTAIL, P-0X
12	Garde-corps/Main-courante ornemental(e) Hauteur 450mm et 900mm à coordonner avec ARCHITECTURE	13	Tranchée drainante type "ACODRAIN Kclassic 200", Grille 6780 en acier ductile peinte noire, ou équivalent, à coordonner avec CIVIL
H1	Hydroensemencement, Recette de semence pour pré-fleuris, VOIR DEVIS	L1	Lampadaire aux DEL, Hauteur 6m (20p), Type "GL13" ou équivalent approuvé couleur RAL 7039, VOIR DÉTAIL ET ÉLECTRICITÉ
T	LIMITE DU TUNNEL SOUTERRAIN, VOIR ARCHITECTURE ET STRUCTURE		



Légende:

LÉGENDE NIVELLEMENT

±21.88	Niveau de sol fini proposé
±21.88	Niveau de sol existant
±21.88	Niveau de dessus de rail existant
±21.88	Niveau de dessus de mur
±21.88	Niveau de bas de mur
±21.88	Niveau de dessus de bordure
±21.88	Niveau de bas de bordure
±21.88	Niveau de haut d'escalier
±21.88	Niveau de bas d'escalier
±21.88	Niveau Rez-de-chaussée
±21.88	Niveau Rez-de-jardin
±21.88	Pente proposée
±21.88	Niveau existant selon relevé

Division de l'urbanisme
2020-07-16
1203558052

9				
8				
7				
6				
5				
4				
3				
2				
1	2020-07-15	PLAN POUR CCU - 70%	JFV + FL	JFV
No.	AAAA-MM-JJ	Modification (nature)	Dessiné par	Vérifié par
DATE D'ÉMISSION DU PLAN : 2020-07-15				

Client:

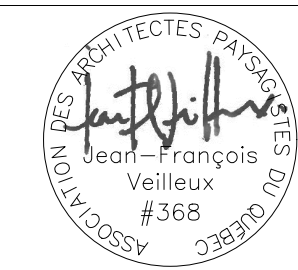
exo

Contrat No: IFR-0252

Logo et information du consultant:

agence **RELIEFDESIGN**
5795, Avenue De Gaspe, Suite 207, Montréal, Québec H2S 2X3. T: 514.500.3605, F: 514.317.8320, www.reliefdesign.ca

Sceau:



Conçu par : JFV+FL Vérifié par : JFV
Dessiné par : JFV+FL Approuvé par :

Projet:
REAMENAGEMENT DU SECTEUR NORD DE LA
GARE DE MONTRÉAL-OUEST - PHASE II

Titre:
PLAN DE
DESCRIPTION ET NIVELLEMENT

Format
A1

Échelles:
Horizontale 1:100
Verticale

Discipline :
ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Dessin No:
20-0500_LAYOUT.dwg

Codification EXO :
4 . X . X - XX

Discip.

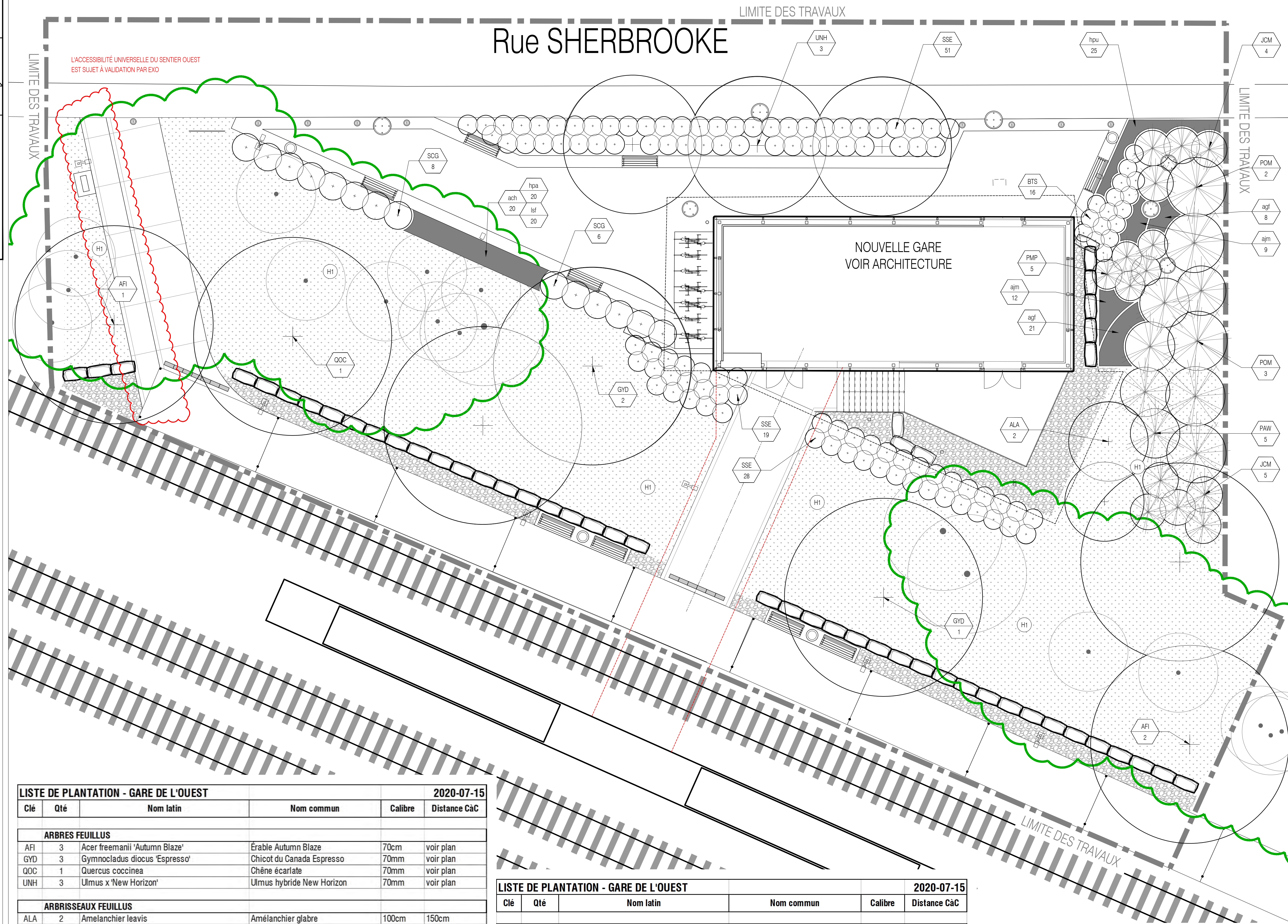
P

Révision
No.

P-01
0

ANNEXE D - AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ÉQUIPEMENTS

Codification Consultant: xexago xxx OUT.dwg	Discap.	1	Revision No.	0
Codification RTM: 4. X. X. XX	P	P21.		



LISTE DE PLANTATION - GARE DE L'OUEST						2020-07-15
Clé	Qté	Nom latin	Nom commun	Calibre	Distance CàC	
ARBRES FEUILLUS						
AFI	3	Acer freemanii 'Autumn Blaze'	Érable Autumn Blaze	70cm	voir plan	
GYD	3	Gymnocladus dioica 'Espresso'	Chicot du Canada Espresso	70mm	voir plan	
QOC	1	Quercus coccinea	Chêne écarlate	70mm	voir plan	
UNH	3	Ulmus x 'New Horizon'	Ulmus hybride New Horizon	70mm	voir plan	
ARBRISSEAUX FEUILLUS						
ALA	2	Amelanchier leavis	Amélanchier glabre	100cm	150cm	
ARBRES CONIFÈRES						
POM	5	Picea omorika	Épinette de Serbie	175cm	350cm	
PAW	5	Picea abies 'Sherwood Compact'	Épinette de norvège 'Sherwood Compact'	175cm	200cm	
ARBUSTES CONIFÈRES						
JCM	9	Juniperus chinensis 'Mint Julep'	Génévrier Mint Julep	7gal	120cm	
PMP	5	Pinus mugo 'Pumilio'	Pin nain des montagnes	7 gal	120cm	
ARBUSTES FEUILLUS						
BTS	16	Berberis thunbergii 'Sunsation'	Épine-vinette de Thunberg 'Sunsation'	80cm	90 cm	
SCG	14	Spiraea x arguta 'Grefsheim' (Cinerea)	Spirée Grefsheim	75cm	120cm	
SSE	98	Sorbaria sorbifolia 'Sem'	Sorbaria 'Sem'	40cm	120cm	

LISTE DE PLANTATION - GARE DE L'OUEST						2020-07-15
Clé	Qté	Nom latin	Nom commun	Calibre	Distance CàC	
VIVACES						
ach	20	Achillea "Coronation Gold"	Achillée "Coronation Gold"	pot 10cm	40cm	
agf	29	Aruncus "Guinea Fowl"	Barbe de bouc	pot 1 litre	50cm	
ajm	21	Astilbe japonica 'Montgomery'	Astilbe rouge clair foncé	pot 1 litre	45cm	
hpu	25	Hemerocallis 'Purple D'Or'	Hémérocalle pourpre au cœur jaune	pot 1 litre	45cm	
lsf	20	Liatris spicata 'Floristan White'	Liatride blanc	pot 10cm	40cm	
GRAMINÉES						
hpa	28	Hystrix patula	Hystrix étalé (Elymus hystrix)	pot 1 litre	40m	
ENSEMENCEMENT HYDRAULIQUE						
H1	580 m ²	Mélange Herbio Prairie Court No 50001' ou 'Mélange Indigo Guerilla bombe' ou équivalent approuvé, voir devis		N/A	N/A	

Légende:

LÉGENDE DE PLANTATION

	Arbre ou arbrisseau VOIR DÉTAIL, P-0X
	Conifère VOIR DÉTAIL, P-0X
	Arbustes feuillus VOIR DÉTAIL, P-0X
	Arbustes conifères VOIR DÉTAIL, P-0X
	Vivaces, graminées VOIR DÉTAIL, P-0X
	Hydroensemencement, Recette de semence pour pré-fleuris, VOIR DEVIS.
	Code de plantation Espèce / quantité

Division de l'urbanisme
2020-07-16
1203558052

9				
8				
7				
6				
5				
4				
3				
2				
1	2020-07-15	PLAN POUR CCU - 70%	JFV + FL	JFV
No.	AAAA-MM-JJ	Modification (nature)	Dessiné par	Vérifié par
DATE D'ÉMISSION DU PLAN : 2020-07-15				

Client:

exo

Contrat No: IFR-0252

Logo et information du consultant:

agence RELIEFDESIGN
5795, Avenue De Gaspe, Suite 207, Montréal, Québec H2S 2K3. T: 514.500.3605, F: 514.517.8320, www.reliefdesign.ca

Sceau:



Conçu par : JFV+FL Vérifié par : JFV
Dessiné par : JFV+FL Approuvé par :

Projet: RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR NORD DE LA GARE DE MONTRÉAL-OUEST - PHASE II

Titre:

PLAN DE PLANTATION

Format A1 Échelles: Horizontale 1:150 Verticale

Discipline : ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Dessin No: 20-0500_LAYOUT.dwg

Codification EXO : 4. X. X. XX

Discip.

P

Révision No.

P-02

0

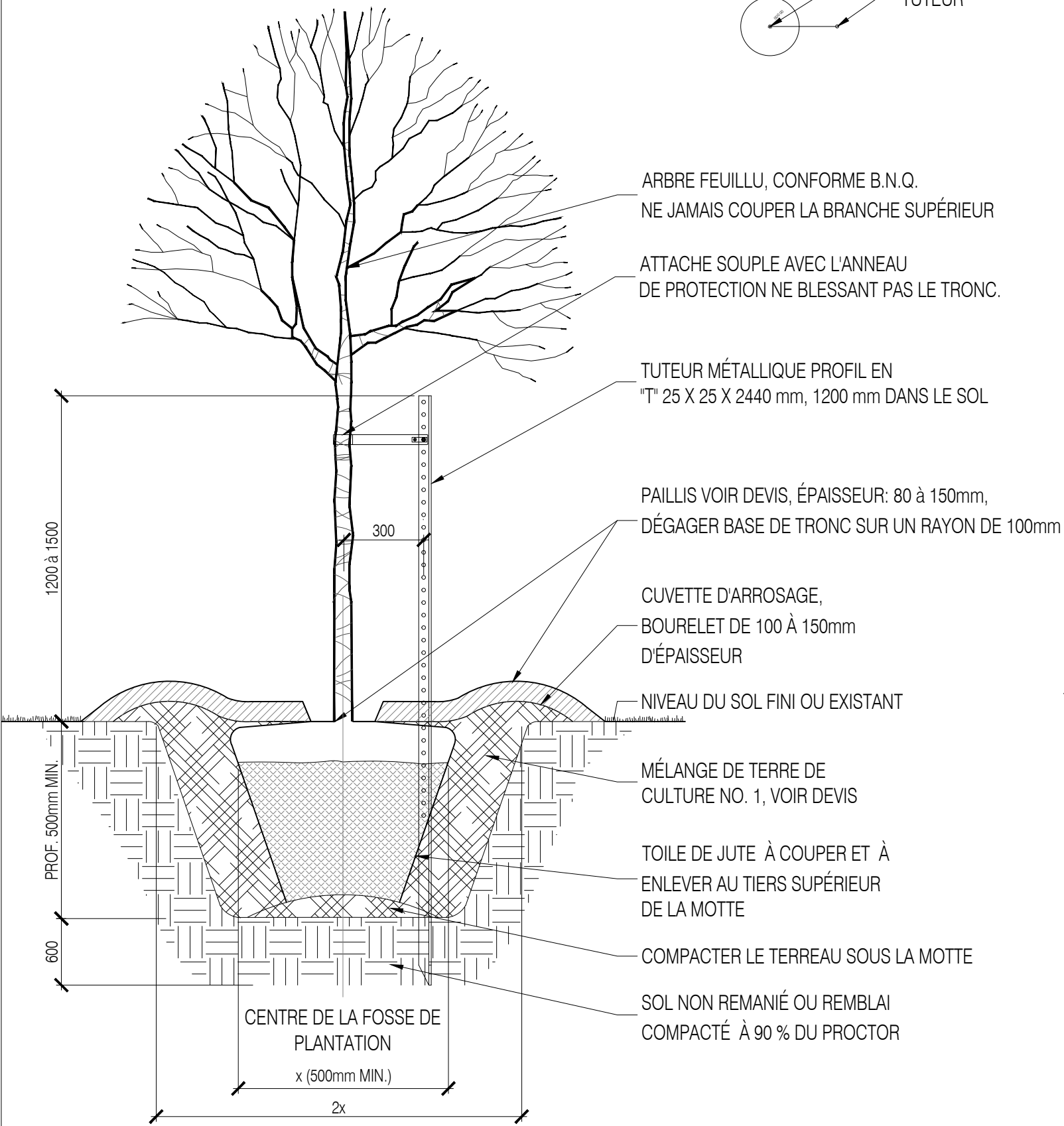
ANNEXE D - AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ÉQUIPEMENTS

NOTE(S) :
- LA FOSSE DE PLANTATION DOIT AVOIR UN DIAMÈTRE DE 500mm MINIMUM.
- TRAVAUX DE PLANTATIONS CONFORMES AUX NORMES DU B.N.Q.
- VOIR PLAN POUR AUTRE TYPE DE TUTEUR, SI NÉCESSAIRE.

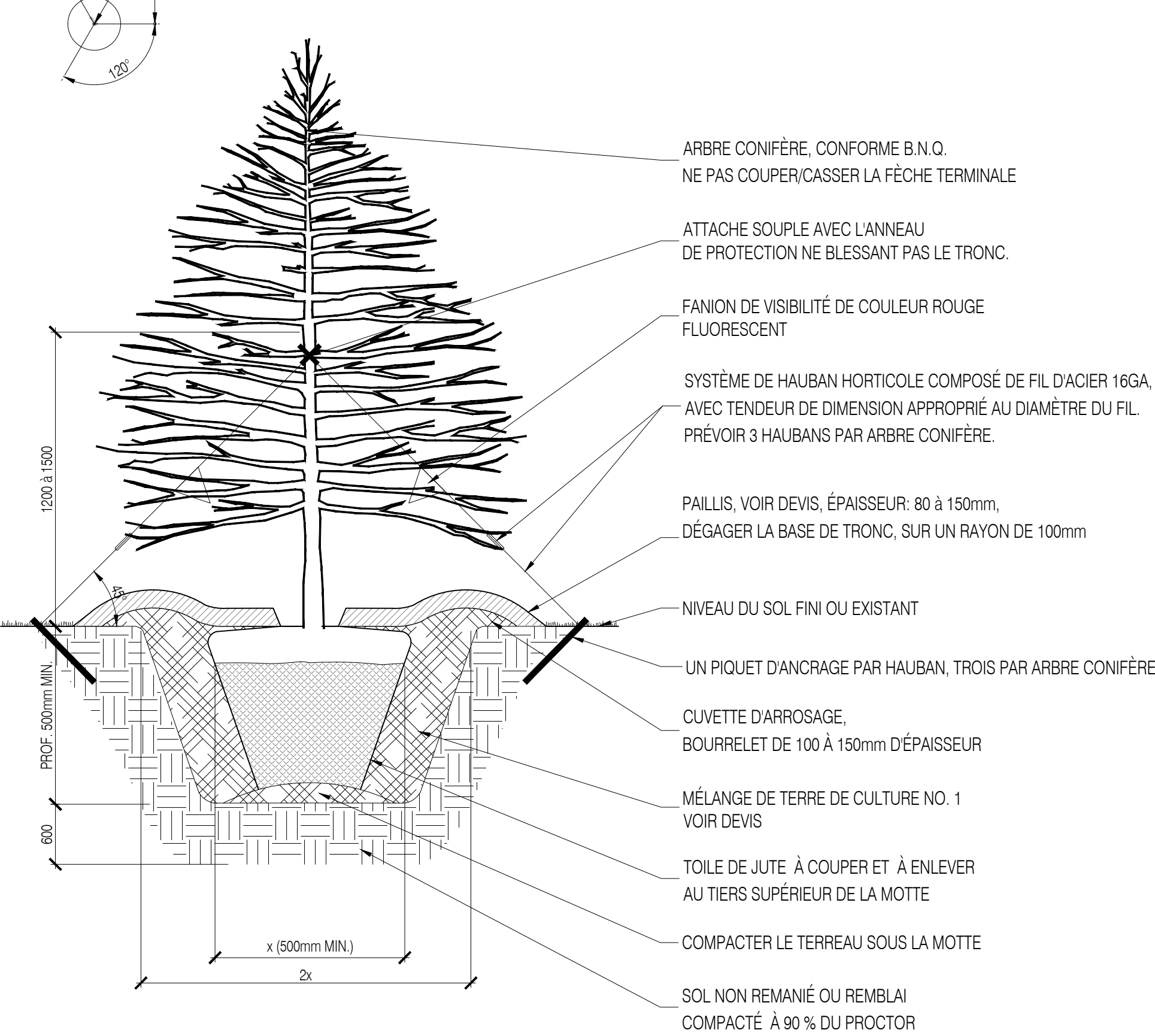
VENTS DOMINANTS
TRONC DE L'ARBRE
TUTEUR

TRONC DE L'ARBRE
3 HAUBANS
120°

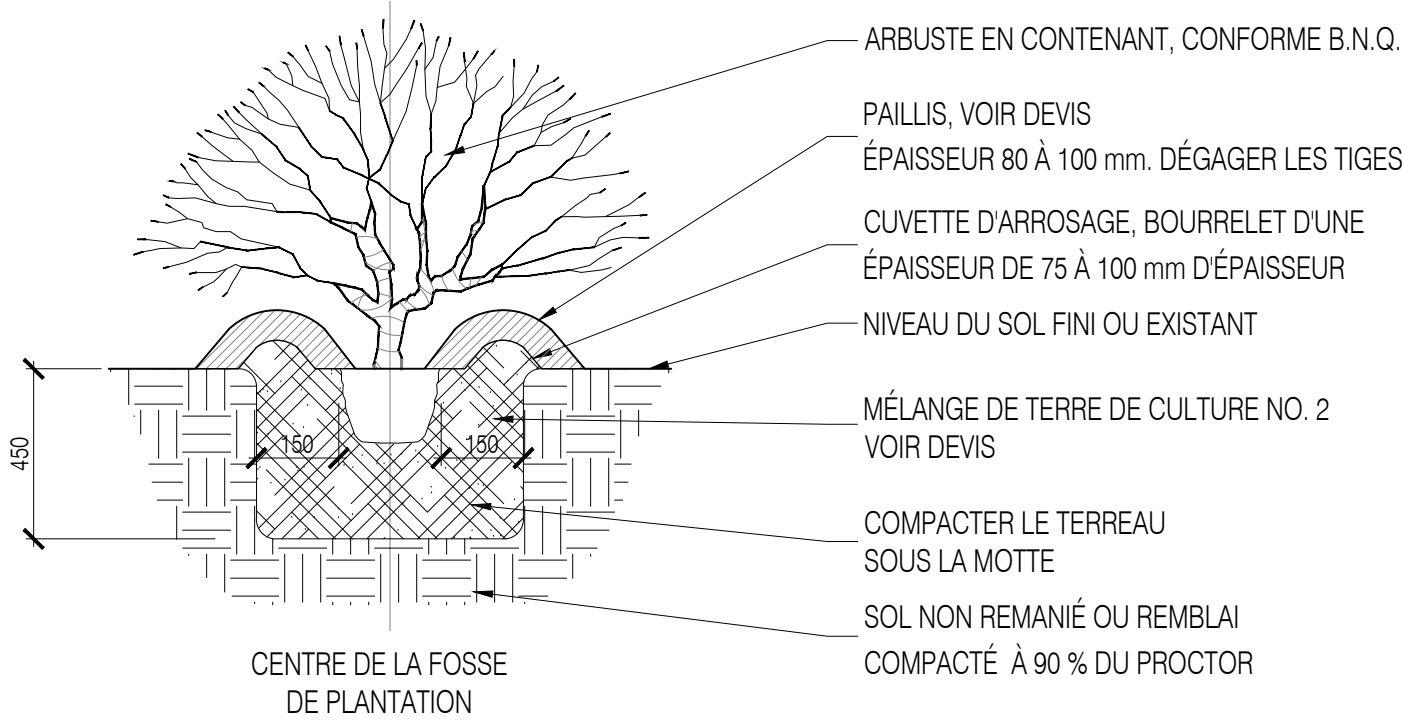
NOTE(S) :
- LA FOSSE DE PLANTATION DOIT AVOIR UN DIAMÈTRE DE 500mm MINIMUM.
- TRAVAUX DE PLANTATION CONFORMES AUX NORMES DU B.N.Q.



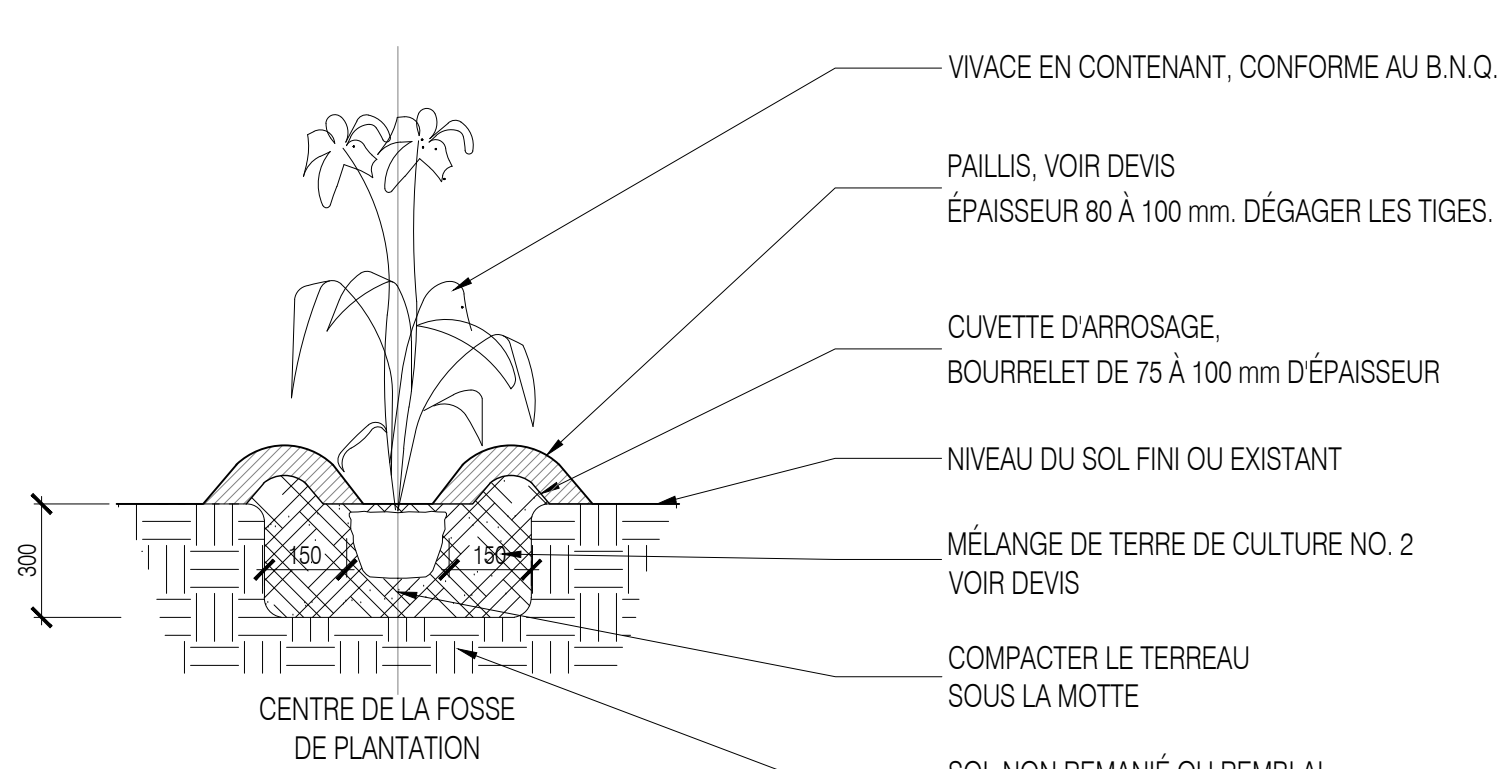
PLANTATION D'ARBRE FEUILLU STABILISATION AVEC UN TUTEUR
Echelle 1:20



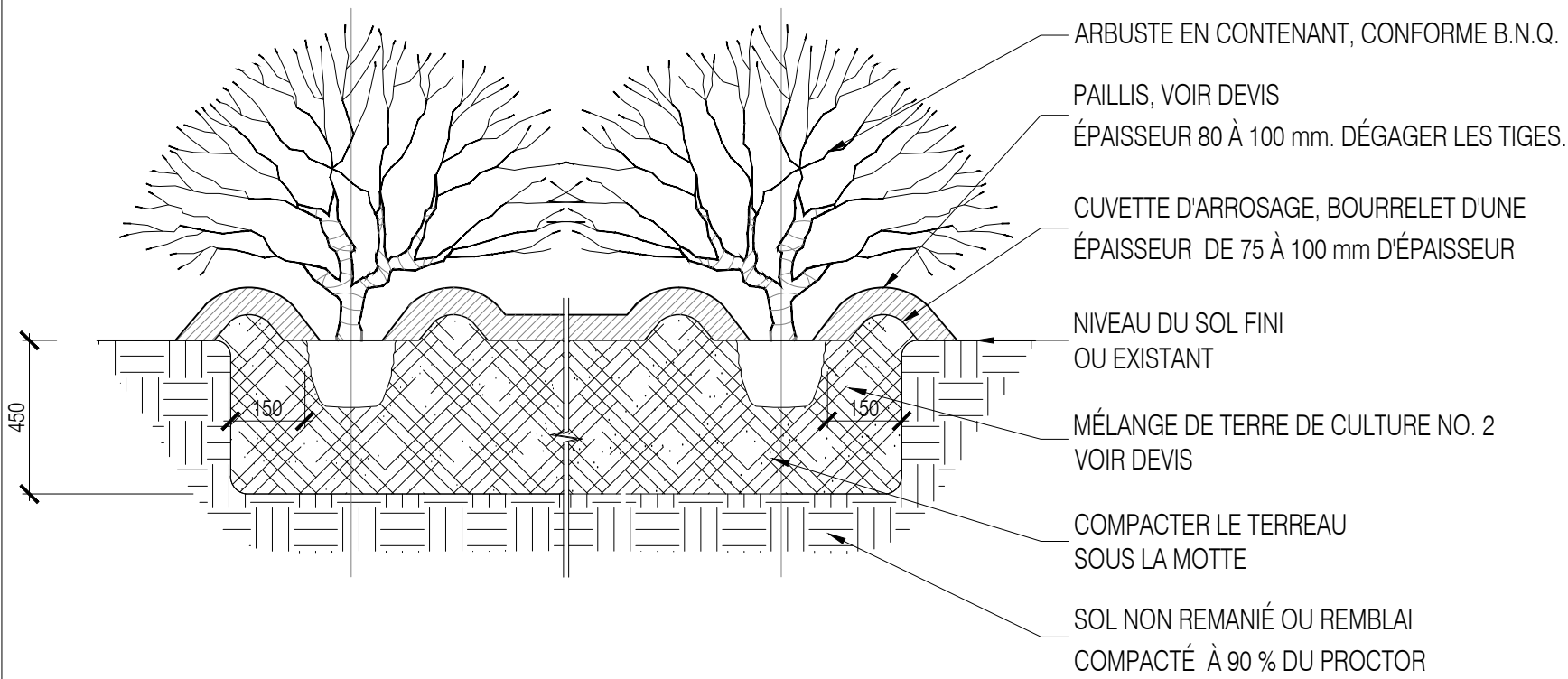
PLANTATION D'ARBRE CONIFÈRE STABILISATION AVEC HAUBANS
Echelle 1:20



NOTE :
• FOSSE INDIVIDUELLE DE PLANTATION CONFORMES AUX NORMES DU B.N.Q.
• LA FOSSE DE PLANTATION DOIT AVOIR UN DIAMÈTRE DE 500mm MINIMUM.

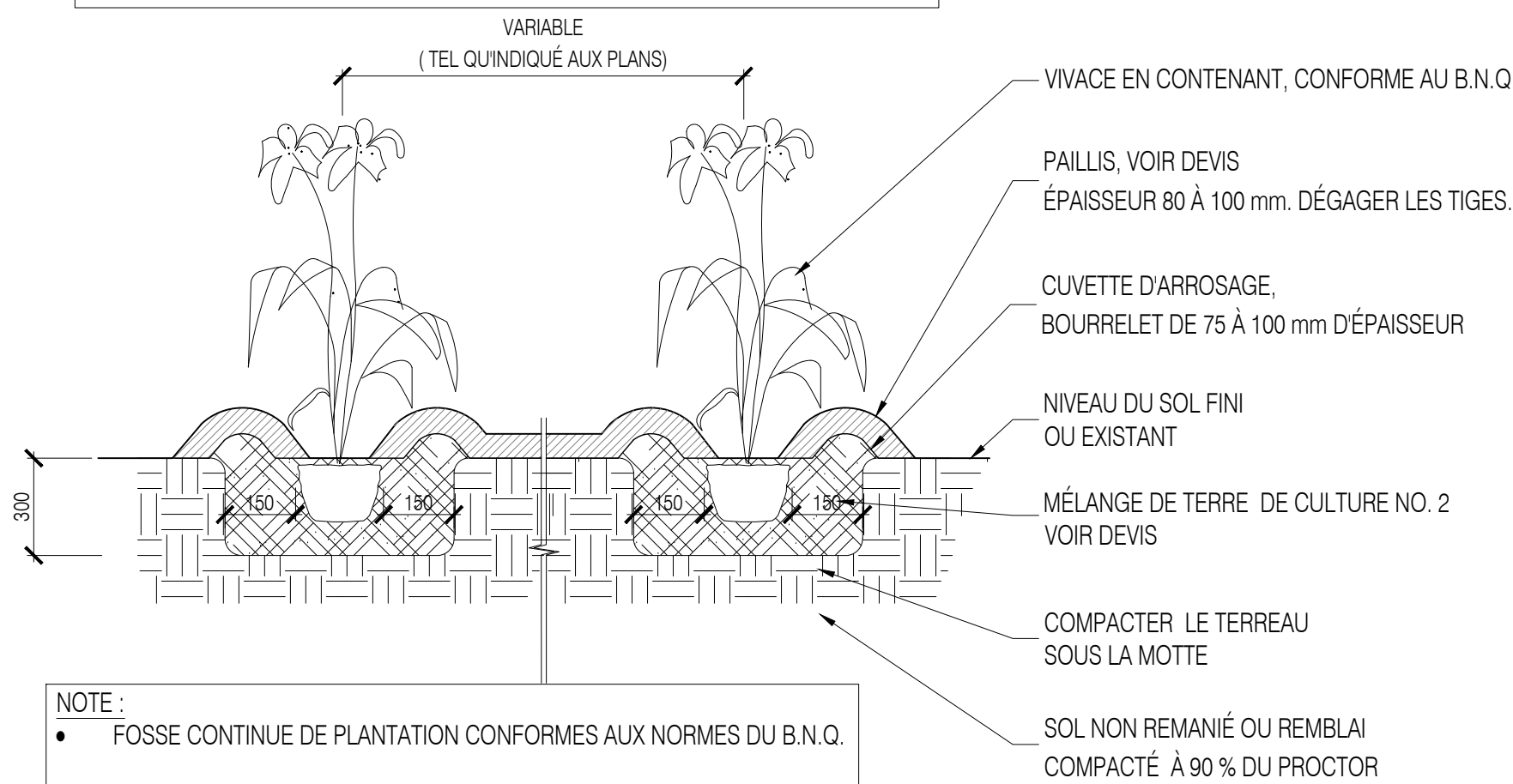


NOTE :
• FOSSE INDIVIDUELLE DE PLANTATION CONFORMES AUX NORMES DU B.N.Q.
• LA FOSSE DE PLANTATION DOIT AVOIR UN DIAMÈTRE DE 500mm MINIMUM.



NOTE :
• FOSSE CONTINUE DE PLANTATION CONFORMES AUX NORMES DU B.N.Q.

PLANTATION D'ARBUSTES EN CONTENANTS
Echelle 1:20



NOTE :
• FOSSE CONTINUE DE PLANTATION CONFORMES AUX NORMES DU B.N.Q.

PLANTATION DE VIVACES EN CONTENANTS
Echelle 1:20

Légende:

Division de l'urbanisme
2020-07-16
1203558052

9				
8				
7				
6				
5				
4				
3				
2				
1	2020-07-15	PLAN POUR CCU - 70%	JFV + FL	JFV
No.	AAAA-MM-JJ	Modification (nature)	Dessiné par	Vérifié par

DATE D'ÉMISSION DU PLAN : 2020-07-15

Client:

exo

Contrat No: IFR-0252

Logo et information du consultant:

agence RELIEFDESIGN
5795, Avenue Du Gaspé, Suite 207, Montréal, Québec H2S 2X3. T: 514.500.3605, F: 514.317.8320, www.reliefdesign.ca

Sceau:



Conçu par : JFV+FL Vérifié par : JFV
Dessiné par : JFV+FL Approuvé par :

Projet: RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR NORD DE LA GARE DE MONTRÉAL-OUEST - PHASE II

Titre:

DÉTAILS DE PLANTATION

Format A1

Échelles: Horizontale 1:150
Verticale

Discipline : ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Dessin No: 20-0500_LAYOUT.dwg

Codification EXO : 4. X. X. XX

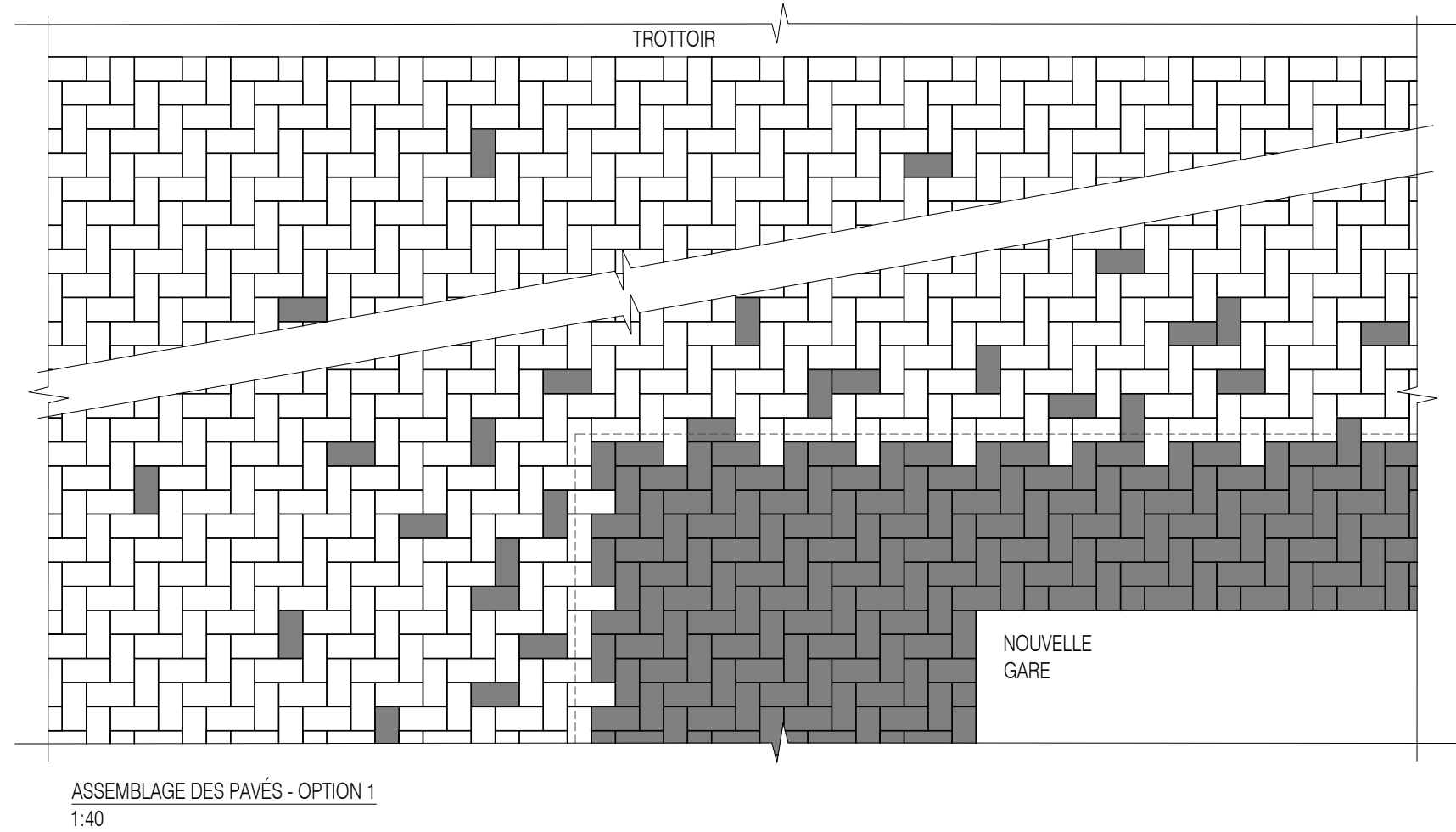
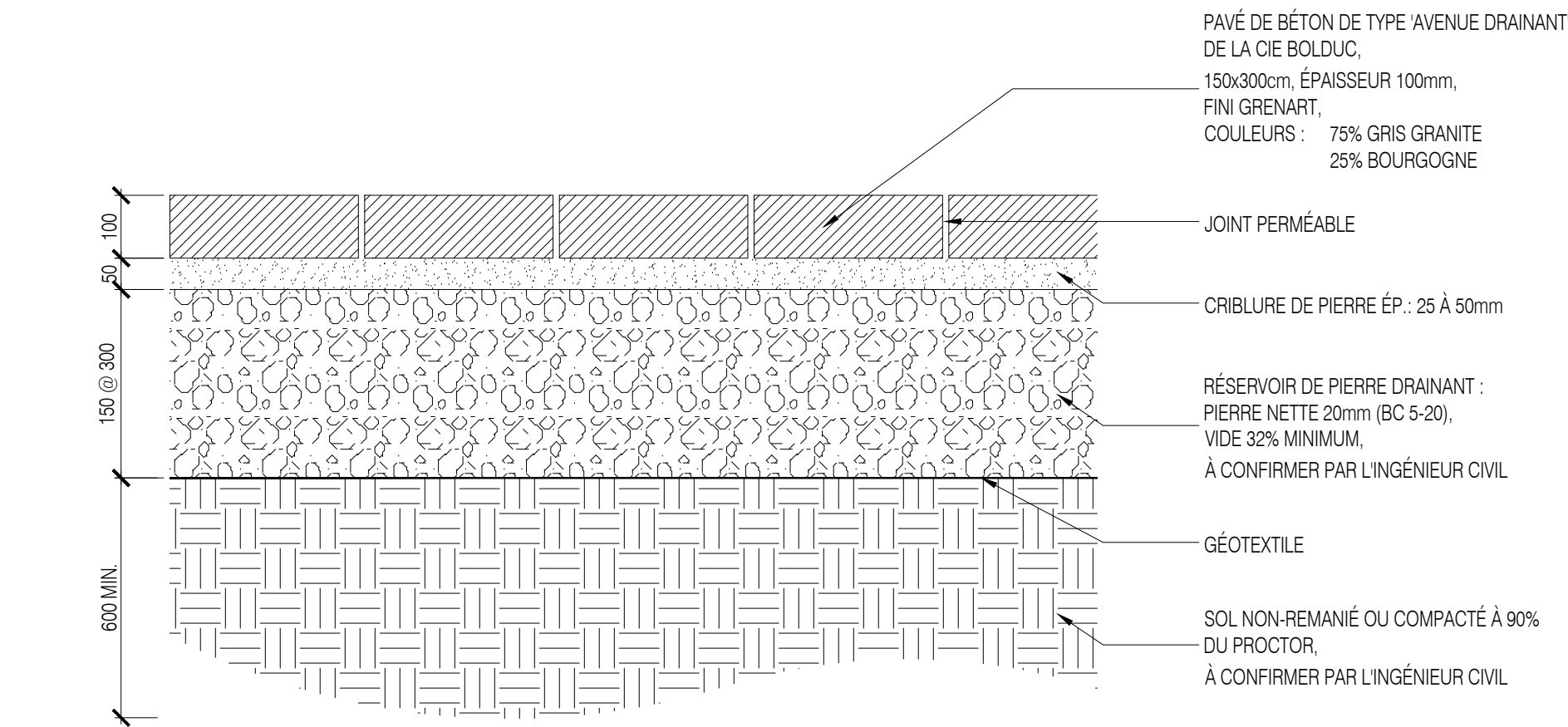
Discip. P

Révision No. 0

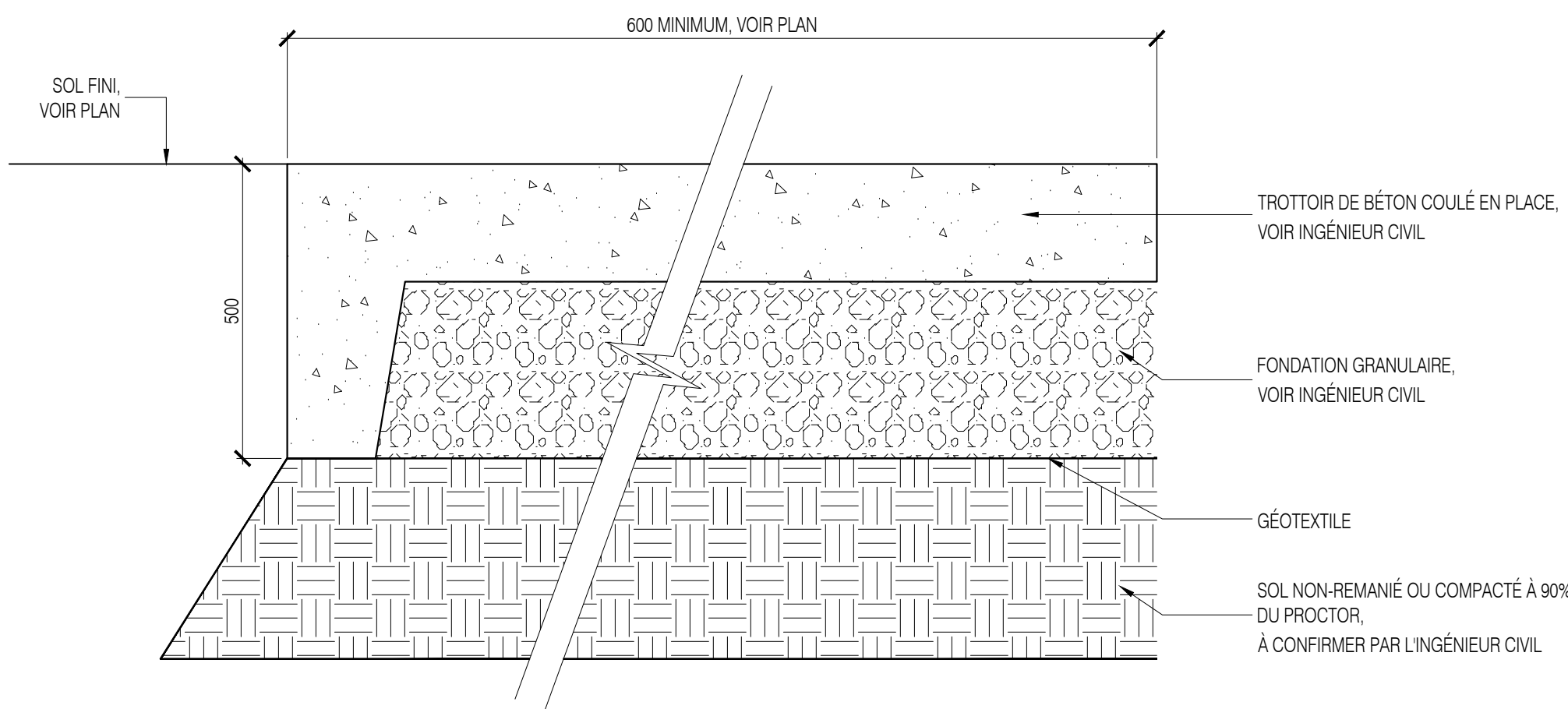
P-03

ANNEXE D - AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ÉQUIPEMENTS

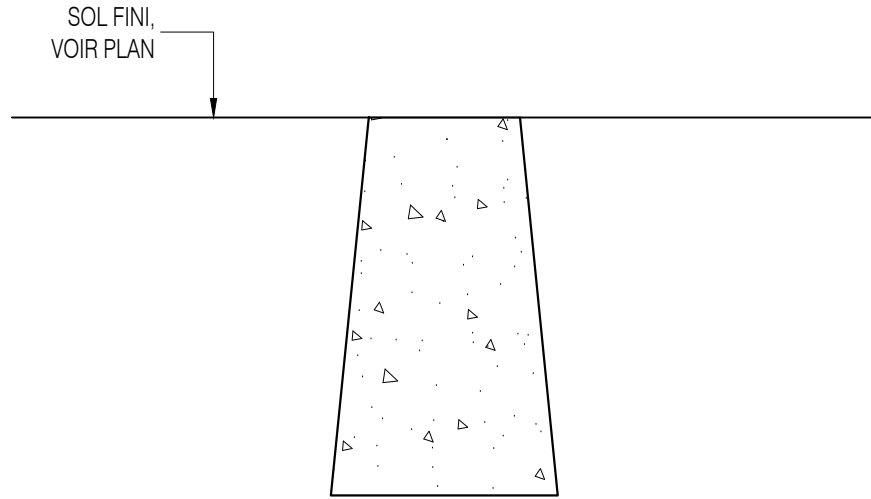
1 PAVÉS DE BÉTON
Échelle 1:10



2 TROTTOIR DE BÉTON MONOLITHIQUE
Échelle 1:10



3 BORDURE DE BÉTON ARRASÉE
Échelle 1:10



À COMPLÉTER

Légende:

Division de l'urbanisme
2020-07-16
1203558052
CDR-NDS

9				
8				
7				
6				
5				
4				
3				
2				
1	2020-07-15	PLAN POUR CCU - 70%	JFV + FL	JFV
No.	AAAA-MM-JJ	Modification (nature)	Dessiné par	Vérifié par
DATE D'ÉMISSION DU PLAN : 2020-07-15				

Client:

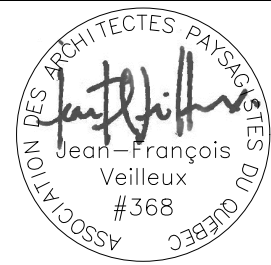
exo

Contrat No: IFR-0252

Logo et information du consultant:

agence **RELIEFDESIGN**
5795, Avenue Du Gaspe, Suite 207, Montréal, Québec H2S 2X3. T: 514.500.3605, F: 514.317.8320, www.reliefdesign.ca

Sceau:



Conçu par : JFV+FL Vérifié par : JFV
Dessiné par : JFV+FL Approuvé par :

Projet:
RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR NORD DE LA
GARE DE MONTRÉAL-OUEST - PHASE II

Titre:
DÉTAILS DE
CONSTRUCTION

Format
A1
Échelles:
Horizontale
Verticale
Échelles indiquées

Discipline :
ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Dessin No:
20-0500_LAYOUT.dwg

Codification EXO :
4 - X - X - XX

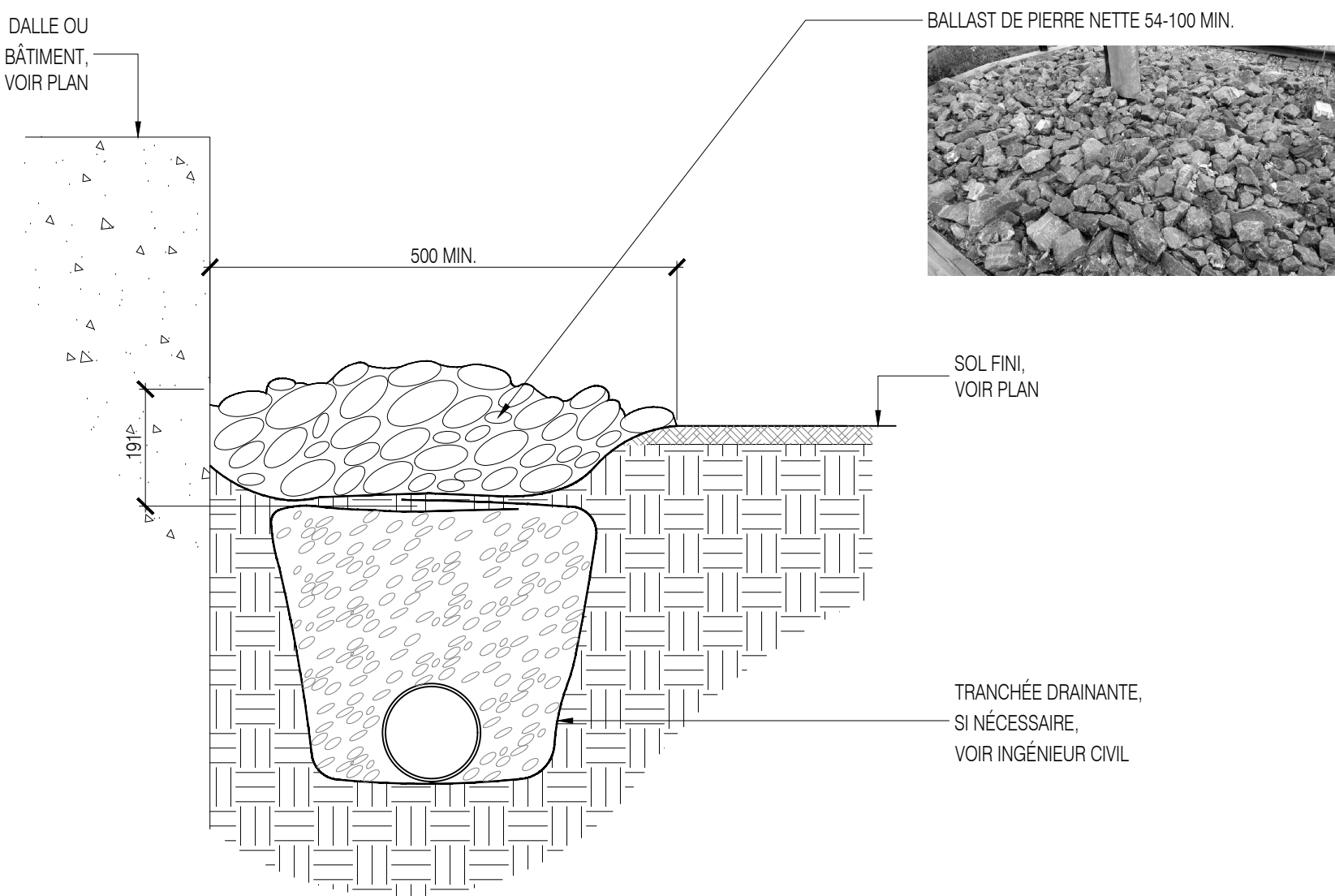
Discip.
P

Révision
No.
0

P-04

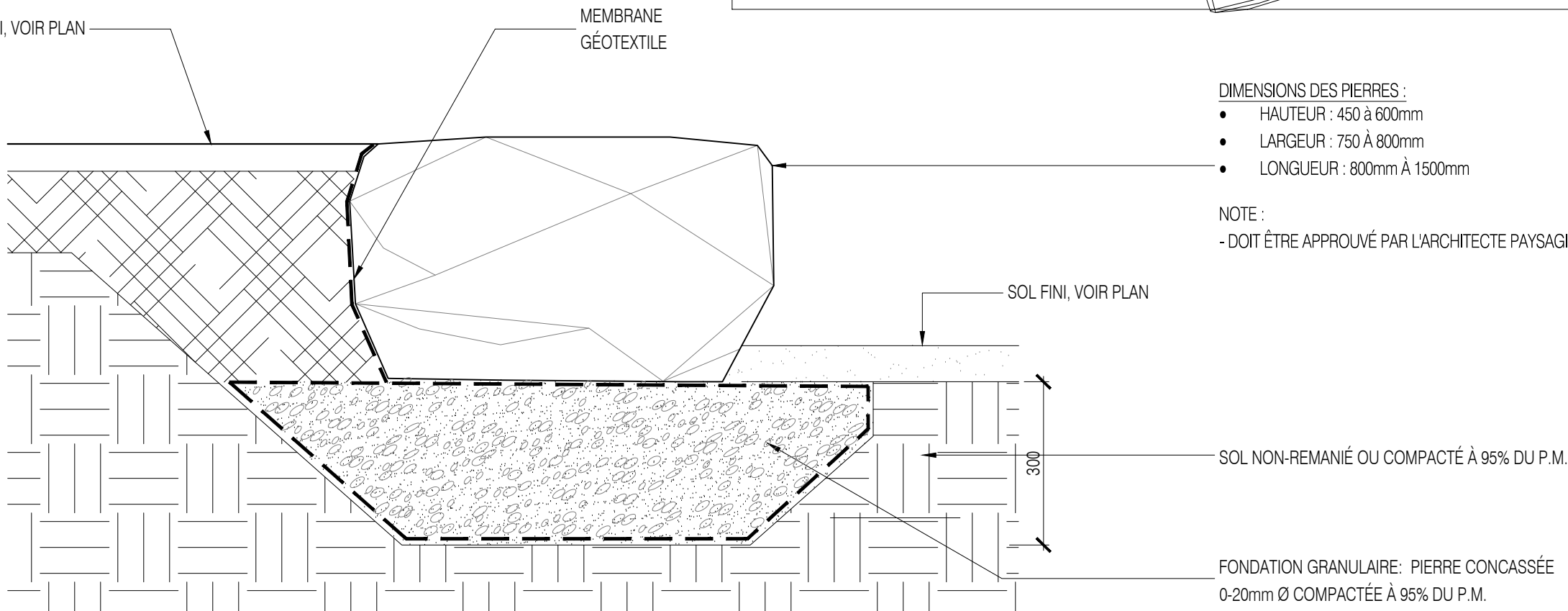
ANNEXE D - AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ÉQUIPEMENTS

NOTE(S):
- POUR TOUS LES DRAINS, SE RÉFÉRER À L'INGÉNIEUR CIVIL.



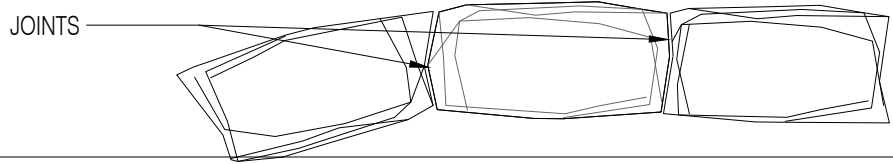
4 BANDE DE PROPRETÉ EN PIERRE CONCASSÉE NETTE
Echelle 1:10

NOTE:
• TOUS LES COINS PROÉMINENTS OU ARRÊTES TRANCHANTES DOIVENT ÊTRE TAILLÉS AU BURIN POUR LIMITER LES RISQUES DE BLESSURE (À APPROUVER PAR L'ARCHITECTE PAYSAGISTE).
• LA DESSUS ET LE DESSOUS DES PIERRES DOIVENT ÊTRE RELATIVEMENT PLATS POUR ASSURER LEUR STABILITÉ ET LE CONFORT S'ILS AGISSENT À TITRE DE BANC.
• LES CÔTÉS DE LA PIERRE NE DOIVENT PAS PERMETTRE DE S'AGRIPPER POUR LA SOULEVER.
• L'ENTREPRENEUR DOIT METTRE EN PLACE LES PIERRES AVANT L'INSTALLATION DES SURFACES DE FINITION.



5 BLOC DE PIERRE NATURELLE RECTANGULAIRE (BOULDER)
Echelle 1:10

NOTE:
• LE JOINT DE JONCTION ENTRE LES PIERRES DEVRA ÊTRE DE 10mm MAX POUR ÉVITER LES INTERSTICES DANGEREUX. REMPLIR LES INTERSTICES DE CRIBLURE DE PIERRE.
• PIERRES CHOISIES SUR LE SITE DE PROVENANCE PAR L'ARCHITECTE PAYSAGISTE. (FOURNIR UN OUVRAGE TÉMOIN APPROUVÉ PAR L'ARCHITECTE PAYSAGISTE)



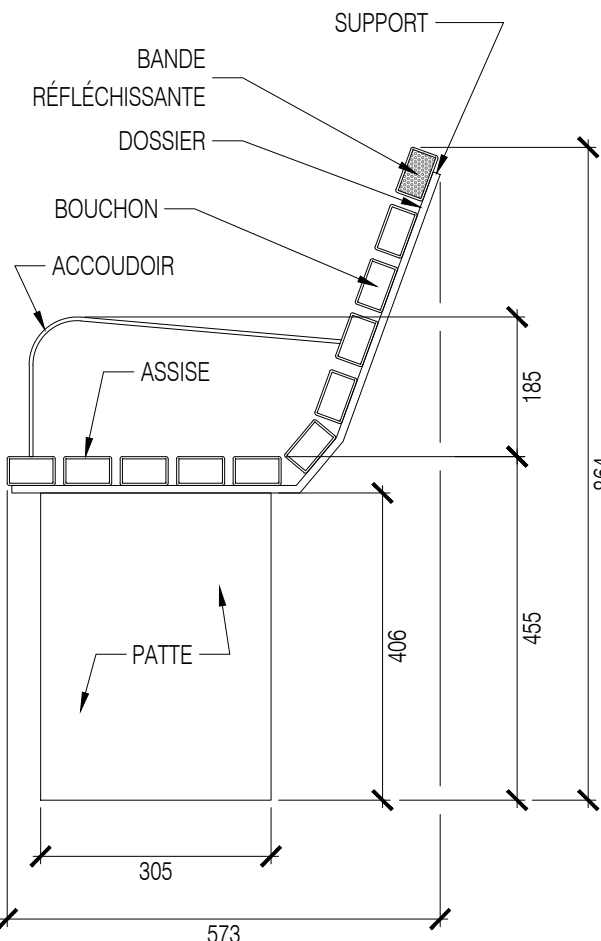
DIMENSIONS DES PIERRES:
• HAUTEUR: 450 à 600mm
• LARGEUR: 750 à 800mm
• LONGUEUR: 800mm À 1500mm

NOTE:
- DOIT ÊTRE APPROUVÉ PAR L'ARCHITECTE PAYSAGISTE



CRITÈRES DE PERFORMANCE:

- ASSISE ET DOSSIER: PLASTIQUE RECYCLÉ, COULEUR 'BRUN FORESTIER DE LA CIE. DEKAVIE' OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ, DIMENSIONS 38.1 X 63.5mm (1.5" X 2.5"), PAROI 3.97mm (1/16")
- ACCOUDOIRS: FAIT D'UNE PLAQUE D'ALUMINIUM PLIÉE 9.53mm (0.38") PEINTS 'NOIR' ET RECOUVERTE D'UNE PROTECTION ANTI-GRAFFITI, FINI COQUILLE D'OEUF
- PATTES: ACIER GALVANISÉ PEINT 'GRIS AMT'
- HAUTEUR ASSISE ±455mm
- HAUTEUR BANC ENTRE 850 ET 900mm
- HAUTEUR ACCOUDOIR ±185MM
- ANCRAGE CHIMIQUE AU SOL EN ACIER GALVANISÉ À CHAUD
- BOUCHON POUR TUBES AVEC BANDE RÉFLÉCHISSANTE 'LIGHT SILVER MÉTALLIQUE 180 C-220 PANTONE 877' SUR LE BOUCHON SUPÉRIEUR
- COULEURS:
 - NOIR: RAL 9005 MAT 30%
 - GRIS AMT = @PROTECH-OXYPLAST-Z-SERIE CODEZ611A56@
- PRODUIT FABRIQUÉ SUR MESURES SELON LES DESSINS EXO FOURNIS AU DEVS.
- FOURNIR DESSINS D'ATELIER POUR APPROBATION AVANT MISE EN PRODUCTION



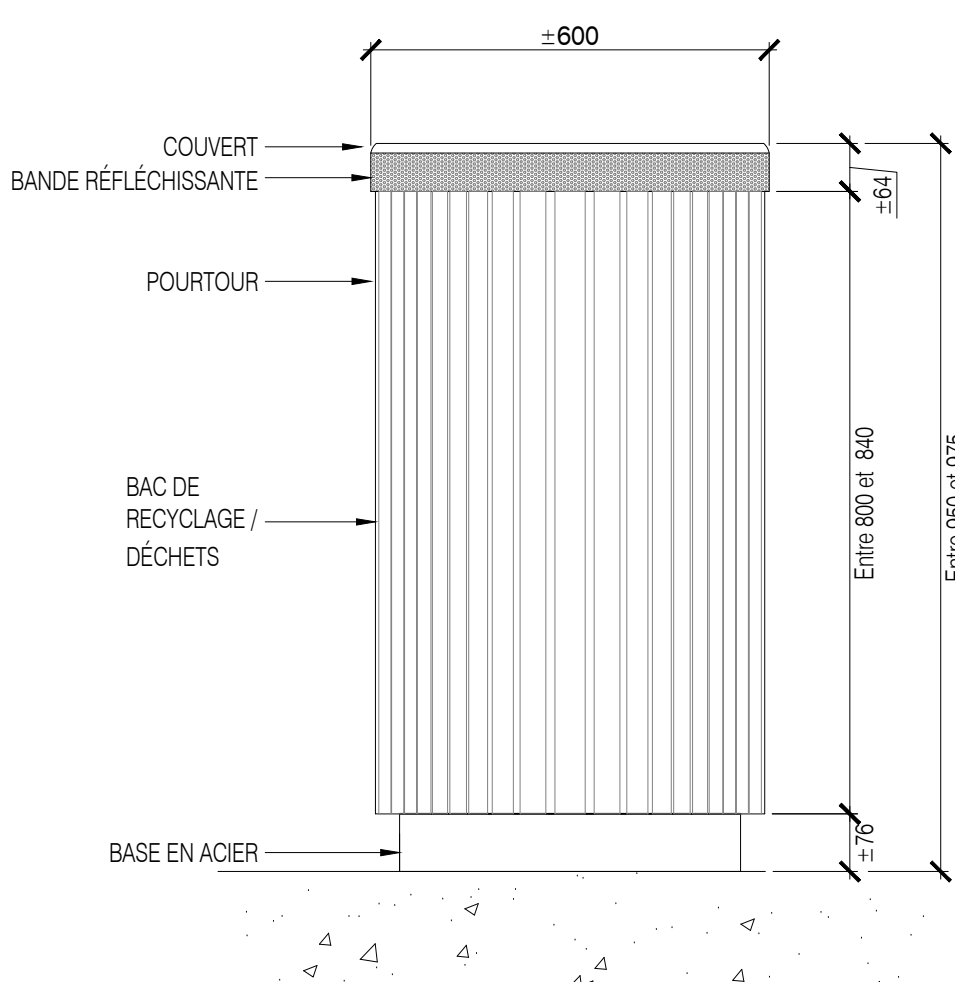
6 BANC TYPE "EXO"
ÉCHELLE 1:10



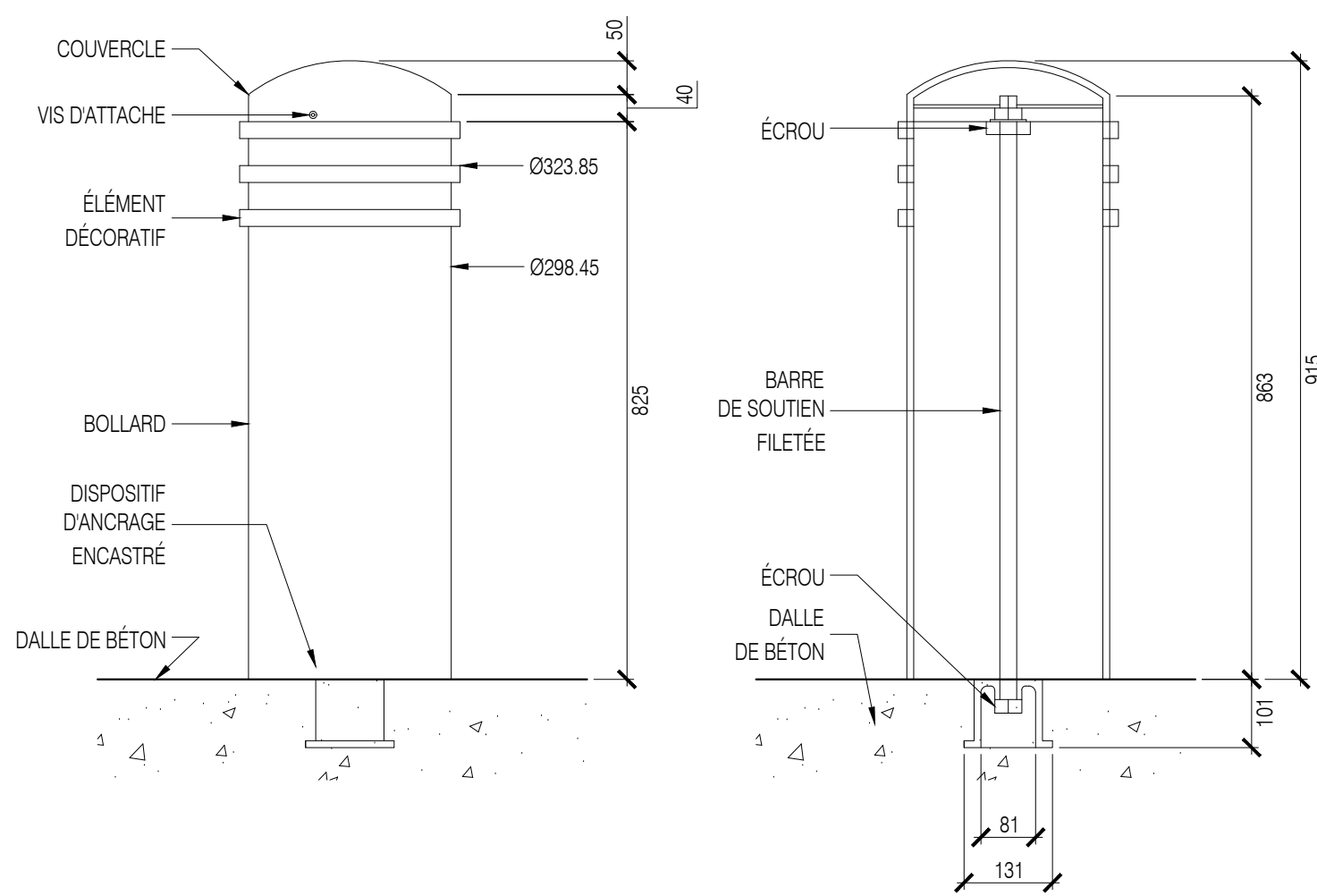
CRITÈRES DE PERFORMANCE:

- BASE EN ACIER GALVANISÉ
- COUVERT: DOUBLE, DÉCHETS/RECYCLAGE,
 - COTÉ REBUS PEINT 'NOIR RAL 9005 MAT 30%'
 - COTÉ RECYCLAGE PEINT 'BLEU PMS 280C RAL#5002'
 - DÉPÔTS DÉCHETS/RECYCLAGE IDENTIFIÉS
- TYPOGRAPHIE 'FORMATA BQ MEDIUM CONDENSÉ' SUR PELLICULE 3M SCOTHLITE PLUS BLANC #680-20
- BANDE RÉFLÉCHISSANTE DE TYPE 'LIGHT SILVER MÉTALLIQUE 180C-220 PANTONE 877C'
- BRACELET SUPÉRIEUR EN ACIER GALVANISÉ PEINT 'GRIS AMT' - 'PROTECH-OXYPLAST-Z-SERIE CODE Z611A5-6'

- POURTOUR: PLASTIQUE RECYCLÉ, COULEUR 'BRUN FORESTIER DE LA CIE. DEKAVIE' OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ, DIMENSIONS 28.1 X 63.5mm (1.5" X 2.5"), PAROI 3.97mm (1/16")
- HAUTEUR: ENTRE 850-950mm
- DIAMÈTRE EXTÉRIEUR ENTRE 500 ET 600mm
- PLAQUE DE SÉPARATION DES REBUS
- ANCRAGE AU SOL GALVANISÉ À CHAUD OU INOXYDABLE. TROUS Ø11,1125mm POUR ANCRAGES 9.525mm
- PRODUIT FABRIQUÉ SUR MESURES SELON LES DESSINS EXO FOURNIS AU DEVS.
- FOURNIR DESSIN D'ATELIER POUR APPROBATION AVANT MISE EN PRODUCTION



7 CONTENANT À REBUS ET RECYCLAGE TYPE "EXO"
ÉCHELLE 1:10



CRITÈRES DE PERFORMANCE:

- PAROI: ACIER CARBONÉ ÉPAISSEUR ± 6mm (1/4")
- FINI EXTÉRIEUR PEINT POUDRE POLYESTER NOIR RAL 9005 MAT 30%
- COUVERCLE AMOVIBLE: FONTE DUCTILE
- POIDS ENTRE 125 LBS ET 135 LBS
- HAUTEUR ENTRE 850-1000mm
- DIAMÈTRE EXTÉRIEUR: ENTRE 290 ET 320mm
- DISPOSITIF D'ANCRAGE ENCASTRÉ GALVANISÉ À CHAUD
- BARRE DE SOUTIEN FILETÉE EN ACIER Ø 25,4mm
- POIDS BASE: ENTRE 115-130 LBS
- POIDS COUVERCLE: ENTRE 10-15LBS
- RESTANCE AUX FORTS IMPACTS
- ANCRAGE AJUSTABLE
- PRODUITS SIMILAIRES DISPONIBLES AUPRÈS DE LA COMPAGNIE 'RELIANCE FOUNDRY' OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ EN ASPECT, MÉCANISME ET DIMENSIONS



8 BOLLARD AMOVIBLE, TYPE "EXO"
ÉCHELLE 1:10

Légende:

Division de l'urbanisme
2020-07-16
1203558052

9				
8				
7				
6				
5				
4				
3				
2				
1	2020-07-15	PLAN POUR CCU - 70%	JFV + FL	JFV
No.	AAAA-MM-JJ	Modification (nature)	Dessiné par	Vérifié par
DATE D'ÉMISSION DU PLAN : 2020-07-15				

Client:

exo

Contrat No: IFR-0252

Logo et information du consultant:

agence **RELIEFDESIGN**
5795, Avenue Du Gaspé, Suite 207, Montréal, Québec H2S 2X3. T: 514.500.3605, F: 514.317.8320, www.reliefdesign.ca

Sceau:



Conçu par : JFV+FL Vérifié par : JFV
Dessiné par : JFV+FL Approuvé par :

Projet:
RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR NORD DE LA GARE DE MONTRÉAL-OUEST - PHASE II

Titre:

DÉTAILS DE CONSTRUCTION

Format A1 Échelles: Horizontale, Verticale, Échelles indiquées

Discipline : ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Dessin No: 20-0500_LAYOUT.dwg

Codification EXO : 4 - X - X - XX

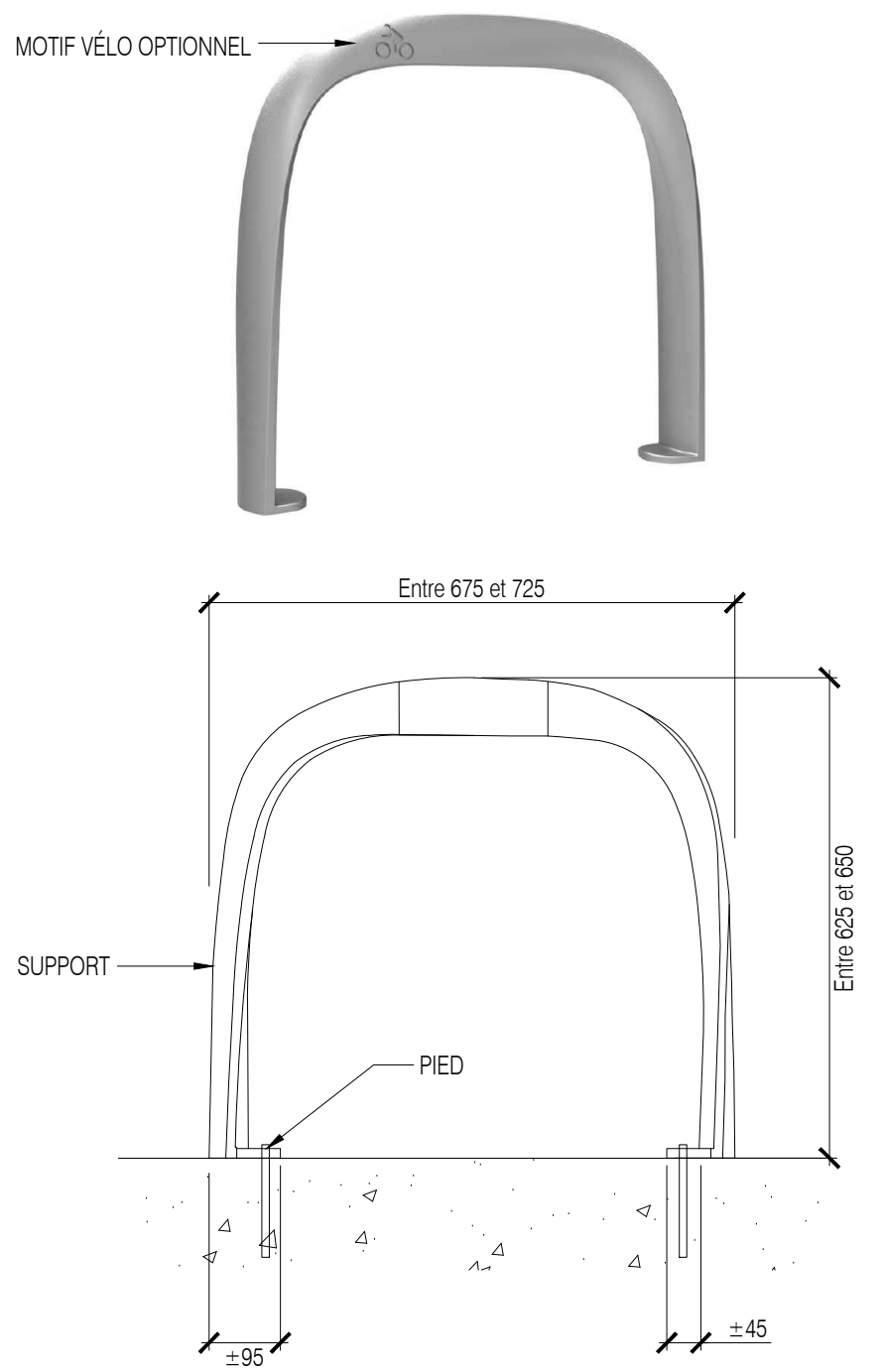
Discip. P

Révision No. 0

P-05

Codification Consultant: 200-0900 - 1200 OUT.dwg	Discip. P	1	Révision No. 0
Codification RTM: 4. X. X - XX		P21	

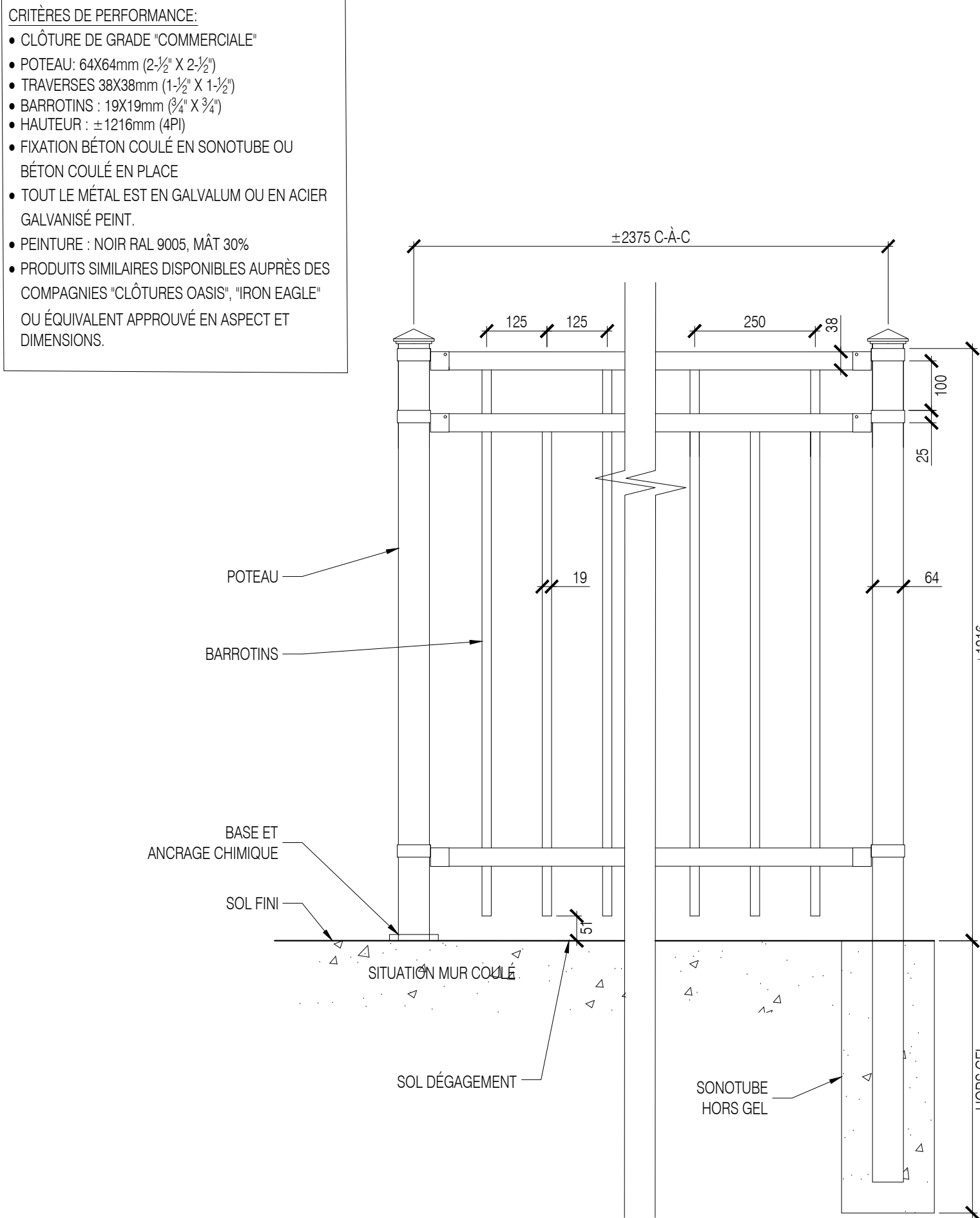
ANNEXE D - AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ÉQUIPEMENTS



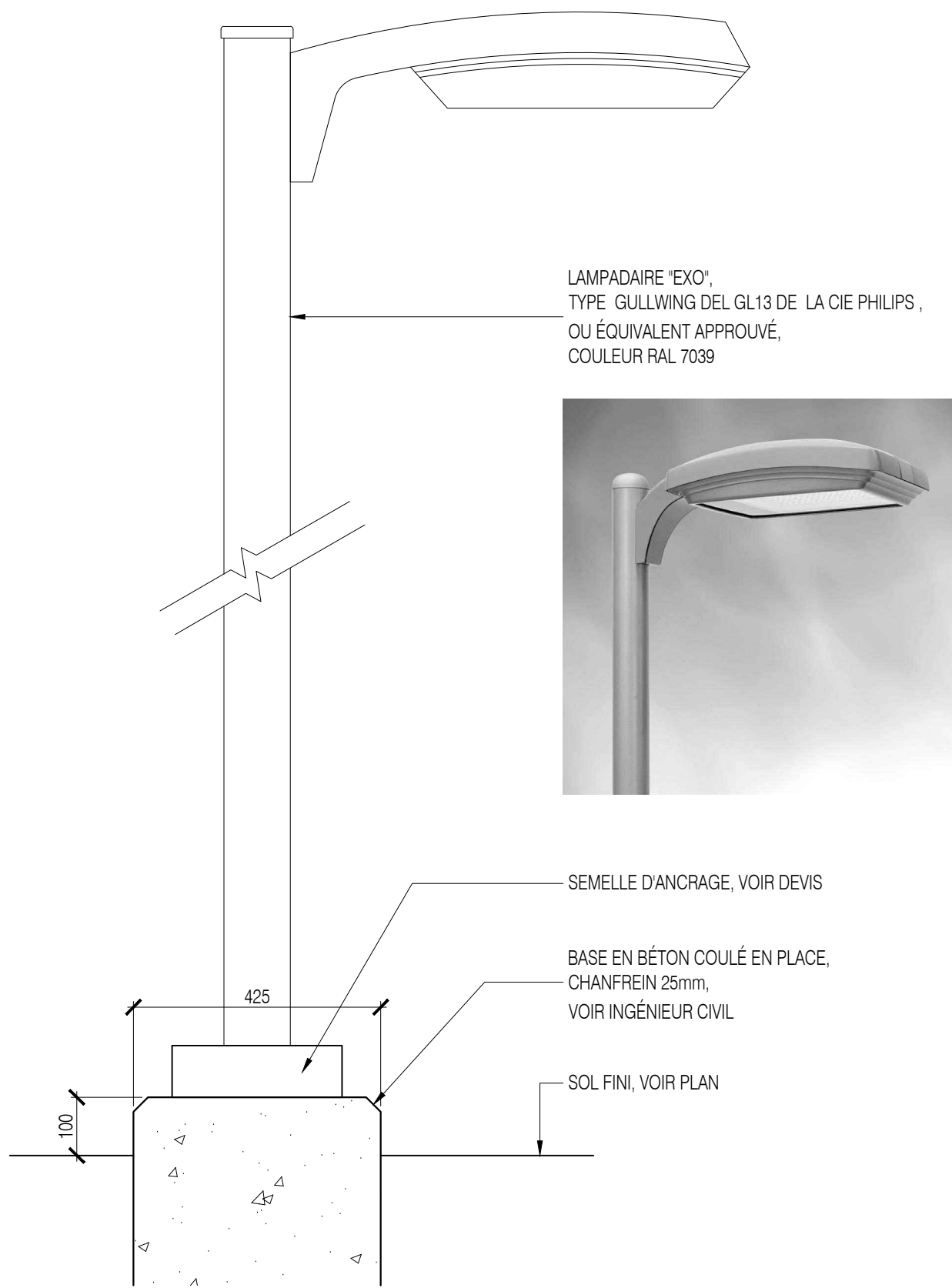
CRITÈRES DE PERFORMANCE:

- MATÉRIAUX : ALUMINIUM OU ACIER INOXYDABLE PEINT
- POIDS : ENTRE 15 LBS et 20 LBS
- HAUTEUR : ENTRE 625 et 650mm
- LONGUEUR : ENTRE 675 et 725MM
- LARGEUR : ENTRE 70 et 90mm
- ANCRAGE CHIMIQUE APPROUVÉ PAR LE MANUFACTURIER
- FINIS : POUDRE POLYESTER NOIR "RAL 9005 MÂT 30%"
- PRODUITS SIMILAIRES DISPONIBLES AUPRÈS DES COMPAGNIES "MAGLIN" OU "LANDSCAPE FORMS" OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ EN ASPECT ET DIMENSIONS.

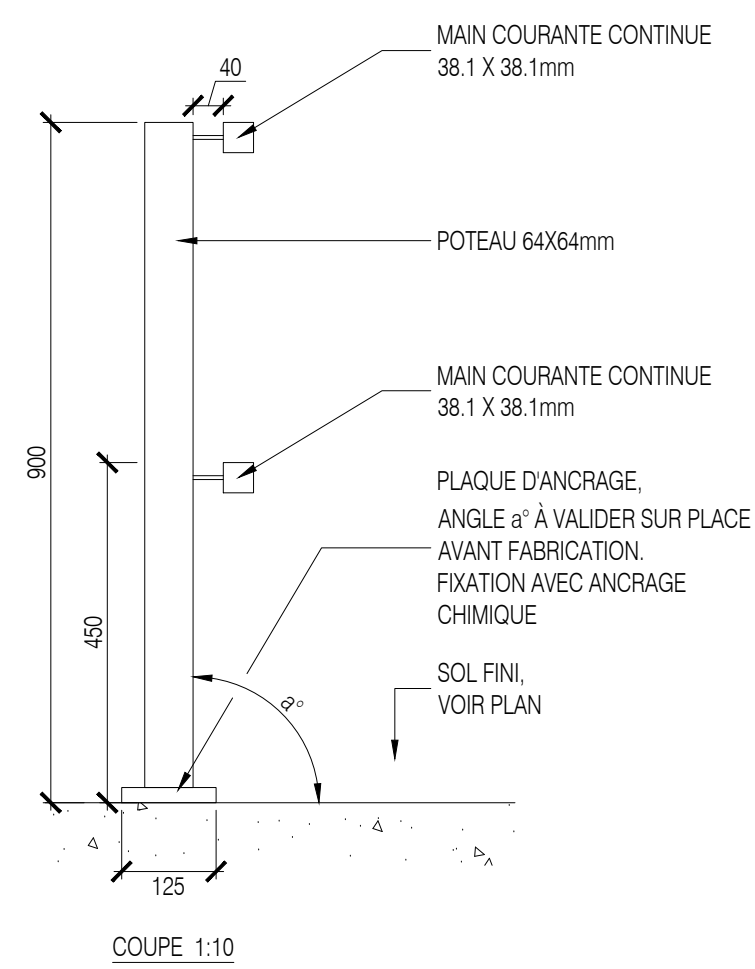
9 SUPPORT À VÉLO
ÉCHELLE 1:10



10 CLÔTURE ORNEMENTALE EN MÉTAL PEINT. HAUTEUR 1216mm SUR SONOTUBE OU MUR DE BÉTON
ÉCHELLE 1:10



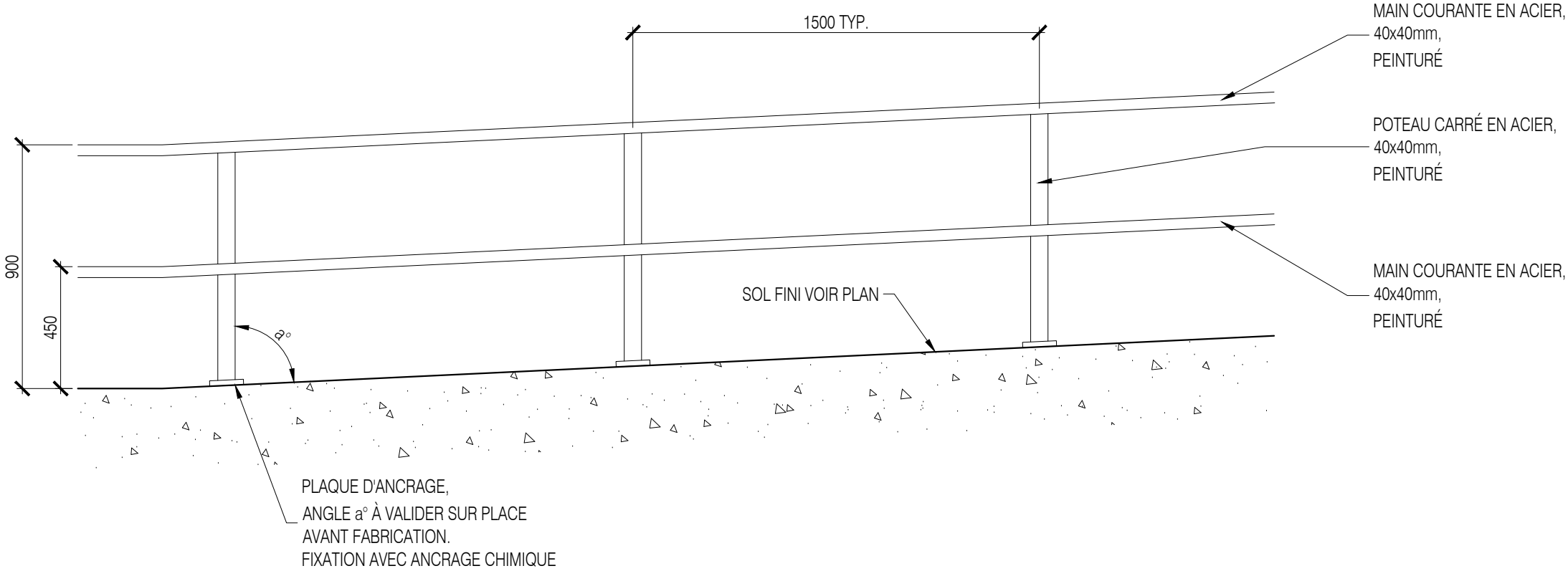
L1 LAMPADAIRE À DEL
ÉCHELLE 1:10



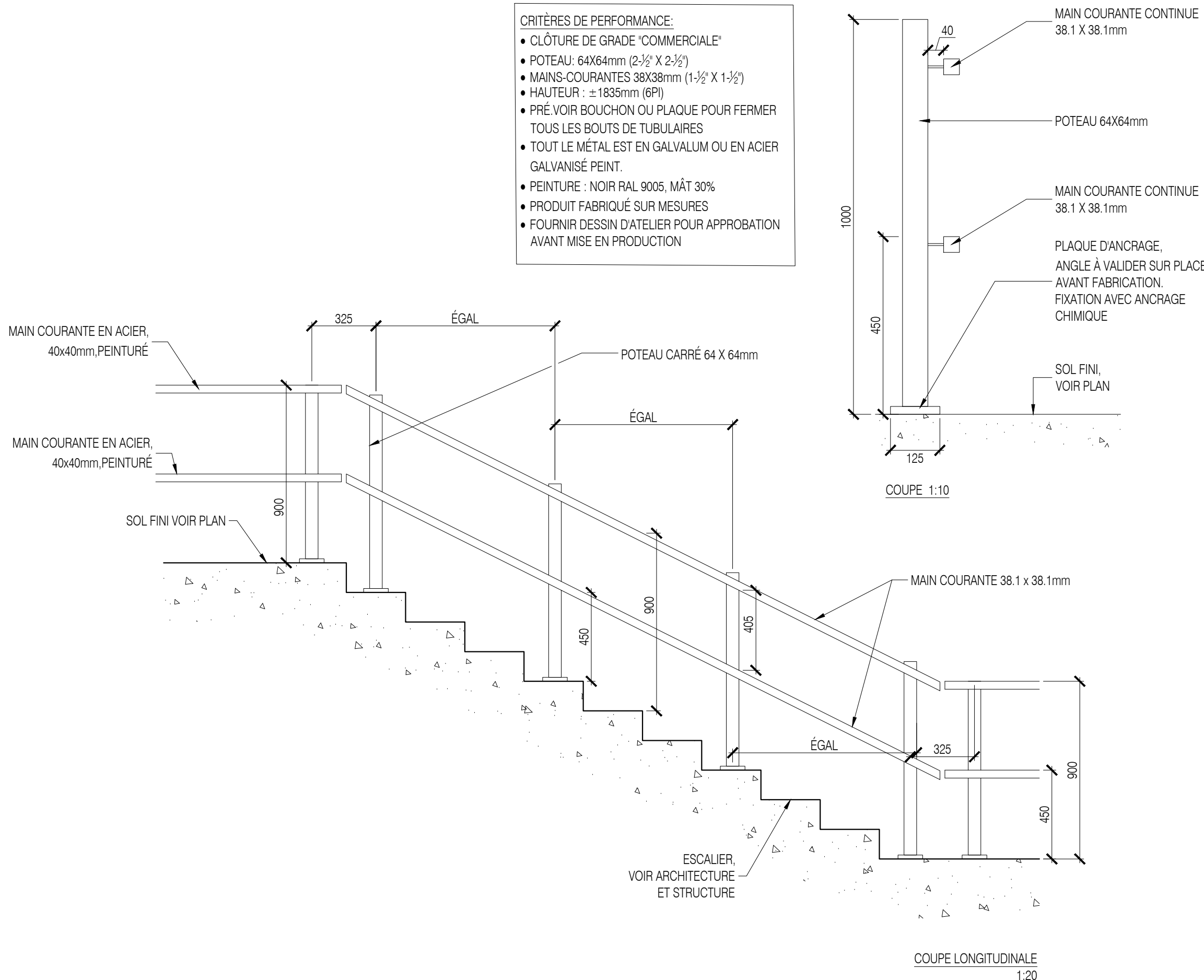
COUPE 1:10

CRITÈRES DE PERFORMANCE:

- CLÔTURE DE GRADE "COMMERCIALE"
- POTEAU: 64X64mm (2-1/2" X 2-1/2")
- MAINS-COURANTES 38X38mm (1-1/2" X 1-1/2")
- HAUTEUR : ±1835mm (6PI)
- PRÉ VOIR BOUCHON OU PLAQUE POUR FERMER TOUS LES BOUTS DE TUBULAIRES
- TOUT LE MÉTAL EST EN GALVALUM OU EN ACIER GALVANISÉ PEINT.
- PEINTURE : NOIR RAL 9005, MÂT 30%
- PRODUIT FABRIQUÉ SUR MESURES
- FOURNIR DESSIN D'ATELIER POUR APPROBATION AVANT MISE EN PRODUCTION



11 MAIN COURANTE ORNEMENTALE SUR MESURE EN MÉTAL PEINT (situation sur bordure ou terrasse)
Echelle indiquée



COUPE 1:10

COUPE LONGITUDINALE 1:20

12 GARDE-CORPS/ MAIN-COURANTE ORNEMENTAL SUR MESURE EN MÉTAL PEINT (HAUTEUR CHUTE MOINS DE 600mm)
Echelle 1:20

Légende:

Division de l'urbanisme
2020-07-16
1203558052

9				
8				
7				
6				
5				
4				
3				
2				
1	2020-07-15	PLAN POUR CCU - 70%	JFV + FL	JFV
No.	AAAA-MM-JJ	Modification (nature)	Dessiné par	Vérifié par
DATE D'ÉMISSION DU PLAN : 2020-07-15				

Client:

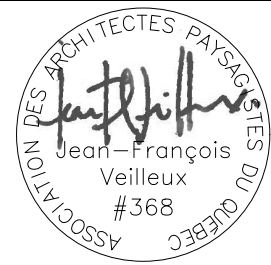
exo

Contrat No: IFR-0252

Logo et information du consultant:

agence **RELIEFDESIGN**
5795, Avenue De Gaspe, Suite 207, Montréal, Québec H2S 2X3. T: 514.500.3605, F: 514.317.8320, www.reliefdesign.ca

Sceau:



Conçu par : JFV+FL Vérifié par : JFV
Dessiné par : JFV+FL Approuvé par :

Projet:
RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR NORD DE LA
GARE DE MONTRÉAL-OUEST - PHASE II

Titre:

DÉTAILS DE
CONSTRUCTION

Format
A1
Échelles:
Horizontale
Verticale
Échelles indiquées

Discipline :
ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Dessin No:
20-0500_LAYOUT.dwg

Codification EXO :
4. X. X. XX

Discip.
P

Révision
No.
0

P-06

Identification		Numéro de dossier : 1203558052
Unité administrative responsable	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme	
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'arrondissement	
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas	
Projet	-	
Objet	Adopter une résolution approuvant un projet particulier visant à autoriser la construction d'un nouvel édicule pour la gare Montréal-Ouest au 7480, rue Sherbrooke Ouest en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017).	

Contenu

Contexte

Exo, organisme public responsable du réseau de trains de banlieue, souhaite construire, sur un terrain vacant voisin du 7470 rue Sherbrooke O., un nouvel édicule d'accès aux installations de la gare Montréal-Ouest situées aux limites ouest de l'arrondissement CDN-NDG. Ce projet déroge au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neige-Notre-Dame-de-Grâce (01-276), eu égard notamment à l'usage, à la hauteur du bâtiment, à l'alignement de construction et à l'apparence de la façade.

Le projet est admissible à une évaluation, dans le cadre du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017).

Décision(s) antérieure(s)

Ne s'applique pas.

Description

Le site

Le site visé se trouve à l'extrémité sud-ouest de l'arrondissement, aux limites de la municipalité de Montréal-ouest. Le site est adjacent au chemin de fer et son emprise. Le lot visé est le 3 324 689 du cadastre du Québec. Ce lot, ainsi que le lot voisin 3 320 970, où certains aménagements extérieurs seront réalisés, appartiennent à exo. Il s'agit d'un lot vacant, de forme rectangulaire, compris entre la voie ferrée et la rue Sherbrooke. Un seul bâtiment y est adjacent, du côté est, qui accueille un bâtiment résidentiel de 4 étages.

Le projet

Le projet vise à construire un nouvel édicule d'accès à la gare du côté nord de la voie ferrée, en bordure de la rue Sherbrooke ouest. Le nouvel édicule permettra un accès sécurisé aux trois quais de la gare de trains de banlieue de Montréal-Ouest, desservant chacun l'une des trois lignes de train de banlieue circulant à cette gare. Le projet d'édicule s'inscrit dans un ensemble d'interventions sur le site de la gare de Montréal-Ouest, afin d'y améliorer la sécurité des usagers et de réduire les conflits entre le train, les automobiles et les piétons.

Les accès aux quais nord et central de la gare ne sont actuellement possibles que par les deux passages à niveau du secteur sur la rue Elmhurst, situé sur le territoire de l'arrondissement CDN-NDG, et de la rue Westminster dans la ville voisine de Montréal-Ouest. exo souhaite construire un nouvel édicule qui permettra un accès direct, distinct et sécurisé pour les usagers du train provenant et allant du côté nord de la voie ferrée, notamment vers le campus Loyola de l'Université Concordia à proximité.

En plus de cet édicule, l'aménagement d'un tunnel sous les voies ferrées est proposé. Celui-ci sera lié aux installations existantes de la gare et au bâtiment principal situé du côté sud de la voie ferrée. Ce tunnel offrira ainsi un lien sous terre et sécurisé, traversant les voies ferrées, pour les piétons du secteur. Ce tunnel sera ouvert à toute personne circulant dans le secteur, et non pas uniquement aux clients du service de train.

Enfin, exo propose l'installation d'un stationnement de vélos sur le site du nouvel édicule pour les usagers du train, ainsi que des aménagements paysagers, du mobilier urbain et des traverses piétonnes afin de favoriser l'intégration du site à son milieu urbain sur la rue Sherbrooke.

Dérogations demandées

Les dérogations demandées relèvent à permettre :

- l'usage "gare" ;
- la construction d'un bâtiment d'un seul étage ;
- un alignement et des marges différentes de celles prescrites.

Les dérogations demandées visent également à soustraire l'émission du permis de construction au processus habituel de révision architecturale. En considérant qu'il s'agit d'un projet demandé par un organisme public (exo) et que le projet a déjà progressé sensiblement et à la satisfaction du comité consultatif d'urbanisme, après y avoir été étudié à plusieurs reprises, il est ainsi souhaité de déroger aux divers articles du règlement d'urbanisme 01-276 qui auraient habituellement nécessité la tenue d'une nouvelle présentation au CCU pour révision architecturale. En contrepartie de cette procédure, le texte et les annexes de la résolution de PPCMOI proposent des plans et représentations précises de travaux à réaliser.

Présentations du dossier au CCU

Le dossier a été présenté aux membres du CCU lors de la rencontre du 29 juillet 2020. Les membres se sont dits alors satisfaits du projet présenté et le comité a ainsi émis un avis favorable, sans condition.

Dispositions susceptibles d'approbation référendaire

Selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), ce projet de résolution possède une disposition (l'usage) susceptible d'être soumise au processus d'approbation référendaire.

Justification

Après étude des documents présentés, la Division de l'urbanisme recommande d'émettre un avis favorable au projet de construction d'un nouvel édicule de la gare de Montréal-Ouest tel que présenté, puisque :

- le projet favorise l'utilisation du transport collectif et améliore la sécurité des usagers du train;
- les installations proposées prennent en compte le transport actif et optimise le déplacement des piétons sur le site et dans le secteur, tout en assurant un accès universel;
- le caractère architectural, la volumétrie et l'implantation de l'édicule s'inspirent des particularités du site et de son environnement;
- les interventions proposées viseront à préserver le maximum d'arbres matures sur le site et que la plantation ainsi que les aménagements paysagers proposés bonifient l'état du site par rapport à l'existant;
- l'aménagement du site et le mobilier urbain proposé offrent un environnement invitant et intégré au cadre urbain de la rue Sherbrooke.

Aspect(s) financier(s)

Ne s'applique pas.

Développement durable

En concordance avec les orientations de la Ville et de l'arrondissement, notamment avec les priorités du Plan local de développement durable, le projet favorisera la mobilité durable, en assurant un accès sécuritaire et universel à cet équipement structurant du réseau de transport en commun.

Impact(s) majeur(s)

Ne s'applique pas.

Impact(s) lié(s) à la COVID-19

Ce projet de résolution doit faire l'objet d'une assemblée publique de consultation, tel que prescrit par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1).

Or, depuis le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a décrété l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois par le décret numéro 177-2020. Depuis cette date, ce décret a été renouvelé en continu par des décrets subséquents qui habilite la ministre de la Santé et des Services sociaux à ordonner toute mesure nécessaire pour protéger la santé de la population.

Dans le contexte de la gestion de crise entourant le coronavirus (COVID-19), la ministre de la Santé et des Services sociaux a signé le 22 mars 2020 l'arrêté ministériel 2020-008 qui a ensuite été modifié par l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020 puis par l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020.

L'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020 prévoit notamment :

« Que toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soit accompagnée d'une consultation écrite, annoncée au préalable par un avis public, qui prend fin au même moment que la procédure qu'elle accompagne; cette consultation écrite peut également remplacer la procédure en question, auquel cas elle est d'une durée de 15 jours; ».

Dans les circonstances, l'arrondissement compte se prévaloir de la procédure de remplacement prévue à l'arrêté ministériel 2020-049 et tenir une consultation écrite d'une durée de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Un avis public sera diffusé à cet effet. Les citoyennes et citoyens disposeront d'un délai de 15 jours pour transmettre leurs commentaires écrits, par formulaire en ligne, courriel ou par la poste. De plus, le projet sera présenté lors d'une assemblée d'information virtuelle. Au cours de cette visioconférence, le public sera invité à s'exprimer à ce sujet. L'accès à la visioconférence se fera par le biais de la page internet de l'arrondissement.

Les commentaires reçus et les réponses fournies par l'arrondissement seront colligés dans un rapport de consultation écrite, lequel fera partie du dossier décisionnel soumis au conseil d'arrondissement.

L'arrondissement souhaite se prévaloir de la procédure de remplacement prescrite par l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, car la tenue d'une consultation écrite et d'une assemblée d'information virtuelle maintient le caractère transparent et consultatif de la démarche tout en assurant la sécurité des participants.

Opération(s) de communication

La tenue de cette consultation écrite sera annoncée par un avis public qui comprendra :

- la description du projet de (règlement ou résolution) ;
- l'adresse Web à laquelle l'information est diffusée concernant le projet et la séance d'information en visioconférence;
- les adresses où les personnes peuvent transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier.

Également, tel que le prévoit les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, l'avis public pour la tenue d'une consultation sur la résolution de PPCMOI sera accompagné d'un affichage sur le site.

En plus du processus de consultation mené par l'arrondissement en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, exo tiendra préalablement une soirée d'information en visioconférence le 22 octobre 2020, en collaboration avec les équipes de l'arrondissement, conformément aux procédures prévues pour cet organisme public. Une diffusion de l'information relative à cette présentation sera faite sur les réseaux sociaux, l'infolettre d'exo et sur les sites web de l'arrondissement et de la ville de Montréal-Ouest.

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Avis de motion et adoption du projet de résolution par le conseil d'arrondissement	5 Octobre 2020
Publication de l'avis relatif à la consultation écrite et mise en ligne de la web dédiée	Semaine du 12 octobre
Consultation écrite (15 jours);	Semaine du 19 et 26 octobre 2020 (dates précises à déterminer)
Soirée de consultation publique en visioconférence de exo	22 octobre 2020
Soirée de consultation publique en visioconférence de l'arrondissement	28 octobre 2020 (à confirmer)
Dépôt du rapport de consultation et adoption, le cas échéant, du second projet de résolution par le conseil d'arrondissement	7 Décembre 2020
Processus d'approbation référendaire, le cas échéant	Décembre 2020
Adoption, le cas échéant, de la résolution par le conseil d'arrondissement	Janvier 2020
Certificat de conformité et entrée en vigueur de la résolution, le cas échéant	Février 2020

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Parties prenantes

Services

Lecture :

Responsable du dossier
Mathieu G GAUDETTE
conseiller(ère) en aménagement
Tél. : 000-0000
Télécop. : 000-0000

Endossé par:
Sébastien MANSEAU
Chef de division
Tél. : 514-872-1832
Télécop. :
Date d'endossement : 2020-09-25 11:27:28

Approbation du Directeur de direction
Steve DESJARDINS
Directeur intérimaire

Approbation du Directeur de service

Tél. : 514 872-6270

Tél. :

Approuvé le : 2020-09-25 13:53

Approuvé le :

Numéro de dossier : 1203558052